Ahmed MAHSAS

L'autogestion en Algérie

Données politiques de ses premières étapes et de son application

éditions anthropos
12, Avenue du Maine, 75015 Paris

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

© Editions Anthropos, 1975.

INTRODUCTION

L'expérience de l'autogestion en Algérie n'a pas manqué de susciter un grand intérêt. Dans de nombreux travaux, études et écrits divers, les auteurs ont analysé ce « phénomène » survenu aussitôt l'indépendance acquise (1). La longue période de colonisation, le caractère national de la lutte armée et l'instauration d'une forme de gestion aussi démocratique ont soulevé beaucoup d'interrogations et de multiples controverses. Tant sur le plan de son origine que sur celui des aspects de son implantation et de son fonctionnement, les appréciations sont diverses et parfois contradictoires.

Les partisans de l'autogestion se sont efforcés surtout de mettre en évidence l'engagement, l'initiative, la « spontanéité » des travailleurs. Certains ont eu tendance à expliquer les difficultés de cette expérience par le caractère bureaucratique ou étatique des organismes de tutelle. Ceux-ci auraient freiné ou paralysé le dynamisme des travailleurs. D'autres vont jusqu'à considérer, en général, les membres de ces organismes et de l'Etat, comme foncièrement hostiles à l'autogestion. Leurs activités auraient consisté à entraver cette dernière pour lui

(1) Alors qu'il a fallu en Yougoslavie plus de dix ans environ d'étatisation pour instaurer l'autogestion.

substituer la forme de gestion étatique « d'en haut ».

En réalité, si l'autogestion rencontrait la défaveur auprès d'une catégorie de fonctionnaires et au sein même d'une partie de la population, elle bénéficiait du soutien de la grande majorité. (Parmi celle-ci, le personnel des organismes de tutelle n'était pas le moins engagé).

Les divergences entre partisans de l'autogestion provenaient soit d'attitudes idéologiques, de différences d'appréciation sur les modalités d'organisation, soit de considérations subjectives.

Par contre, les « étatistes », croyant avant tout à l'efficacité de l'entreprise d'Etat, voyaient avec scepticisme les travailleurs disposer des biens et des moyens de production de tout le peuple. Ils ne manquaient aucune occasion de mettre en relief les erreurs et les insuffisances pour accuser l'autogestion d'inefficacité. Ils faisaient supporter à cette formule des situations qui n'étaient pas exclusivement de son fait, mais le résultat propre aux structures de tout le pays.

Quant aux tenants de la « liberté de l'entreprise », ils ne se manifestaient pas officiellement au sein des institutions par des positions hostiles à l'autogestion. Leur action tendait à surévaluer l'efficacité de l'entreprise privée par l'exemple des cas de réussite isolés de quelques propriétaires algériens. Ils n'hésitaient pas à comparer les meilleurs succès privés avec les aspects les plus négatifs (choisis à dessein) de la gestion collective.

L'autogestion étant l'option officielle et fondamentale du pouvoir (notamment de Ben Bella et de quelques responsables), elle requérait particulièrement sa sollicitude. Elle constituait pour lui la meilleure formule pour mobiliser les travailleurs,

développer leur initiative, leur capacité créatrice et les faire participer directement à la gestion des affaires du pays. Cependant, ces principes n'emportaient pas au même degré la conviction de tout le personnel politique composant ce pouvoir. Aussi, l'autogestion était considérée comme « une question réservée » de la Présidence.

Les travailleurs, base essentielle et réalité humaine de l'autogestion y voyaient le moyen de leur promotion. Ils ont montré leur volonté d'assurer la marche des entreprises dans des conditions difficiles. Malgré leur courage et leur engagement, ils ne parvenaient pas à vaincre toutes les difficultés inhérentes à la situation et à se promouvoir d'emblée en gestionnaires parfaits. Ceci ne dépendait pas entièrement de leur volonté ou de leur capacité mais des structures existantes, de l'environnement sociopolitique et du manque de moyens techniques. A tous ces facteurs déterminants, il faut ajouter celui non moins important, des bouleversements survenus dans le pays dans tous les domaines.

Dans ce travail, le but n'est pas d'analyser l'autogestion au niveau des unités de production gérées par les travailleurs. Il consiste à noter un certain nombre de facteurs globaux desquels dépendaient en définitive le démarrage, la marche et le développement de ces mêmes unités. Nous tentons d'indiquer, soit les évènements ou les faits politiques, soit les débats idéologiques ou les comportements qui ont pu influer sur le déroulement de cette expérience, dans un sens positif ou négatif. L'essai s'articule sur le mouvement révolutionnaire de libération, les changements qu'il a provoqués, ses contradictions (dissensions, luttes pour la prise du pouvoir, controverses idéologiques et politiques) et aussi ses virtualités.

apparaît au bout de trois ans, nettement positif dans l'ensemble.

L'expérience de l'autogestion ne pouvait échapper aux répercussions de tous ces facteurs dont les fluctuations, l'interaction constituaient le contexte où elle prenait naissance. En ce qui concerne l'appréciation de la valeur de l'autogestion elle-même et de sa pratique, il faut tenir compte de trois critères :

1) les conditions générales qui caractérisaient l'Algérie (à tous les niveaux) et la durée de l'expérience ;

2) le degré de fonctionnement des organismes autogérés, c'est-à-dire le degré de pratique de l'autonomie, de la démocratie et de l'initiative des collectifs des travailleurs ;

3) les résultats économiques, le niveau de la production et celui de la gestion d'ensemble.

Bien qu'une période aussi courte (trois années environ) ne permette pas de tirer des conclusions complètes et définitives, nous avons estimé nécessaire d'en donner une description sommaire et provisoire à titre indicatif. Ces notations obéissent à un certain ordre chronologique (comme l'expérience elle-même) avec toutefois quelques alternances de niveau comme par exemple les faits directement en rapport avec l'expérience pratique et ceux qui ont trait aux controverses idéologiques et aux crises politiques. L'ensemble de ces faits étant lié, il forme ainsi la trame de cette expérience.

L'essentiel de la documentation provient de sources personnelles (documents, faits vécus ou souvenirs). La lecture d'ouvrages traitant de la même expérience a servi néanmoins de référence pour situer les appréciations et les critiques soulevées par

l'expérience algérienne. Ce travail comprend cinq parties. Chacune d'elles se divise en quatre chapitres, à l'exception de la première qui n'en comporte que trois.

En premier lieu, nous exposerons brièvement quelques aspects de la colonisation, ceux notamment de la paysannerie, et la participation de cette dernière au mouvement de libération. Nous y décrirons les conditions dans lesquelles l'Algérie a accédé à l'indépendance nationale, les crises de pouvoir, l'initiative de la base qui fut à l'origine de l'autogestion et les difficultés de la formation du nouveau pouvoir.

En second lieu, nous présenterons les principales lignes d'orientation, les décisions et les efforts marquant le redressement de la situation et l'engagement effectif dans la voie socialiste. Cet engagement s'est effectué dans un climat politique et idéologique intense qui n'a pas manqué d'influer sur cette expérience.

Puis nous traiterons des Décrets de mars 1963 qui ont marqué la phase de la légalisation de l'autogestion ; celle-ci étant considérée comme le résultat de la spontanéité de la base, il était nécessaire, dans cette phase importante, de tenter d'éclairer le concept de spontanéité par rapport à l'initiative des travailleurs.

L'autogestion étant légalisée, elle ne pouvait manquer de poser un certain nombre de problèmes (dans la pratique) comme ceux de l'Etat, des forces d'impulsion (prolétariat selon la conception classique ou l'ensemble des masses populaires). Il fallait essayer de replacer l'autogestion et les décrets qui l'institutionnalisaient dans le contexte algérien. Cette étape est surtout celle de la mise en place des organismes d'autogestion élus démocratiquement.

Rationaliser la gestion, signifiait assurer la bonne marche de ces organismes et aussi organiser, en amont et en aval, des structures de services. L'Office National de la Réforme Agraire (qui a soulevé tant de controverses), chargé de l'organisation du secteur socialiste agricole constitue la principale de ces structures. Les conditions de sa création, sa conception, son orientation, son rôle seront passés en revue dans un souci de corriger des appréciations que nous pensons contraires à la réalité.

Enfin nous aborderons le contexte général d'évolution de l'expérience et ses premiers résultats. Le dynamisme du secteur socialiste autogéré agricole rencontrait cependant d'innombrables difficultés sur le terrain. Celles-ci risquaient de s'aggraver par les tendances de l'évolution politique au niveau des centres de décision. De nouveaux conflits s'y manifestaient et menaçaient l'édification socialiste par leurs conséquences. Nous essaierons de montrer comment cette situation déterminait le développement du secteur socialiste (élargi par les nationalisations d'octobre 1963), du congrès des travailleurs de la terre (fin octobre de la même année), du F.L.N., de la Fédération des travailleurs de la terre (fin 1964) et accélérait la chute du régime.

Mais la lutte politique « tous azimuts », ses répercussions, l'insuffisance des moyens techniques, l'expérience du secteur socialiste autogéré agricole sera loin d'être négative. Ses résultats et ses premières réalisations sur une aussi courte période constituent au contraire un bilan positif et encourageant.

PREMIERE PARTIE

COLONISATION, PAYSANNERIE ET REVOLUTION

Chapitre I

L'AGRICULTURE ALGERIENNE : CARACTERISTIQUES GENERALES COLONISATION ET SORT DE LA PAYSANNERIE

I. Déséquilibre sectoriel

L'occupation de l'Algérie, à partir de 1830 a eu pour conséquence de déposséder, par divers moyens, les paysans algériens des meilleures terres et de les cantonner progressivement sur celles qui étaient moins propres aux cultures.

Disposant du pouvoir politique répressif, des moyens techniques et financiers, les colons européens purent ainsi développer leurs exploitations au fur et à mesure de l'apparition des nouveaux progrès dans la technologie et la gestion agricoles dans le monde. Leur production (vins, céréales, agrumes et produits maraîchers) encouragée et protégée, trouvait des débouchés faciles et rémunérateurs en métropole. Les colons bénéficiaient également d'une main-d'œuvre abondante et à bon marché.

La paysannerie autochtone, à l'exception d'une faible minorité de privilégiés, était écrasée par la domination coloniale et maintenue en marge du processus de modernisation. De plus, sa croissance démographique rendait les superficies des propriétés plus exigues et augmentait le nombre des paysans sans terre. Au fil des années sa situation archaïque

devenait de plus en plus précaire. Ses méthodes de culture étaient restées traditionnelles, mais d'une tradition appauvrie et rendue caduque par les progrès réalisés dans le secteur de la colonisation.

Ce dernier prit la dénomination de secteur moderne et on appela l'autre, par euphémisme, « secteur traditionnel ».

Ainsi, la cause de la paupérisation était escamotée. Le retard de la paysannerie fut souvent imputé à son attachement aux « traditions » alors qu'il incombait dans une très large mesure au système colonial lui-même. Réduite à une économie de maigre subsistance, la paysannerie ne pouvait accumuler les moyens pour son développement et constituait un immense réservoir de main-d'œuvre.

Le déséquilibre entre le secteur moderne et le secteur traditionnel se doublait du déséquilibre dans la production agricole : celle-ci ne répondait pas aux besoins de l'Algérie mais au profit des colons et de l'économie française dont elle dépendait en amont et en aval. Les productions, tel que le vin, la plus grande source des revenus des colons, étaient exportées en France. Ce pays fournissait en contrepartie la quasi totalité des produits et du matériel nécessaires à l'agriculture.

Malgré la tentative d'industrialisation au cours des dernières années, avant l'indépendance, l'agriculture s'inscrivait encore pour 35 % à 40 % du revenu national (Algérie) ; ce qui montre son poids dans l'économie.

II. Disparité des revenus et prospérité des colons

Le sort tragique de la paysannerie apparait dans le rapport « Maspétiol » lequel constate : « que le revenu de quelques 5 840 000 cultivateurs musul-

mans et de leurs familles, n'excédait pas en 1955, le montant misérable de 19 200 francs (anciens) par tête, tandis que celui des 15 000 personnes appartenant aux « couches supérieures », toutes européennes, était de 1 500 000 francs par tête et que celui des 595 000 personnes appartenant aux classes moyennes (dont 545 000 européens) était de 227 000 francs par tête ».

La prospérité d'une minorité européenne et notamment des colons (sans minimiser leurs capacités d'entreprise) est dûe à la nature fondamentale du colonialisme. La disparité des revenus entre les musulmans et les européens est le reflet et la concrétisation des inégalités entre les deux secteurs, moderne et traditionnel et entre les deux communautés. Elle illustre la politique de domination et d'exploitation qui s'exerçait sur le peuple algérien.

Quant aux réalisations effectuées par la colonisation, elles n'ont profité qu'aux possédants européens et à une infime minorité de possédants musulmans. La population algérienne, elle, a vu ses revenus diminuer au cours de la période coloniale. Ses terres céréalières devenaient de plus en plus inaptes à la production. Leur rendement moyen à l'hectare allait chuter de 5,3 quintaux à 4,7, ramenant ainsi la production annuelle moyenne de 20 millions à 16 millions de quintaux.

Le cheptel, l'une des principales richesses de l'Algérie, se réduisait, lui, de 8 200 000 têtes, en 1871-1880, à 4 350 000 vers 1946-1953. Cette baisse de la production animale de près de 50 % ajoutée à celle des céréales (de 20 %) se produisait pendant que le chiffre de la population autochtone augmentait de plus de 50 %. Cette dernière voyait sa situation se dégrader régulièrement. La sollicitude des pouvoirs publics allait principalement aux colons

qui, à titre d'exemple, reçurent en 1953, 40,3 milliards sur les 45,8 milliards de crédits à court terme, alloués à toute l'agriculture.

Ces causes et bien d'autres expliquent l'état de la paysannerie algérienne et du bas niveau de son agriculture. Ce n'est point « la civilisation musulmane » qui freinait son activité économique comme l'affirmaient de nombreux auteurs, tel M. Gendarme.

La civilisation musulmane, faut-il le rappeler, a au contraire, fait preuve d'un grand dynamisme économique, comme le prouverait une lecture objective de l'histoire. De nos jours, les « musulmans » lorsqu'ils sont placés dans de bonnes conditions ne le cèdent en rien, en esprit d'entreprise et de réalisation aux autres communautés humaines. Mais c'est là un autre problème...

III. Les causes structurelles des inégalités entre le secteur « moderne » et le secteur « traditionnel » : données statistiques

Au recensement de 1950-1951, et pour l'Algérie du Nord, les terres étaient ainsi réparties :

Propriétés musulmanes	Propriétés européennes	Domaines de l'Etat
7.133.000 has	2.703.000 has	11.000.000 has

Les terres dites utiles comprenaient 13 000 000 has. Sur l'ensemble de ces superficies, 6 800 000 has seulement étaient cultivés et dont 2 200 000 has des meilleures terres appartenaient aux 21 650 colons européens.

Les 6 300 000 paysans musulmans (en 1954) exploitaient eux, 4 600 000 has. D'après M. Egretaud, (Réalité de la Nation Algérienne, Ed. Soc. 1957) la valeur moyenne de l'hectare de la colonisation était trois fois supérieure à celle de l'hectare du secteur traditionnel. Cette disparité flagrante engendrait des revenus nettement disproportionnés entre les deux groupes d'agriculteurs (européens et musulmans) comme cela ressort des chiffres suivants (milliards anciens) :

	Exploitations non musulmanes	Exploitations musulmanes	Ensemble
Production végétale	155,2	62,91	218,1
Production animale	9,7	46,1	55,8
Revenu brut	164,9	109	273,9
Autoconsommation	4,7	45,2	49,9
Commercialisation	160,2	63,8	224

Ce « tableau de l'économie algérienne de 1960 » montre aussi la faible part de la production animale (1/5 environ) dans le revenu brut de l'agriculture. Le vignoble, à 95 % propriété des colons, joue, comme on s'en rend compte, un rôle prépondérant dans la production végétale et se trouve entièrement dépendant du marché intérieur français.

Evidemment une économie agricole de ce type ne manquait pas de provoquer un chômage chronique, total ou partiel, parmi la population musulmane. Le même rapport Maspétiol, (publié en 1955)

estimait à un million le nombre de chômeurs, se répartissant ainsi :

Chômeurs totaux urbains	150 000
Chômeurs totaux ou quasi totaux de l'agriculture	370 000
Hommes classés comme aides familiaux mais pratiquement dépourvus d'emplois	480 000
Total	1 000 000

Ce non-emploi endémique acculait des dizaines de milliers d'Algériens à émigrer vers les villes à l'intérieur du pays ou à l'extérieur (France) en quête d'un travail. Ces chiffres malgré leur éloquence ne parviennent pourtant pas à faire ressortir la détresse de la paysannerie algérienne. Bien que les petits propriétaires d'origine européenne fussent loin de jouir de la prospérité des gros colons, ils restaient favorisés, comparés à la grande masse des agriculteurs musulmans.

Le tableau ci-après donne un aperçu des inégalités dans la répartition des exploitations :

(Cf. tableau p. 23).

Il en ressort clairement que les exploitations les plus réduites, de moins d'un hectare et celles de un à dix hectares, au nombre de 445 483, occupent une superficie totale de 1 378 000 has. Les 8 499 exploitations de plus de 100 hectares totalisent à elles seules, 1 688 800 hectares (secteur musulman).

Le secteur européen, lui, avec 6 385 exploitations de plus de 100 hectares, s'étend sur une superficie de 2 381 900 hectares. Le reste, soit 15 652 exploitations, ne constitue que 344 000 hec-

Catégories d'exploitations	Nombres d'exploitants			Superficie totale (milliers d'hectares)		
	Algérie	Europe	TOTAL	Algérie	Europe	TOTAL
Moins de 1 ha	105.954	1393	108.347	37,2	0,8	38
de 1 à 10 ha	339.529	5039	347.568	1341,2	21,8	1363
de 10 à 50 ha	167.170	5585	172.755	3385,8	135,3	3321,1
de 50 à 100 ha	16.580	2634	19.215	1096,1	186,9	1283
Plus de 100 ha	8.499	6385	14.484	1688,8	2381,9	4070,7
Total	**637.732**	**22.037**	**652.769**	**7349,1**	**2726,7**	**10075,8**

tares sur les 2 726 700 hectares, ensemble de la superficie de ce secteur.

IV. Les deux minorités privilégiées : européenne et musulmane et le sort de la paysannerie

On s'aperçoit, d'après la répartition des exploitations agricoles, que deux minorités de possédants, les européens et les musulmans, dans leurs secteurs respectifs, accaparent la plus grande superficie des terres cultivables. Cependant ces inégalités n'ont pas les mêmes conséquences sur la paysannerie pauvre musulmane que sur les petits propriétaires européens. Ces derniers, à la différence de la paysannerie, constituaient une infime minorité par rapport à l'ensemble de la population européenne. De plus, ils faisaient partie du système dominant. Ils bénéficiaient des avantages que leur offrait celui-ci au même titre que le reste des européens dépourvus de grandes richesses et qui formaient la base humaine, la masse sur laquelle s'appuyait la colonisation. Exploités dans une certaine mesure par les gros possédants, ils se trouvaient, par la nature même du système colonial, dans l'état d'exploiteurs, par rapport aux paysans musulmans.

Aussi le sort de la masse paysanne ne pouvait souffrir d'aucune comparaison avec celui, somme toute, privilégié des petits propriétaires européens lesquels n'étaient pas réduits à la misère. On estimait généralement que pour les fellahs algériens, le seuil de la sous-alimentation se situait à 12 hectares de terre ; et qu'il en faudrait à chacun 25 hectares labourables pour vivre avec sa famille. On peut ainsi imaginer les conditions de vie des centaines de milliers de paysans qui ne disposaient même pas de 12 hectares (seuil de la sous-alimentation). Pour

survivre dans la dignité, ils devaient déployer une somme extraordinaire de persévérance et d'énergie.

Certes, de nombreux auteurs et spécialistes se sont penchés sur la situation de cette paysannerie. Des tentatives furent parfois esquissées pour y remédier. Qu'elles aient été préconisées par des politiciens musulmans ou français ou prises à l'initiative du gouvernement, elles furent toutes vouées à l'échec.

Elles se heurtèrent à l'opposition systématique de la minorité européenne disposant de tous les leviers de commande et agissant au nom de la puissance coloniale. Il n'était pas dans l'intérêt de cette dernière d'effectuer les transformations fondamentales de structure, lesquelles auraient seules permis d'améliorer la situation de la paysannerie comme celle d'ailleurs de l'ensemble de la population musulmane. La puissance coloniale ne pouvait passer outre à l'opposition de la minorité privilégiée et mettre ainsi fin au système d'exploitation sur lequel elle était fondée.

Aussi la solution de ce problème se trouvait-elle liée au changement du pouvoir politique et à son remplacement par une autorité algérienne. C'est ce que tentait de réaliser le mouvement national algérien (tendances diverses) par les voies légales de la lutte politique depuis une génération. Mais l'obstination de la puissance coloniale, sa politique répressive rendaient vaine l'action du mouvement national et la condamnaient à l'impuissance, au déclin et à l'éclatement qui eut lieu début 1954.

C'est alors qu'un groupe de militants résolus prit l'initiative de sortir le « mouvement national de l'impasse » en déclenchant l'action du 1er novembre 1954. Cette action devait se prolonger sur une période de sept ans et demi, provoquer une transfor-

mation radicale des données du problème algérien et aboutir à l'indépendance nationale de l'Algérie, en 1962.

La lutte révolutionnaire armée fut menée au prix de grands sacrifices, d'abnégation, dans un combat des plus meurtriers et de bouleversements dans le pays. Elle redonna aux Algériens le sentiment de dignité et développa leur sens des responsabilités. Elle suscita la remontée des masses populaires au niveau de l'histoire, jeta les bases de l'organisation future du pays et dégagea les grandes lignes de la politique d'édification socio-économique et culturelle dans la voie socialiste (programme de Tripoli). Certes, le déclenchement du mouvement révolutionnaire n'eut pas pour cause exclusive la question agraire. Il s'inscrivait dans le processus des luttes de libération nationale. Il marquait la volonté de mettre fin à la domination coloniale et de réaliser les aspirations de la communauté algérienne à l'indépendance nationale.

V. La résistance traditionnelle de la paysannerie et son rôle dans la révolution

Mais la question agraire et la participation massive de la paysannerie à la lutte influèrent fortement sur le contenu et la forme de ce mouvement. Elles lui assurèrent ce caractère fondamental et radical dans la lignée des grandes insurrections paysannes contre l'occupation française de l'Algérie.

C'est bien la paysannerie qui, dépossédée de ses terres, résista les armes à la main contre la colonisation et sacrifia les meilleurs de ses fils. Et le combat une fois perdu, n'a-t-elle pas continué la lutte, sous des formes moins violentes, contre les tentatives de dépersonnalisation et de destruction de ses valeurs ?

Elle incarna, tout au long de l'histoire, l'élément permanent de la société algérienne. Appauvrie matériellement et culturellement, elle avait perdu, néanmoins, la capacité de s'organiser seule en mouvement révolutionnaire. Mais c'est grâce à l'adhésion paysanne que ce dernier connut l'ampleur et le dynamisme indispensables à sa réussite.

La jonction du courant militant révolutionnaire (issu du sein de PPA-MTLD-1953-54 après sa scission) avec la paysannerie (comme avec les autres couches des masses populaires) fit de celle-ci le centre de la lutte (par la guerilla) et lui ouvrit de nouvelles perspectives ; cette paysannerie comprit alors le sens de ce combat – le sien. Son engagement dépassa largement le cadre de ses préoccupations spécifiques pour s'intégrer dans une lutte dont la portée débordait les frontières de l'Algérie. Les paysans, que d'aucuns prétendaient « freinés par la tradition arabo-musulmane », et dont d'autres sous-estimaient les capacités de lutte (comme les dirigeants du mouvement national oulamas, UDMA et certains chefs PPA-MTLD ainsi que le PCA) se transformèrent et s'adaptèrent, avec une rapidité étonnante, aux techniques et aux méthodes de combat les plus modernes.

VI. Un Mouvement révolutionnaire authentique

En opérant la fusion des masses paysannes, urbaines et des militants en son sein, le FLN-ALN devint un mouvement révolutionnaire authentique. Sa force permit ainsi de saper les fondements de la domination colonialiste.

Ni la force armée dont disposait celle-ci (plus de 500 000 soldats équipés des moyens les plus modernes), ni la répression, les massacres, ni les

promesses n'empêchèrent ce mouvement populaire d'une rare ampleur de parvenir à l'indépendance nationale. Même ses propres crises, ses contradictions et notamment celle du GPRA qui survint en 1962, au moment de la proclamation de l'indépendance, ne purent le dévier de sa trajectoire.

Pour un mouvement populaire d'une telle profondeur, l'objectif de l'indépendance, très important en soi, ne constituait pourtant qu'une étape et un moyen sur le chemin de la libération afin de rétablir le pays sur de nouvelles bases, politiques, économiques, sociales et culturelles.

Le développement de la lutte, son âpreté, la part décisive qu'y prenaient les masses populaires, favorisaient l'évolution des idées, la maturité et la conscience politiques dans le sens révolutionnaire.

Chapitre II

ACCESSION DE L'ALGERIE A L'INDEPENDANCE NATIONALE : CARACTERISTIQUES DE LA NOUVELLE SITUATION

I. L'indépendance, la paralysie des activités et l'exode des Européens

Le passage de l'Algérie à l'indépendance nationale, après cent trente ans d'occupation et plus de sept ans d'une lutte meutrière, s'est effectué dans les conditions les plus défavorables. La violence de la guerre, l'acharnement mis par les forces coloniales à briser la résistance populaire algérienne et la détermination de celle-ci pour atteindre ses objectifs eurent pour effet de créer des tensions peu propices à la prise en charge du pays par le pouvoir algérien.

Les accords d'Evian

Issus d'un compromis, ces accords se voulaient un instrument juridique pour préserver les intérêts des deux parties et instaurer des rapports nouveaux entre l'ancienne puissance coloniale et l'Algérie indépendante. Mais, dès leur signature, ils se sont trouvés déjà dépassés par le développement rapide de la situation.

La quasi totalité de la minorité européenne aveuglée par l'OAS y voyait une « trahison » du gouvernement français. Se croyant abandonnée par la « métropole », elle lia son sort à l'OAS et aux militaires (français) « putschistes » aux idées rétro-

grades sans lien avec la nouvelle situation. Longtemps nourrie de concepts racistes de supériorité et de domination, elle n'était pas en état d'admettre les changements qui la mettraient sur un pied d'égalité avec la population musulmane. Ayant de plus soutenu ou participé à la répression de cette dernière, elle prit peur (dans sa grande majorité) du « pouvoir des Arabes ». Ainsi s'explique son exode précipité et massif.

Ce départ massif des européens eut pour répercussion immédiate l'arrêt total ou partiel des activités économiques et la paralysie des circuits techniques et administratifs. Une volonté délibérée de sabotage (OAS) ne manqua pas d'aggraver les séquelles du système colonial où les européens occupaient les fonctions, les emplois et la plupart des activités vitales du pays.

Les structures administratives, économiques et techniques se vidèrent en quelques semaines de leur personnel qualifié.

II. Insuffisance de l'encadrement algérien et difficultés de la prise en charge

Les cadres algériens, en très faible nombre et de niveau de formation insuffisant malgré les promotions rapides pendant les dernières années de la guerre, n'étaient pas de ce fait, en mesure de prendre la « relève ». Quant aux cadres européens restés sur place, habitués à l'ancien système, ils ne pouvaient d'emblée se réadapter aux circonstances nouvelles. Leurs possibilités se trouvaient réduites, de surcroît, par les divisions et les luttes politiques.

Vu sous l'angle de l'efficacité immédiate, le départ précipité des Européens eut pour conséquence de diminuer de plus de trois quarts l'effectif

du personnel nécessaire au fonctionnement de toute l'administration et de l'économie du pays.

Celle-ci, bien que conçue selon l'intérêt colonial, comme toutes les autres réalisations, aurait pu servir de point de départ et assurer la transition jusqu'à l'édification d'une économie nationale. Sa technologie réorientée dans ce sens n'était pas à négliger, aussi limitée fut-elle, après plus de cent trente ans de colonisation. Mais l'héritage « positif » de cette dernière prenait, en quelque sorte, l'aspect d'un handicap dans les conditions de l'accession de l'Algérie à l'indépendance nationale.

Ce pays demeurait, cependant, surdéterminé par l'infrastructure économique, technique, culturelle et sociale mise en place par l'ancien occupant, dans un sens néo-colonial. C'est l'une des significations du Plan de Constantine.

L'indépendance politique n'avait pas pour but un simple changement de pouvoir mais la rupture radicale avec le système colonial sous toutes ses formes. Cette contradiction entre l'état de l'héritage colonial et la poussée révolutionnaire au niveau politique, non résolue, risquait de maintenir le pays dans la sujétion et de vider le concept d'indépendance de son contenu. Ce risque était d'autant plus réel que le pays était ravagé par les conséquences de la guerre. Il fallait prendre en charge les familles des centaines de milliers de morts, les veuves, les orphelins, les centaines de milliers de personnes regroupées dans les camps, les réfugiés des frontières, les prisonniers.

La perturbation des activités économiques laissait sans emploi une partie considérable des travailleurs qui venaient ainsi gonfler le nombre déjà très élevé des chômeurs endémiques. L'accumulation de toutes ces difficultés au moment de l'indépendance

constituait un handicap des plus difficiles à surmonter, quelles que fussent la résolution et les capacités du régime prenant la relève.

Pour limiter au minimum les effets du bouleversement provoqué par la guerre sur les plans humain, social, économique et administratif, il aurait fallu préparer dans les meilleures conditions le passage de l'Algérie à l'indépendance nationale. L'exécutif provisoire, pouvoir de transition prévu par les Accords d'Evian, dépassé par les évènements, était loin de maîtriser la situation. Aussi, une variation qualitative et quantitative des activités vitales, était inévitable. Mais elle prit des proportions alarmantes et risqua d'aggraver le marasme général que traversait le pays.

III. Crises de pouvoir

Ces difficultés inhérentes aux bouleversements dont l'Algérie fut le théâtre, n'auraient pu surprendre une direction révolutionnaire unie, celle du FLN.

Or la plus grande défaillance, au cours de la prise en charge du pays vint de cette dernière. L'éclatement des contradictions au sein des organismes dirigeants du FLN, CNRA, GPRA, Etat-Major, BP, au moment crucial d'accession de l'Algérie à l'indépendance nationale ouvrit une crise dangereuse. Celle-ci prit une telle ampleur qu'elle faillit déclencher la guerre civile, véritable désastre pour le pays.

Les causes de cette crise sont multiples et complexes. Elles sont liées aux conditions mêmes dans lesquelles s'était déroulée la lutte révolutionnaire et à la nature des forces qui y étaient engagées. On sait qu'en 1954, l'action fut déclen-

chée par un groupe issu de la scission du PPA-MTLD. Après avoir pris la dénomination du CRUA, pour se démarquer des autres tendances, il s'organisa sous les sigles du FLN-ALN. Il entraina bon gré, mal gré, la plupart des courants et des dirigeants politiques algériens à l'exception de Messali Hadj et de ses amis. Les membres du FLN-ALN, dont certains disparurent prématurément, ne purent former une direction capable non seulement de diriger et de développer la lutte, (ce qui fut réalisé) mais d'assurer la fusion des forces ainsi mobilisées et leur homogénéité idéologique à un niveau supérieur. Les dures conditions du combat, la répression et la supériorité écrasante de l'adversaire acculaient les dirigeants à parer au plus pressé. L'activisme supplantait souvent la prévision à long terme. Au niveau de la base, la dynamique de la mobilisation suppléait à cette carence. Mais à celui des organismes dirigeants, cette dernière ouvrait la voie aux luttes internes, à la formation de groupes, aux velléités autonomistes des « chefs », des Willayats et parfois des zones et des secteurs.

Le congrès de la Soummam (20 août 1956), malgré les conditions dans lesquelles il s'est déroulé, esquissa les grandes lignes de l'orientation future du pays, tenant ainsi compte des aspirations des forces engagées dans le combat de libération (1). Mais c'est le Congrès de Tripoli qui précisa la synthèse de cette orientation, en un programme cohérent, adopté par le CNRA, en juin 1962, à l'unanimité de ses membres.

(1) « Le sens politique du FLN s'est vérifié d'une façon éclatante par l'adhésion massive des paysans pour lesquels la conquête de l'indépendance nationale signifie en même temps la réforme agraire qui leur assurera la possession des terres qu'ils fécondent de leur labeur ».

IV. Le Congrès de la SOUMMAM

Le Congrès de la Soummam, bien qu'il tentât de réagir contre ces manifestations, ne fut pas lui-même exempt de cet état d'esprit. Pour des visées plus ou moins personnelles, il suscita les querelles inopportunes de la « primauté de l'intérieur » sur l'« extérieur » et du « politique sur le militaire ». L'affirmation de ces évidences que personne ne contestait, sema la confusion et la désunion au sein des forces révolutionnaires. Par la suite, les membres du CCE (issu du Congrès) obligés par la répression de quitter le territoire national tentèrent d'imposer, de l'extérieur, leurs prérogatives à l'intérieur.

C'est propablement au cours de cette période qu'un certain déséquilibre s'instaura dans la marche de la révolution.

Les institutions supérieures du FLN, en formation, furent faussées par la lutte des clans et son corollaire, la recherche de clientèle. Assez fréquemment les critères révolutionnaires furent sacrifiés aux nécessités de cette lutte. La conséquence fut que des éléments opportunistes ou de convictions modérées parvinrent à s'implanter dans les instances dirigeantes. Ils en diminuèrent la représentativité auprès de la base et provoquèrent les contestations de cette dernière.

V. Les négociations exacerbent la lutte pour le pouvoir

Nouveaux clivages

Les négociations ouvertes entre le gouvernement français et le GPRA, laissant prévoir la fin proche des hostilités ne manquèrent pas d'exacerber la lutte pour le pouvoir au sein du FLN. Elles

mirent en évidence les désaccords entre les dirigeants de ce mouvement sur le contenu du résultat de ces négociations. Au cours de cette période marquée par la tension sérieuse entre l'Etat major et le GPRA, les clivages se dessinaient de plus en plus nettement, malgré les précautions prises afin de sauver les apparences d'unité devant l'opinion publique algérienne et étrangère. En réalité, des groupes s'étaient déjà constitués et agissaient indépendamment les uns des autres, pour renforcer leurs positions.

Bien que solidaires contre l'Etat-Major, les membres du GPRA ne formaient pas un bloc homogène. Trois ministres, celui de la défense, de l'intérieur et de l'armement et des liaisons y détenaient les véritables leviers de commande. Le Président du GPRA et ses amis, d'origine « centraliste » (2) tentaient de faire leur propre jeu. Les prisonniers de Turquant (Ben Bella, Boudiaf, Khyder, Aît Ahmed, Bitat) qui devaient jouer le rôle d'arbitre étaient eux-mêmes divisés et ne pouvaient de ce fait mettre fin aux déchirements des instances dirigeantes. Ils déçurent ainsi l'espoir d'une bonne partie de la base qui voyait en eux les « grands chefs » capables d'unifier les rangs de la révolution.

Mais en gros, deux principaux courants apparaissaient. Celui du GPRA (soit par idéologie, soit par intérêt de pouvoir, ou par les deux), liait son sort aux accords d'Evian et à leur application. Il était amené, par voie de conséquence à entraver l'élan révolutionnaire et à favoriser la constitution d'un régime algérien modéré. Et celui de l'Etat

(2) Courant issu de la scission du PPA-MTLD, composé d'anciens dirigeants du Comité central de ce mouvement.

Major et des militants qui défendaient la position de la continuité révolutionnaire.

A l'intérieur de ces courants, la pratique des alliances tactiques faisait bon marché des critères révolutionnaires. C'est ainsi qu'on voyait les anciens de l'UDMA soutenir Ben Bella, lui-même proche des positions de l'Etat Major. De l'autre côté, Boudiaf qui prônait le prolongement de la révolution et un socialisme intransigeant, s'alliait avec Krim lequel défendait la politique du GPRA et des accords d'Evian. Bien d'autres anomalies montraient que le déchaînement des passions, la lutte forcenée pour le pouvoir poussaient à l'aveuglement des hommes – par ailleurs courageux et intelligents – et leur masquaient les véritables problèmes du pays et l'enjeu de la lutte populaire.

VI. Le Congrès de Tripoli

Plusieurs mois après le cessez-le-feu et à la suite de conciliabules, de manœuvres et de tergiversations, on put enfin réunir le CNRA. Le but de ce congrès était de préparer un minimum d'institutions aptes à assurer la prise en charge du pays dans les meilleures conditions. Pour cette fin il s'avérait urgent de reconvertir le FLN en parti et de jeter les bases idéologiques et pratiques d'un programme d'action. En fait, les réticences du GPRA et leur hostilité à ce congrès ne contribuèrent pas à en assurer le succès. Si aucun congressiste ne s'opposa à l'adoption de ce programme, l'unanimité disparaissait au moment de l'élection de la nouvelle direction. Après des incidents pénibles, les membres du GPRA mis en minorité se retirèrent de la réunion. La majorité procéda, seule, à la désignation des responsables parmi lesquels ne figuraient aucun partisan du gouvernement provisoire.

Dès lors, la rupture entre les tendances était consommée et la crise éclatait au grand jour. Les conséquences de cette dernière allaient menacer non seulement l'unité des forces révolutionnaires mais aussi celle du pays. Si la responsabilité de cette affaire retombait sur toute l'équipe du CNRA, la part qui incombait à la minorité (GPRA) était de loin la plus lourde. Celle-ci refusa de se plier aux règles d'une « démocratie balbutiante » mais qui aurait pu s'améliorer et s'instaurer dans les nouveaux rouages du pays. La paix revenue, elle se serait substituée aux « rapports autoritaires » imposés par les nécessités du combat. L'organisation populaire en aurait tiré le plus grand profit aussi bien pour résoudre les contradictions que pour accomplir les tâches les plus urgentes.

L'occasion offerte par le Congrès de Tripoli pour engager un débat démocratique et doter le pays d'une authentique direction nationale fut ainsi gâchée avec une inconscience inqualifiable.

VII. La scission et la formation du pouvoir de « Tlemcen » et ses conséquences

Après plusieurs semaines de déchirements, d'erreurs, de dangers, le groupe de Tlemcen (Etat Major et Bureau politique) élimina celui du GPRA. Soutenu par l'ALN des frontières et les Willayats de l'intérieur, à l'exception de celles de Kabylie (Willaya 3) et de l'Algérois (Willaya 4) ; il s'empara du pouvoir non sans résistance et effusions de sang. Toutes ces péripéties ne se déroulèrent pas sans briser l'élan enthousiaste des masses populaires et leur immense potentiel politique. Elles désorganisèrent les structures du FLN et de l'ALN lesquelles s'étaient maintenues contre les assauts répétés des

forces de répression. En quelques mois de lutte pour le pouvoir, l'édifice révolutionnaire s'était réduit dans une grande proportion. On était en droit de s'attendre, tout au contraire, à son renforcement.

Pendant cette période de crise aigüe et de démobilisation des forces les plus révolutionnaires, les opportunistes aux instincts égoïstes émergeaient des profondeurs où les avait confinés l'exaltation du combat. Les valeurs d'abnégation et de sacrifice se voyaient battues en brèche par l'arrivisme en tous genres, politiques et autres. Les combattants anonymes avec ou sans armes, la véritable force de la révolution, tombaient dans l'oubli ou se trouvaient sollicités pour servir d'appoint aux factions rivales représentées par certains chefs de Willayat ou des groupes politiques. Le Willaysme (propension à l'indépendance des Willaya) prenait une extension en l'absence d'un pouvoir central incontesté. La défaillance des hommes, leur manque de vigilance révolutionnaire, eurent pour résultat le désenchantement des masses et le détournement des forces politico-militaires vers des objectifs qui s'inscrivaient dans les préoccupations de l'intérêt de pouvoir. Les professions de foi politique ou idéologiques des uns et des autres ne servaient souvent qu'à masquer des ambitions et des visées personnelles. La crise favorisa l'éclosion des groupes de pression qui, profitant du « champ libre » cherchaient soit à parvenir aux sphères de direction, à briguer des postes, soit à assouvir leurs passions idéologiques et politiques.

Chapitre III

ATTITUDE ET INITIATIVE DE LA « BASE », EFFORT DE REDRESSEMENT DU NOUVEAU POUVOIR

I. Initiatives populaires et mouvement des travailleurs dans les entreprises

Les répercussions de la crise sur les structures et le moral de la base ne parvinrent pas à éteindre l'enthousiasme et l'engagement révolutionnaires. De nombreux militants (avec ou sans armes), les cadres, continuaient à accomplir leur devoir dans l'anonymat, à l'écart des controverses.

Les masses populaires, après les grandes manifestations de joie au moment de l'indépendance et la douche froide provoquée par le spectacle des divisions ne désespéraient pas de voir la situation se « normaliser ».

Les paysans qui avaient supporté le plus lourd poids de la guerre en sacrifices et souffrances se remettaient au travail, avec de maigres ressources mais aussi avec courage. Les deux millions de regroupés, les quatre cent mille détenus, les trois cent mille réfugiés des frontières retrouvaient avec la liberté, les difficultés pour se réinsérer dans une société complètement bouleversée.

Mais c'est au sein des entreprises agricoles et industrielles abandonnées par leurs propriétaires qu'allait naître le mouvement le plus significatif

pour l'avenir. Le départ précipité d'un important nombre de colons offrit l'occasion aux travailleurs de prendre en main ces entreprises ainsi vacantes et d'en maintenir les activités dans des conditions difficiles.

Ce mouvement fut le plus important dans les « biens vacants agricoles ». Les travailleurs évitèrent l'arrêt de l'exploitation des terres et en assurèrent le minimum de gestion, avec l'aide de l'embryon administratif des syndicats et des éléments de l'ALN-FLN. Car la base, relativement éloignée des sousbresauts politiques allait au concret. Les travailleurs dont le sort dépendait de leurs entreprises, s'acharnaient à les faire fonctionner le mieux possible, avec les moyens qu'ils pouvaient se procurer. Employant un matériel agricole souvent défectueux et insuffisant, sans fonds de roulement pour subvenir aux dépenses nécessaires et à leur rémunération, ils purent tant bien que mal poursuivre la production indispensable au pays.

Cette prise de responsabilité les rendait plus conscients des perspectives nouvelles de se libérer de l'exploitation. Elle satisfaisait l'une de leurs principales aspirations : récupérer la terre.

L'installation des travailleurs sur près de la moitié des terres de la colonisation (1 million d'hectares environ) fut un évènement décisif et la première manifestation de l'engagement de fait du pays dans la voie socialiste... Ce mouvement, en dépit des spéculations tendant à en faire un phénomène indépendant de la révolution fut, bien au contraire, le produit direct de cette dernière et en constitue l'un des acquis les plus positifs. Il signifiait tout simplement que les forces de base, mobilisées et engagées dans le processus de la révolution, poursuivaient leur

action sur la même lancée. Confrontées, dans la nouvelle phase, à des situations concrètes, elles prenaient des initiatives pour les dominer, malgré les défaillances de la « direction nationale ».

II. Les obstacles, les convoitises sur les biens vacants

Cette prise en main des fermes vacantes par les travailleurs ne s'est pas effectuée sans obstacles ni partout avec le même succès.

De nombreuses exploitations furent l'objet de transactions illicites entre les colons et des algériens sans scrupule. Au cours de l'année 1962, une spéculation gigantesque battait son plein et visait tous les biens ; le matériel agricole, le cheptel disparaissaient des fermes. Des algériens nantis convoitaient, parfois avec l'appui des « notables locaux », les « biens vacants ». Des fermes étaient occupées illégalement par des particuliers, forts de ces mêmes appuis. Les travailleurs durent à maintes reprises, s'opposer énergiquement à cet envahissement. Certains travailleurs eux-mêmes (en nombre infime) ne furent pas à l'abri de la tentation.

Les petits paysans avec ou sans terre n'hésitaient pas à déplacer les « bornes » ou à s'emparer simplement de parcelles de terre des « anciens colons ».

Par ailleurs, la gestion consistait dans le meilleur des cas à assurer la production, ce qui constituait déjà une prouesse au milieu de cet environnement. L'organisation des fermes souffrait du manque de moyens, des empiètements, de la défaillance des structures et du manque de qualification des travailleurs pour les opérations de gestion.

La constitution de comités de travailleurs d'inégale valeur, ne pouvait sur ce plan, compenser évidemment toute la technicité des anciens occu-

pants des unités de production. Le fonctionnement de ces dernières, eu regard aux contingences dans lesquelles l'indépendance est intervenue, baissa sensiblement de niveau. Un résultat contraire aurait été des plus surprenants.

On ne pouvait dès lors, former d'autre ambition dans l'immédiat que celle de maintenir approximativement en marche ces unités et leur production. Malgré des insuffisances, les paysans ont montré l'aptitude de « prendre en main les destinées d'un sol qu'ils ont fait fructifier ».

III. Attitude des masses et tentatives de « récupération »

Ils ont renoué ainsi, par leur sens du devoir et des responsabilités, avec une certaine forme de travail collectif. Ce n'est pas au nom d'une doctrine pré-établie sur l'appropriation des moyens de production qu'ils se sont érigés en gestionnaires des fermes vacantes. Leur spontanéité signifiait le bon sens d'un peuple qui voulait prendre en main son destin par un reflèxe salutaire au moment où le pays risquait de s'enfoncer dans le chaos. Cette spontanéité « sans pression aucune, d'une force extérieure ou du sommet » procédait du degré de maturité rendu possible par la révolution populaire. Elle ne devait sa signification à aucune autre idéologie que celle des masses algériennes et de leur révolution. Ce n'était pas un simple hasard si la gestion par la base ou l'autogestion (sous la forme la plus simple) ait surgi dans le milieu paysan, réputé pour être le plus traditionnaliste. (Selon le témoignage de certains responsables de l'ALN-FLN, des unités de production furent gérées collectivement dans les zones échappant (temporairement) au contrôle des forces coloniales au cours de la guerre).

Il y avait là un enseignement significatif (après le rôle déterminant des paysans dans la lutte armée) sur les possibilités des valeurs populaires dites « traditionnelles » et la vanité de certaines théories « dogmatiques ».

Ce mouvement apparaît donc comme partie intégrante des forces sociales mobilisées et développées par la lutte révolutionnaire, sans laquelle il n'aurait pu prendre ce caractère original. Des tendances ou des hommes politiques ont tenté de le « récupérer » et de le ramener à des cadres et à des schémas dépassés en l'exaltant outre mesure. La surenchère « ouvriériste » avait là matière à s'exercer et ne s'en priva point.

D'autres essayèrent de le minimiser sous prétexte que la participation des travailleurs du secteur colon à la lutte de la libération ne fut pas importante, comparée à celle du reste de la paysannerie. On oubliait que la guerre avait duré près de huit ans et que les participants aux activités de la lutte multi-forme furent nombreux dans tous les secteurs, à un moment ou à un autre. La proportion était impossible à établir. D'autre part, des changements, plus importants qu'on ne le pense, sont intervenus au cours de la lutte et après, parmi le personnel des domaines européens. Ce personnel provenait de la paysannerie pauvre. Au moment de l'indépendance, de nombreux travailleurs permutèrent de secteur d'activité. Les plus compromis avec la colonisation désertèrent les domaines ou en furent chassés par une sorte d'épuration exercée à leur encontre, par les travailleurs engagés dans la lutte de libération. On peut affirmer que la proportion des travailleurs agricoles dans la participation à cette lutte ne fut pas très différente de celle des autres catégories sociales.

En réalité ces réticences provenaient de certains milieux (minoritaires) de l'Armée, du Parti et de l'appareil administratif qui, pour des raisons politiques ou des intérêts sociaux, minimisaient le mouvement de base et en freinaient le développement. Ils tentaient par là-même de s'opposer à la forme de socialisme démocratique puisant sa force dans les masses populaires.

Pendant que les uns et les autres spéculaient sur le rôle de ces masses, elles s'efforçaient de maintenir en marche l'appareil de production. Au mouvement des comités de gestion venait s'ajouter l'exemple de « l'opération labours ».

IV. Effort de redressement, pouvoir et mobilisation des masses

Opération « labours »

Les conséquences de la guerre, les évènements graves survenus lors de l'indépendance et la désorganisation qui s'ensuivit dans tous les domaines risquaient de paralyser les activités économiques. Les populations, sorties à peine du cauchemar de la répression, se trouvaient exposées à manquer de l'essentiel vital : l'alimentation. Aussi devenait-il urgent de relancer avec énergie l'ensemble du secteur agricole.

Mais une telle entreprise se heurtait à un cruel manque de moyens. La faiblesse des structures politiques et administratives, l'insuffisance des circuits financiers et commerciaux, un parc matériel réduit et en mauvais état, le déplacement des populations, tels étaient les obstacles à surmonter pour lancer « l'opération labours ». Les méthodes habituelles s'avérant inaptes pour vaincre ces difficultés, le pouvoir eut recours à une véritable campagne

nationale. Il décida de sensibiliser les masses, de mobiliser les hommes et les moyens disponibles pour une action collective.

Des comités composés de militants, de techniciens, de paysans organisèrent les labours, répartirent le matériel agricole, le financement, les semences, indistinctement sur les terres vacantes ou privées. En dépit de quelques tâtonnements, les services essentiels furent assurés pour mener à bien « l'opération labours », vitale pour le pays.

Cette dernière fut ainsi l'occasion de susciter la mobilisation des énergies, l'esprit d'initiative et de suppléer au manque de moyens techniques. Son déroulement satisfaisant permit de labourer et d'ensemencer près de trois millions d'hectares dépassant les prévisions initiales et désarmant les sceptiques.

En plus de son succès économique et technique, l'opération labours ouvrait des perspectives nouvelles d'organisation et d'action collective aux activités économiques. Certes la mobilisation des hommes ne peut pallier toutes les insuffisances matérielles et technologiques. Bien mise au point, cette méthode libère néanmoins des énergies capables de compenser dans une large mesure ces insuffisances. A ce moment crucial de la vie du pays, elle permettait de triompher de nombreux obstacles en assurant la participation effective des masses populaires à la solution de leurs problèmes. Fallait-il encore mettre en place des structures nouvelles rompant radicalement avec celles de la colonisation conçues pour d'autres finalités.

V. Résultat et enseignement de cette expérience

Cette expérience fut riche d'enseignements pour les paysans, les militants et les techniciens

dont elle permit de développer l'esprit de créativité et la conscience politique.

Le paysan qui acceptait la nécessité de mettre ses moyens en commun et de travailler avec d'autres paysans ou avec des comités de gestion, dépassait ainsi sa condition traditionnelle et s'élevait à un autre niveau de responsabilité. Il en était de même du technicien libéré du formalisme administratif, qui déployait son énergie et son esprit d'initiative pour résoudre un problème dont tous les éléments de la solution ne sont pas réunis. Le militant (avec ou sans arme), après avoir lutté sans relâche sur le plan militaire ou politique, pouvait opérer sa reconversion dans les activités économiques sans perdre ses qualités, son dynamisme et servir dans le même processus révolutionnaire.

Le potentiel de lutte, dispersé par les conséquences de la crise du GPRA était susceptible de se reconstituer à l'occasion de ces campagnes d'intérêt national concret. Grâce aux objectifs correspondant aux aspirations et aux besoins du pays, la grande majorité de la population s'identifiait plus facilement à la politique tracée par le pouvoir. Ce qui représentait la voie pour résoudre au mieux les grands problèmes du développement.

Par bien des aspects, l'opération labours débordait le cadre d'une simple activité circonstancielle pour s'inscrire dans une perspective à longue portée. Elle innovait un autre style d'action basé sur le potentiel humain et inaugurait les grandes campagnes pour opérer les réformes profondes, comme la réforme agraire.

C'est ce qui ressort d'une allocation radiotélévisée, du Président Ben Bella, du 3 octobre 1962 :

« ...Pour ce qui est de la mobilisation des masses paysannes, les militants du Parti, avec ou sans uniforme, les syndicats et la jeunesse seront les instruments essentiels de l'instigation d'un dynamisme indispensable à la réussite de la campagne... Ainsi dans ce domaine essentiel, devons-nous mobiliser toutes les compétences et les énergies de notre pays afin de réussir pleinement cette première et indispensable opération de redressement... Elle constitue en effet une étape préliminaire à la réforme agraire que le gouvernement s'attachera à mettre progressivement en application... Cette réforme agraire est, je le répète, la clé de voûte de la politique gouvernementale ».

Grâce à l'adhésion des masses à cette politique (1), à leur abnégation, aux exemples multiples sur tout le territoire national, cette opération, commencée avec deux semaines de retard, connut un succès indéniable.

Certaines minorités, stimulées par cette situation de crise, de troubles, croyaient ce terrain propice à l'application de leurs idées. Ils aspiraient à la direction « idéologique » pour tenter leur « propre expérience ». D'autres, poussant l'inconscience à l'extrême limite, se préparaient à reprendre les armes contre le nouveau pouvoir. Qui se souciait réellement des aspirations et des intérêts du Peuple dans ces moments pénibles ?

VI. Les difficultés du nouveau pouvoir. Les crises en chaîne

Ce qu'on appelle la crise du GPRA, rendit peut-être l'avènement de l'indépendance plus dif-

(1) Inspirée des orientations du Programme de Tripoli.

ficile que les conséquences directes de la guerre et de l'héritage de la colonisation. Ses effets, en tout cas, placèrent le pays dans la pire des situations pour amorcer son développement national.

On comprendra mieux ainsi les difficultés rencontrées par le premier pouvoir (Ben Bella) qui, malgré son énergie et son dynamisme, ne parvint jamais à recréer le potentiel politico-militaire accumulé par la révolution et dilapidé au cours de cette crise. De ce fait, il ne fut pas en mesure de constituer une organisation solide, afin de pallier les conséquences néfastes de la crise et de la guerre, (tant sur le plan humain que politique et social). Le régime de Ben Bella, bien que bénéficiant de l'adhésion et du soutien populaire, ne sut pas valoriser ce potentiel. Il n'arriva pas à éliminer de son sein le jeu des courants politiques et de leurs divergences, celles-ci prenant parfois le caractère de contradictions. L'option socialiste choisie selon le Programme de Tripoli recouvrait ces dernières sans les faire disparaître.

Les adversaires de ce régime ne manquaient pas d'exploiter ces faiblesses dûes, il est vrai en grande partie, aux conditions objectives du pays. Les « historiques » (ceux qui ne faisaient pas partie du pouvoir) reprochaient à Ben Bella son ambition, sa soif de pouvoir et les alliances « contre nature » avec les modérés, (tel F. Abbas, etc...). Cependant, ils oubliaient leurs propres errements qui avaient conduit à ces alliances. Ils pratiquaient les méthodes qui avaient provoqué les faux clivages parmi les forces révolutionnaires. Incapables de surmonter leurs passions et leurs divergences, ils avaient sacrifié l'intérêt supérieur du peuple aux luttes stériles et aux considérations aussi futiles que démagogiques. Une attitude réellement responsable de leur part

aurait évité la dispersion des énergies et permis la constitution d'un pouvoir plus homogène, plus apte à affronter les problèmes posés par l'édification socialiste du pays. Ils étaient donc mal venus de contester une situation qu'ils avaient contribué largement à créer. C'est ce que leur reprochaient à juste raison, la grande majorité des militants et des masses.

Ces remarques n'excusent pas la part d'erreurs commises par le pouvoir de Ben Bella quant aux alliances et au choix des hommes et des méthodes. (Quel pouvoir peut prétendre éviter cette part d'erreur ?).

Celui-ci pressé par les événements, harcelé par ses adversaires, n'ayant su où n'ayant pu mettre à profit les enseignements de la crise, se trouva en butte à de nouvelles contradictions internes.

La nouvelle équipe était à peine installée que des tiraillements sérieux commençaient à s'y manifester. L'appareil d'Etat sous l'autorité de Ben Bella et le FLN dirigé par Khyder ne donnaient pas les signes d'une parfaite coordination. L'armée que le responsable du FLN invitait à « regagner les casernes » ne l'entendait pas ainsi. Au bureau politique, réduit par les crises, s'affrontaient les idées mais aussi les hommes. Pour les uns, un pays « pouvait vivre sans parti, mais non sans Etat ». Les autres affirmaient « la préeminence » du FLN sur tout le reste, c'est-à-dire sur l'Etat et l'Armée.

On voyait que faute d'avoir été résolues en profondeur les mêmes questions resurgissaient aux étapes décisives et suscitaient d'autres difficultés. La reproduction du même phénomène de contradictions au niveau de la direction prolongeait en quelque sorte la crise. Celle-ci prenait un aspect permanent et pesait lourdement sur le destin du régime et du pays.

Ce contexte général ne se prêtait pas d'une manière favorable aux transformations fondamentales et globales que rendait nécessaire, « l'édification du pays, selon des perspectives socialistes ». Il laissait trop de « champ libre » aux entreprises opportunistes « inhérentes à toutes les révolutions ». A la faveur du flou des structures et d'une certaine confusion politique, se développait un dangereux esprit d'arrivisme. Il se manifestait chez une catégorie de la population par la course aux privilèges politiques ou matériels. Les biens abandonnés lors des départs européens (biens vacants) risquaient d'être en partie accaparés par les spéculateurs.

Face à l'éclatement de la direction du FLN, (crise de 1962), à l'impuissance des structures administratives léguées par la colonisation, à l'absence pendant plusieurs mois d'un réel pouvoir national, l'attitude de la base apportait une note d'optimisme. Elle compensait dans une certaine mesure ces défaillances.

DEUXIEME PARTIE

ORIENTATIONS DU PAYS
MISES EN PLACES
INSTITUTIONNELLES ET REGLEMENTAIRES

Chapitre I

DES GRANDES ORIENTATIONS DU PROGRAMME DE TRIPOLI

I. Principes d'orientation socialiste

Dans ses grandes lignes, ce programme (voté à l'unanimité au congrès du conseil national de la révolution algérienne) opte sans équivoque pour le socialisme, la réforme agraire et la planification comme le montrent ces extraits :

«... A la lutte pour l'indépendance, virtuellement terminée, succédera la révolution démocratique et populaire.

« ...Une révolution qui sera toujours aux termes de notre charte »,

« ...l'édification consciente du pays dans le cadre des principes socialistes et d'un pouvoir aux mains du peuple ».

Car, « le développement de l'Algérie, pour qu'il soit rapide, harmonieux et tendu vers la satisfaction des besoins économiques primordiaux du peuple, doit nécessairement être conçu dans une perspective socialiste, dans le cadre d'une collectivisation des grands moyens de production et d'une planification rationnelle ».

« Ces tâches », précise encore le Programme de Tripoli, « ne peuvent être réalisées par une classe sociale, aussi éclairée soit-elle. Car celle-ci s'empa-

rant du pouvoir, risquerait de l'exercer à son « profit exclusif ». Seul le peuple, dans toutes ses couches sociales – la paysannerie en premier lieu – est en mesure de le mener à bien ».

« Certes, l'aspiration au socialisme est un objectif fondamental des peuples sous-développés, dont le retard, les structures politiques et économiques sont le fait de l'impérialisme colonial. Une telle aspiration, une fois la domination coloniale liquidée, ressurgit au niveau des masses populaires et cherche une voie. Celles-ci qui ont tant souffert pour accéder à une indépendance qu'elles veulent authentique, entendent ne pas être victimes d'une exploitation larvée ou d'un « paternalisme autochtone » qui rappellerait singulièrement l'ex-colonisateur... »

II. La réforme agraire

Quant à la réforme agraire « ...elle doit être entreprise autour du mot d'ordre » la terre à ceux qui la travaillent et selon les principes suivants :

– Interdiction immédiate des transactions sur la terre et les moyens de production de l'agriculture ;

– limitation de la propriété selon les cultures et les rendements ;

– expropriation des superficies dépassant l'optimum fixé ;

– cession gratuite des terres récupérées aux paysans sans terre ou insuffisamment pourvus ;

– organisation démocratique des paysans en coopératives de production ;

– création sur une partie des terres expropriées de fermes d'Etat avec participation des ouvriers à leur gestion et aux bénéfices ; ces fermes faciliteront l'action sur le marché et constitueront une base de

départ pour la formation des cadres, de moniteurs agricoles ;

– interdiction de la vente ou de la location des terres distribuées pour éviter la reconstitution de la grosse propriété ;

– annulation des dettes des paysans, des Khammés, et des métayers à l'égard des propriétaires fonciers, des usuriers, et des services publics ;

– aide matérielle et financière de l'Etat.

Ces principes de la réforme agraire, allaient être dépassés, (du moins dans la première phase) à la suite des événements survenus au lendemain de l'indépendance et que les initiateurs du programme ne pouvaient prévoir dans toute leur ampleur ; (le départ des européens et le mouvement des comités des gestion). Ils demeuraient cependant valables comme principes directeurs pour l'orientation de la future réforme agraire.

III. Cadre de développement

Enfin les lignes suivantes font apparaître le cadre général du développement économique : « Faire disparaitre l'emprise des monopoles par une refonte des relations economiques avec l'étranger... Eliminer les obstacles intérieurs par une transformation radicale des structures de la vie rurale... Industrialiser pour répondre aux besoins du peuple... Pour arriver à ces fins, la planification et la prise en charge de l'économie par l'Etat avec la participation des travailleurs sont une nécessité ».

La planification seule permettra :

« L'accumulation du capital nécessaire à une industrialisation rentable dans une période relativement courte,

La décentralisation des décisions d'investissements les plus importants,

La suppression des gaspillages et des faux-frais dus à la concurrence entre les entreprises ;

La participation des travailleurs à la gestion de l'économie permettra le contrôle de l'exécution du plan et son adaptation progressive aux possibilités existantes.

La relance de l'économie sur les nouvelles bases passe par un bouleversement complet des structures actuelles ».

IV. Orientation socialiste et action du pouvoir

Ainsi il se dégage de ces lignes les points essentiels à partir desquels se développera la pensée du régime et son orientation vers la révolution agraire. Celle-ci englobera non seulement toutes les terres des colons – (dont la dernière tranche sera nationalisée en octobre 1963) – mais aussi celles des propriétaires algériens. Le problème de la distribution de la terre pouvait prêter à équivoque ; il convient de préciser qu'il s'agit de répartition collective. La formulation de cette notion de redistribution des terres contient des imprécisions et une hésitation sur le type de la gestion collective à préconiser à la phase de la révolution agraire dans le secteur des propriétaires algériens.

Bien qu'ayant déjà tracé la voie, l'expérience des premiers comités de gestion était à l'époque trop récente tant elle montrait déjà des insuffisances qu'il fallait rapidement corriger par l'instauration d'un système de gestion plus rigoureux. Des interférences de toutes natures étaient fréquentes. La tutelle mal exercée sur les comités de gestion par l'administration et d'autres organismes suscitait de

nouvelles contradictions. L'inadaptation des circuits administratifs, financiers et commerciaux embryonnaires ne favorisait pas le développement harmonieux des activités des comités.

L'intervention du pouvoir politique central s'avérait indispensable pour assainir la gestion et le fonctionnement démocratique des organismes au sein des entreprises. A ce sujet, Ben Bella devait affirmer, le 4 décembre 1962, devant l'Assemblée nationale : « ...Ces comités de gestion démocratiquement élus, permettront une véritable promotion sociale et économique des travailleurs qui seront ainsi associés étroitement à la responsabilité des entreprises... ».

V. Principales lignes de force de l'orientation

Ces options qui contiennent les principales lignes de force de la politique du nouvel Etat et en fixent l'orientation sont : la révolution démocratique et populaire, les principes socialistes, le pouvoir aux mains du peuple, la satisfaction des besoins économiques primordiaux, la collectivisation des grands moyens de production et d'échange et la planification rationnelle.

Elles précisent la nature des forces sur lesquelles doit s'appuyer la révolution : les masses populaires et en premier lieu la paysannerie pauvre et les travailleurs. D'une manière générale, c'est tout le peuple et les forces du FLN-ALN qui étaient appelés à se mobiliser autour des nouvelles options du pays et ceci au sein d'un grand mouvement patriotique.

Il ne s'agissait donc pas de la « révolution prolétarienne » et de la lutte de classe traditionnelle préconisée par l'orthodoxie marxiste qui fait de la classe ouvrière la base de la révolution. A la diffé-

rence de celle-ci, la révolution algérienne est bien dans la réalité du pays et allait dans le sens des aspirations populaires.

Cependant, en raison des insuffisances de l'élaboration théorique et de l'organisation révolutionnaire, ces orientations risquaient de laisser le champ libre aux courants et idées politiques opportunistes ou rétrogrades, lesquels n'auraient pas manqué de se substituer au vrai pouvoir du peuple selon leurs parti-pris, au mépris des valeurs essentielles du pays. Ce risque était d'autant plus réel que le FLN se trouvait disloqué par ses crises successives depuis 1962. En voie de réorganisation, il prenait l'allure d'un rassemblement sans unité idéologique suffisante pour entreprendre l'immense travail de formation qu'impliquait la conception de la révolution de tout le peuple et de la paysannerie en particulier. Sur le plan de l'administration, les défaillances n'étaient pas moindres. La mise en place d'une réglementation et d'un minimum d'institutions s'imposait de toute urgence.

Chapitre II

PREMIERES MISES EN PLACE REGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELLES

I. L'exécutif provisoire et le vide institutionnel

Depuis la proclamation de l'indépendance, l'Algérie n'avait pu se doter de véritables institutions nationales. La crise de prise de pouvoir a eu pour conséquence un vide institutionnel dangereux. L'éclatement de la « direction » en plusieurs autorités opposées les unes aux autres ne permettait pas de pouvoir doter le pays d'une autorité nationale dont le besoin se faisait sentir dans tous les domaines. Les initiatives prises par la base pour relancer les secteurs vitaux restaient insuffisantes, sans impulsion centrale.

L'Exécutif provisoire (résultat de compromis) prévu par les accords d'Evian manquait d'autorité. Son pouvoir inexistant, en dehors d'un embryon administratif, ne le prédestinait à aucun rôle politique. Il n'était pas en mesure de faire face à la situation confuse qui régnait dans le pays. Etant donnée sa composante humaine (à l'exception de quelques membres) on ne pouvait lui reprocher de s'en tenir aux accords d'Evian et de ne pas avoir compris le mouvement des travailleurs qui se dessinait dans les « Biens vacants ».

Que pouvait-il faire, à supposer qu'il ait eu la volonté d'agir contre la spéculation qui s'abattait comme un fléau sur les Biens vacants ?

II. La première institution : Assemblée nationale constituante (25 septembre 1962)

Il a fallu attendre le mois de septembre 1962, après que le « Bureau politique » (Ben Bella, Khyder et Boumédienne) eut imposé son autorité à ses adversaires (entré à Alger, 10 septembre), pour voir se constituer les premières Institutions Nationales. Le 25 septembre 62, l'Assemblée nationale constituante proclama la naissance de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Le 28 du même mois, elle investissait le gouvernement de Ben Bella, à la quasi unamité (159 sur 160 voix) et légalisait les options du pays.

L'Assemblée nationale constituante présidée par F. Abbas détenait en principe sa souveraineté de la volonté du peuple qui l'avait élue. Par sa composition disparate, elle reflétait comme le gouvernement, les alliances, les compromis rendus nécessaires pour édifier un pouvoir qu'exigeait la situation et sortir le pays de l'anarchie. Mais son président ne tardera pas à s'apercevoir que le véritable pouvoir se situait ailleurs. Il appartenait en fait à Ben Bella, chef du gouvernement, à Khydder, secrétaire général du FLN qui revendiquait la préeminence de celui-ci et à Boumédienne, Ministre de la Défense Nationale.

C'est de l'entente et de l'équilibre de ce pouvoir tricéphale que dépendait le fonctionnement des institutions et l'efficacité du nouveau régime.

III. Les mesures urgentes

Celui-ci eut à s'attaquer à une série de problèmes urgents : la relance de l'économie paralysée, la réorganisation des rouages vitaux, la lutte contre les « pouvoirs occultes » issus de la crise et qui favorisaient l'insécurité, la spéculation et la dilapidation des « Biens vacants », etc.

En apparence du moins, l'unanimité se faisait sur les grandes lignes de l'action à entreprendre : une révolution socialiste, la réforme agraire et l'algérianisation des cadres.

Parmi les préoccupations de Ben Bella, le problème agraire, l'organisation des entreprises vacantes, tenaient une grande place. Devant la famine qui menaçait la population il déclencha « l'opération labours » présentée comme phase préparatoire à la réforme agraire.

Les fermes organisées en comités de gestion, malgré les initiatives des travailleurs, n'étaient pas à l'abri du climat décrit plus haut. Des mesures énergiques pour leur protection s'avéraient des plus urgentes, d'autant plus que c'est dans ce secteur que se concrétisait l'orientation socialiste.

IV. Les mesures réglementaires

La première mesure fut prise par l'Exécutif provisoire (24 août 1962) sous forme d'ordonnance sur « la protection et la gestion des biens vacants ». Aussi bien dans la lettre que dans l'esprit, cette ordonnance allait à contre-courant du mouvement qui se développait au sein des travailleurs et qu'elle tentait de freiner en conservant aux propriétaires leurs exploitations et en incluant la « gestion provisoire ». Son article I. le stipule explicitement comme suit : « Si, au cours de cette administration

(des biens vacants) les propriétaires, gérants, administrateurs, concessionnaires légaux de l'établissement entendent assurer ou faire assurer, directement ou indirectement, la gestion de l'établissement, ils seront réintégrés immédiatement dans l'ensemble des biens de l'établissement à la condition :

– d'en poursuivre l'exploitation normale ;

– de continuer l'exécution des contrats de travail en cours, conformément au droit commun.

Le montant total des redevances consignées par l'administrateur gérant par l'application de l'article précédent leur sera versé sur simple demande, sans préjudice des droits des tiers, et sous déduction au profit du Trésor d'une taxe spéciale de 5 % destinée au financement des opérations, mais à la charge de l'Etat par la présente ordonnance ».

En matière d'administration des biens vacants l'article 10 précisait qu'elle serait du ressort « d'administrateurs-gérants » « choisis parmi les hommes de l'art, techniciens ou professionnels compétents, lesquels seront soumis au contrôle technique d'un chef de service départemental compétent, ou d'un représentant de ce dernier spécialement désigné à cet effet, et au contrôle financier de l'agent comptable du département ou d'un représentant de ce dernier, spécialement désigné à cet effet. L'article 11 donnait le droit aux administrateurs-gérants « d'engager ou financer tout personnel nécessaire ».

Le pouvoir qui a inspiré cette ordonnance se souciait visiblement du respect des accords d'Evian et ne devait pas se faire beaucoup d'illusions sur la portée réelle de son acte devant l'évolution politique qui s'amorçait. Il n'est pas exclu que certains des

signataires des accords aient cru que leur survie politique se trouvait liée au respect de ces accords et qu'ils aient voulu par là contre-carrer les initiatives de la base. La confusion qui régnait alors encourageait tous les excès et les spéculations, même celle du retour éventuel des colons. L'ordonnance de l'Exécutif Provisoire n'eut pas l'effet escompté par ses auteurs. Les colons ne revinrent pas gérer leurs fermes. La spéculation fut à peine freinée et un certain désordre continuait de régner dans la gestion des Biens Vacants. La production servait dans une proportion démesurée à l'autoconsommation (faute de moyens financiers). L'autre partie se commercialisait dans des conditions proches de l'anarchie. Les autorités locales en utilisaient le produit pour les urgences de l'administration locale. (On ne parvint jamais à chiffrer la valeur de la production de cette époque (1962 - 1963).

V. Initiative du gouvernement pour protéger les biens vacants (BNBV)

Cet état de choses amena le gouvernement à créer un Bureau National à la Protection et à la Gestion des Biens Vacants, par l'ordonnance du 21 septembre 1962.

Le BNBV dépendait directement de la Présidence du Conseil. Son rôle consistait à « l'élaboration, l'orientation et le contrôle » des Biens vacants et à en « suivre avec précision l'évolution ». Il disposait de représentants auprès des autorités régionnales et locales, (des bureaux des Biens vacants dans les préfectures et les sous préfectures).

Sa direction fut confié à un ancien syndicaliste. Mais son animation, était assurée en fait par la tendance marxiste trotskyste (Raptis).

L'action de cet organisme, diversement appréciée, fut caractérisée bien plus par l'agitation que par l'amélioration (sur le terrain) de la gestion des Biens vacants.

Au point de vue juridique, l'ordonnance de l'Exécutif Provisoire était le seul texte qui réglementait la situation des fermes abandonnées ; son contenu ne permettait pas une organisation définitive de ce secteur. L'évolution de la situation rendait nécessaire une réglementation mieux adaptée à l'orientation du pays.

VI. Les deux décrets : volonté de rupture avec le provisoire et normalisation des Biens vacants

Le gouvernement prit alors deux décrets qui marquaient sa volonté de rompre avec le provisoire et ses effets néfastes.

Le premier (décret 62-02) du 22 octobre 1962 légalise la création des comités de gestion et en délimite la fonction. Sans abroger l'ordonnance de l'Exécutif provisoire (août 1962) il en restreint l'effet notamment par ses articles 1, 5 et 6. L'article 1 stipule : il sera constitué dans chaque entreprise agricole vacante, comprenant plus de dix ouvriers un comité de gestion composé de trois membres au moins.

Ce comité sera élu par l'ensemble des ouvriers travaillant habituellement dans l'entreprise ainsi que par les anciens combattants, militants, et victimes de la répression qui seraient installés dans l'entreprise après arrêté préfectoral .

L'ordonnance ne prévoyait que la nomination « d'administrateurs-gérants » à la place du propriétaire.

L'article 5 précise comme suit la rémunération et la participation à la gestion des ouvriers et des

employés : « Les ouvriers et les employés de l'exploitation percevront le salaire légal correspondant à leur emploi. Ils participeront à la gestion de l'entreprise par l'intermédiaire du comité de gestion et aux bénéfices en résultant, dans les conditions qui seront définies ultérieurement ».

Quant à l'article 6, il instaure aussi la cogestion : « En cas de retour du propriétaire, l'autorité préfectorale décidera des conditions de réintégration de ce dernier : En tout état de cause, le comité de gestion continuera à exercer ses droits qui lui sont reconnus par l'article 5 du présent décret » ;

En cas de retour du propriétaire (retour fort improbable) le comité sera maintenu. C'est un tournant qui va hâter la prise en main des Biens vacants et accentuer la forme collective de leur gestion.

La période de flottement avait favorisé diverses transactions irrégulières entre les Européens et les Algériens nantis enrichis pendant la guerre.

Le décret du 23 octobre sur les transactions annulait toutes ses transactions et stabilisait pour un temps le secteur des Biens vacants sans toutefois supprimer toutes ces anomalies, les nombreuses occupations illégales ou la détention de matériel agricole par des tiers. Mais il servait d'instrument juridique pour normaliser cette situation.

VII. Les limites de l'action

Aussi énergique qu'elle fut, l'action du régime restait encore insuffisante quant aux moyens organisationnels pour concrétiser les options de la manière la plus efficace. L'Etat en formation, manquant de véritables techniciens engagés, n'était pas en mesure, même dans sa meilleure formule, de promouvoir la révolution. Le FLN ne s'était pas encore remis de la

crise et se trouvait toujours en état de réorganisation. L'UGTA subissait les effets des dissensions politiques et éprouvait des difficultés à se reconvertir à la nouvelle phase de lutte.

L'ANP, bien que faisant en principe partie de l'Etat se tenait assez à l'écart et manifestait déjà une certaine indépendance. Elle avait créé ses propres coopératives agricoles sur des dizaines de milliers d'hectares de Biens vacants en dehors de tout contrôle des services concernés. Le BNBV ne s'est jamais aventuré à exercer ses prérogatives sur ce secteur.

« L'accélération » vers le socialisme sous l'impulsion du gouvernement et tout particulièrement de Ben Bella rencontrait de nombreux obstacles provenant de l'inadéquation des structures générales du pays et notamment des nouvelles institutions capables de canaliser toutes les forces acquises au socialisme. Celui-ci s'imposait pour la grande majorité du peuple et des militants. Des divergences portaient le plus souvent sur la forme, les méthodes ou le rythme de son application. Les questions de personnes et les conséquences de la crise alourdissaient le climat politique.

De plus, les institutions de 1962 n'avaient pas fait disparaitre au sommet, cette sorte d'alliance fragile pour la répartition des pouvoirs réels entre Ben Bella contrôlant l'Etat, Boumédienne, l'Armée et Khydder le FLN.

Ni le bureau politique de ce dernier, ni l'Assemblée nationale, ni le gouvernement n'échappaient par leur composition hétérogène aux luttes internes. De ce fait ils n'étaient pas aptes à réaliser dans les faits le pouvoir démocratique du peuple et les options socialistes.

Aussi B. Bella fut-il tenté d'agir directement sur les masses et d'aller de l'avant, souvent en dehors de ces institutions. Ce style d'action connut de nombreux succès et contribua à dépasser l'enlisement d'institutions mal adaptées et issues des compromis. S'il rendit le Président populaire auprès des masses, il suscita par contre des méfiances et des mécontements au sein des appareils. Il ouvrit une série de crises qui allaient encore une fois menacer le faible édifice du système. Mais le succès de l'action du Président risquait de le porter à l'exercice du pouvoir personnel et de ne pas doter rapidement la révolution d'institutions plus adéquates. Son engagement personnel et sa sincérité pour les intérêts des masses ne pouvaient suppléer continuellement au fonctionnement des institutions ni constituer une garantie suffisante de la continuité de la révolution.

La commodité de la liberté d'action dans une période grave et la prise de mesures urgentes, sans formalisme, étaient salutaires pour un temps. Elles risquaient, par contre, d'ouvrir la voie aux excès, aux arrangements en vase clos. Des groupes ou des hommes ne tarderaient pas à encourager Ben Bella dans cette tendance avec l'arrière-pensée de se promouvoir en forces politiques à l'ombre de son prestige et grâce à son autorité.

Comme dans tous les pouvoirs, la sincérité et l'intégrité côtoyaient l'esprit de calcul, l'intrigue ou l'arrivisme. L'idéal se confondait parfois avec les ambitions moins élevées. Mais l'action d'ensemble et les objectifs qui en découlaient, prenaient un caractère de pureté et correspondaient aux aspirations des masses.

Chapitre III

SOCIALISME, AUTOGESTION, SPECIFICITES ET CLIVAGES DES FORCES POLITIQUES

I. Socialisme démocratique et autogestion

Le décret de l'orientation du 22 octobre 1962 et la « légalisation » des comités de gestion ont marqué une étape importante et décisive de cette évolution. Ces comités de gestion allaient devenir la caractéristique du socialisme algérien, la base et l'orgueil de l'organisation socio-économique du régime.

Ce saut qualitatif a été souvent présenté par les adversaires politiques de Ben Bella comme une « fuite en avant » face à une situation qu'il ne parvenait point à dominer. Cette opinion ne correspondait pas à la réalité, car elle procédait bien plus de la polémique que de l'analyse des facteurs concrets qui avaient amené la gestion par les travailleurs. En prenant la relève des propriétaires et l'initiative de s'organiser en comités de gestion dans les entreprises abandonnées, les travailleurs inséraient leur action dans le processus de la révolution et créaient un état de fait entériné par le pouvoir.

L'institution des comités n'était que provisoire ; étant données ses insuffisances, elle devait se transformer en une organisation définitive plus évoluée pour répondre aux nécessités.

Par ailleurs cette forme de gestion traduisait l'aspiration à la recherche d'un socialisme démocratique capable de mobiliser les masses et offrant des possibilités réelles aux travailleurs d'être responsables de l'édification de leur pays. En tant que rapport d'organisation de base, elle assurait à la collectivité et à l'individu la liberté pour laquelle le peuple algérien a lutté, souffert et sacrifié des dizaines de milliers de ses enfants. Elle renouait en même temps, avec certaines traditions communautaires des masses. Dans son essence sinon dans sa formulation, elle constituait la raison même et la conquête de la révolution, faite par le peuple et pour le peuple. Elle fait ainsi partie des valeurs contenues dans le concept « de libération » prolongé à la phase de la réorganisation de la société et de la transformation de ses structures. Mais cette théorie pour se développer pleinement devait inspirer la conception et le fonctionnement global de tous les rouages qui régissent la vie de la société.

Dans ce sens l'autogestion (avant la lettre) peut être considérée comme la concrétisation des valeurs de libération de l'homme de l'exploitation et de la domination par des systèmes où il se sent étranger et non concerné. Cet aspect théorique ne doit cependant pas cacher les difficultés de la mise en application, dans un milieu où toutes les conditions ne sont pas réunies, tels que le niveau culturel et l'efficacité des institutions.

Mais l'étatisation aurait rencontré encore plus de difficultés, aggravées par la faiblesse des « structures étatiques ». Elle ne pouvait manquer, comme c'est souvent le cas, de susciter le désintéressement moral et la démobilisation des travailleurs.

II. Milieu d'application et spécificité

Il ne faut pas conclure de ce qui précéde que toutes les conditions existantes jouaient contre l'autogestion. S'il fallait attendre le climat idéal, il ne se produirait presque jamais tel que le verrait un technocrate. La dynamique révolutionnaire et les forces socio-politiques qu'elle mettait en mouvement étaient susceptibles de créer une part de ces conditions indispensables de départ et d'en réunir les autres au cours de l'expérience pratique et théorique. De toute manière tout autre système se serait trouvé handicapé au même titre que l'autogestion sinon davantage, par l'absence des facteurs propices inhérents à la situation de toute l'Algérie pendant cette époque.

L'éclatement des forces politiques de la révolution n'a pas eu pour effet de tracer de clivage selon les engagements socio-politiques ou le contour des classes sociales, comme on a tenté de le faire admettre pour les besoins de la lutte pour le pouvoir. On retrouvait au sein de la plupart des nouveaux courants des personnes ou des groupes de conditions et convictions sociales différentes, sinon opposées, jusqu'au sein du pouvoir.

Il est nécessaire de ne pas perdre de vue les axes d'unité et d'action qui ont permis la mobilisation de tout le potentiel populaire. On peut les présenter schématiquement comme suit : Patriotisme, nationalisme de libération, révolution armée, indépendance. Ces concepts étant naturellement authentifiés par le caractère arabo-musulman du peuple algérien, ils recevaient l'adhésion quasi unanime de celui-ci. Au cours de la lutte, l'idée du socialisme s'était élaborée et de plus en plus précisée dans la conscience des forces populaires qui partici-

paient aux combats et des militants issus des partis nationalistes avant 1954. Le ralliement assez tardif des minorités marxistes à la révolution a contribué à cette évolution mais n'a pas présidé à son origine. L'idée socialiste avait mûri dans les combats pour devenir l'un des axes de la révolution, bien qu'à certains niveaux dirigeants, elle suscitât des nuances. Cependant, de par la situation « concrète » où il s'était formé, le socialisme était marqué par la « spécificité » locale. Cette dernière contestée par les uns (marxistes), utilisée par d'autres afin de restreindre la portée du socialisme, correspondait en fait au caractère des conditions historiques de l'Algérie et aux aspirations de ses masses populaires : Elle préservait ses valeurs permanentes, sa personnalité, son indépendance, et la voie originale de son développement. C'est l'état de division, les crises et les luttes des forces militantes qui avaient obscurci l'évidence de la spécificité de la voie socialiste en même temps que son aspect universel.

Les contradictions socio-politiques d'alors présentes dans tous les mouvements pouvaient se résoudre par la dialectique interne dans l'organisation, mais la crise avait détruit le cadre et pour ainsi dire libéré les instincts de pouvoir et affaibli les axes autour desquels s'intégraient les forces d'action.

Dans ces conditions, l'idée socialiste ne constituait pas encore un axe suffisamment puissant pour assurer l'intégration et la cohésion de toutes les forces acquises à cette voie et celles susceptibles de l'être.

III. Clivage des forces politiques

C'est pourquoi, mises à part les masses populaires organisées, les courants politiques qui se dispu-

taient ouvertement ou non le contrôle de la situation ne se définissaient pas toujours en terme de classe, à l'exception des bourgeois. Ceux-ci gravitaient autour d'anciens dirigeants nationalistes modérés, politiques ou religieux. Tout en admettant en parole le socialisme, ils le réprouvaient par leur comportement, leur mode de vie et la défense des intérêts de leur classe. A travers la démocratie ou les valeurs arabo-musulmanes qu'ils revendiquaient, ils défendaient en réalité leur position.

Le FLN, dans sa tendance dirigeante, (de l'époque Khyder) représentait le militantisme traditionnel, attaché lui aussi aux « valeurs arabo-musulmanes », mais sans perspectives sérieuses, autres que le pouvoir et un vague socialisme.

Quant à l'armée, de composition populaire et paysanne dans sa grande majorité, la seule force réellement organisée, elle constituait un potentiel socialiste, bien qu'une partie de ses cadres supérieurs montrât une tendance contraire et plutôt « militariste ». Ses dirigeants officiels se déclaraient socialistes et avant tout algériens. Si l'on tient compte des expériences des coopératives qu'elle avait organisées isolément et de leur mode de gestion, il s'agissait d'un socialisme autoritaire en contradiction avec le socialisme démocratique de l'autogestion.

L'UGTA représentait évidemment les travailleurs et revendiquait le socialisme sans pour autant constituer une force homogène à cause de la formation et de l'orientation différentes de ses cadres. Travaillée à l'intérieur par les luttes d'influence et le « noyautage » des courants politiques, elle ne comptait qu'une faible proportion des travailleurs agricoles et pratiquement pas de paysans pauvres.

Le PCA qui, en fait, ne s'est jamais fondu dans le FLN-ALN conservait son particularisme et tentait

de tirer le bénéfice de la participation de quelques-uns de ses éléments à la révolution. Il s'efforçait de gommer l'effet de ses analyses erronées et de ses fausses conceptions sur la lutte révolutionnaire, en accordant son soutien tactique à B. Bella, après bien des réticences. Il pensait que l'engagement socialiste se radicalisant, il deviendrait irréversible, les communistes étant amenés à jouer un rôle important. Le PCA pratiquait un marxisme sclérosé de seconde main, devrait-on dire. En fait il n'était qu'une « courroie de transmission » du PCF, lui-même (à l'époque) étroitement lié à la conception et la stratégie du PC soviétique. Il suscitait des méfiances auprès des Algériens non pas parce qu'il prônait le socialisme, mais par ses positions historiques et son inadéquation idéologique aux convictions et aux sentiments profonds du peuple algérien. Son influence ne dépassait pas un cercle assez restreint d'adhérents et de sympathisants : par contre il disposait de militants sincères convaincus et bien organisés.

Les chefs de file du FLN, les « historiques » les plus en vue, exerçaient une influence sur des groupes de militants rapprochés par des affinités politiques, personnelles et parfois régionalistes. Ces groupes sans être d'une importance particulière, constituaient une certaine force politique valorisée par une situation mouvante et l'équilibre fragile de la formation gouvernementale.

Enfin le courant animé par B. Bella détenteur du pouvoir paraissait le plus prépondérant. C'est beaucoup plus la popularité de ce responsable auprès des masses qui lui assurait le succès et la cohésion. Ce courant se composait d'une « mosaïque » de tendances et de personnalités réunies par suite d'alliances, de compromis et dont les visions

idéologiques souvent divergentes contribuaient peu à consolider les bases structurelles du régime. Cette gamme s'étendait à tous les courants politiques, des conservateurs modérés jusqu'à un groupuscule d'extrême gauche marxiste. Les contradictions qui en résultaient ne facilitaient pas la coordination d'un tel système. Aussi, c'est à l'ancien Président que revenait le rôle principal d'impulsion. Les institutions reposaient entièrement sur son dynamisme et leur fonctionnement dépendait dans une large mesure de la valeur de sa politique et de la qualité de ses décisions. Son idéologie se ramenait au militantisme algérien révolutionnaire d'essence populaire du PPA-MTLD où il fit ses premières expériences. Son passage dans l'OS, ses activités dans la révolution déclenchée le premier novembre 1954 et les perspectives ouvertes sur le plan des transformations sociales devaient l'amener comme de nombreux autres militants à des conceptions socialistes plus approfondies. Il concevait le socialisme comme le prolongement « dialectique » de la révolution armée, le moyen d'édification du pays et la libération des travailleurs de l'oppression et de l'exploitation. Dans sa stratégie, la lutte pour le socialisme se confondait avec l'engagement auprès des mouvements de libération contre l'impérialisme.

IV. Formes de direction et mouvement des masses

Mais, soit par suite d'expériences vécues, soit par penchant naturel, Ben Bella manifestait une sorte de répulsion pour l'organisation solide de la collégialité et la délimitation nette des fonctions, des responsabilités. Le principe de la collégialité était, au contraire étendu aux « masses ». Socialisme de mouvement, démocratie directe entre le sommet

et la base, réduction des organismes intermédiaires ou de leur rôle, confiance dans une certaine spontanéité de la base, action et parfois activisme personnels, semblent les traits marquants de l'idéologie que B. Bella imprimait au régime. Il est difficile de déterminer à quel niveau ces thèmes procédaient de la conviction doctrinale ou des nécessités de l'exercice du pouvoir. Ces tendances laissaient en marge une partie importante de militants et la grande majorité du peuple restait inorganisée.

Certes, vue de l'extérieur la situation apparaissait autrement et elle l'était en fait si on la considérait globalement. A l'époque où furent pris les fameux décrets de mars, l'Algérie remontait effectivement la pente, mais ce mouvement ascendant reposait sur des forces disparates ou contradictoires, sur un pouvoir et des institutions dont les défauts signalés risquaient d'en aggraver les distorsions. Cet aspect est bien souvent omis dans les controverses soulevées autour de l'expérience d'autogestion en Algérie par les partisans et les détracteurs de celle-ci. Toute expérience de ce genre est déterminée par l'interaction des forces et des institutions où elle se produit. Son résultat ne saurait être sensiblement différent de l'ensemble des résultats de « l'expérience nationale ».

Les options du régime rencontraient néanmoins l'approbation des masses et des militants les plus avancés et aussi les plus nombreux. Mais la jonction du pouvoir avec ces derniers ne reposait pas sur une organisation politique solide et irréversible. Elles risquaient donc d'être remises en question sinon dans leur fondement du moins dans leur forme démocratique naissante et prometteuse ou discréditées par leur propre inefficacité.

C'est pourquoi, l'engagement de B. Bella, ses efforts louables, ne furent pas couronnés de tout le succès qu'aurait méritée son action. Le résultat, étant donné le contexte, fut dans l'ensemble éminemment positif. Mais l'action d'un homme ne suffit pas à assurer l'efficacité de tout un régime lorsque celui-ci est composé de courants divergents et qu'il est contesté par d'autres, plus proches des options officielles et qui s'acharnent à l'abattre.

V. Remarques sur les faiblesses du régime

Si la mobilisation des masses pouvait s'opérer sur des objectifs politiques de caractère général, celle de tout un système ne peut quant à elle, se faire qu'à partir d'une idéologie cohérente. Cette dernière seule était susceptible de ramener à un dénominateur commun des hommes de conviction révolutionnaire mais dont les attitudes et les pensées divergeaient, souvent sur des questions subjectives et sans grande importance par rapport à l'intérêt des masses.

Le choix de la voie socialiste, la division des forces consécutive à la crise du GPRA, rendaient impérative la formulation de cette idéologie qui manquait plus ou moins au régime en pleine instauration. Certes, la révolution en contenait, implicitement ou explicitement, les grandes lignes que le Programme de Tripoli avait tenté d'exprimer le plus clairement possible. Il y manquait, cependant la profondeur et le caractère systématique pour en faire un instrument de combat une fois l'indépendance acquise.

Les emprunts éclectiques puisés dans les diverses idéologies socialistes ne pouvaient se substituer à une véritable élaboration de concepts dégagés de

l'ensemble culturel de la société algérienne, des acquis de la lutte et de l'idéologie sous-jacente qui avait mobilisé tout un peuple dans le combat.

A l'issue de ce dernier, le socialisme s'imposait comme la meilleure voie de développement du pays et un moyen de sa réinsertion dans la marche vers le progrès. Il constituait ainsi l'une des dimensions idéologiques des masses populaires attachées à leur patrimoine culturel. Le socialisme devait donc s'inspirer de ce patrimoine et non pas s'imposer de « l'extérieur », véhiculé par des éléments culturels inadéquats aux réalités du pays. Le peuple algérien qui a consenti d'énormes sacrifices pour recouvrer son identité nationale se devait de conserver l'initiative de déterminer son propre destin en fonction de sa personnalité arabo-musulmane. Le socialisme ainsi compris, loin de s'opposer à cette volonté s'y intégrait au contraire, pour la rendre plus efficace.

VI. Une désaliénation incomplète

La longue période coloniale a eu pour effet non seulement la spoliation du peuple de ses richesses matérielles, mais aussi une profonde atteinte à ses valeurs culturelles. C'était là, son résultat le plus grave qui avait provoqué une aliénation plus ou moins grande. L'action politique et militaire de la révolution opéra de sérieux changements dans les esprits mais cette désaliénation restait encore incomplète, notamment chez une partie des algériens « instruits ».

L'idéologie révolutionnaire, devait prendre en considération ce fait et embrasser tous les facteurs vitaux du pays, moraux et matériels. La carence dans ce domaine fut à l'origine de la plupart des divergences aussi bien à l'intérieur des courants politiques acquis au régime qu'à l'intérieur de ceux

qui lui étaient opposés. L'insuffisance de perspectives idéologiques claires et adéquates à la situation influait sur la marche de la révolution et en dispersait les forces.

Les nouvelles structures (Parti, Etat, Armée, secteurs économiques etc...) manquaient ainsi de force d'intégration et par voie de conséquence, d'efficacité, sans laquelle les meilleures options n'apporteraient pas de vraies solutions aux problèmes posés. B. Bella concentrait principalement son action sur les tâches urgentes, la relance des secteurs économiques, la scolarisation et la mise sur pied de l'appareil d'Etat. Mais son pouvoir ne s'exerçait avec un contrôle véritable, ni sur le parti, ni sur les syndicats et très peu sur l'Armée.

Pour assainir et organiser le secteur des « Biens vacants », par exemple, il ne disposait que du « Bureau National de Protection des Biens Vacants ». Cet organisme aurait pu jouer un rôle plus positif en devenant le centre de rassemblement des militants les plus engagés pour le socialisme et l'autogestion. Il fut en fait accaparé et dévié de sa mission par le comportement de certains des « conseillers » de la présidence de tendance trotskyste, qui tentaient d'en faire un organe exclusif reflétant leurs propres idées et leur idéologie. Par le comportement de ses animateurs ayant une propension à se dire les seuls défenseurs des travailleurs et du socialisme, le BNPBV se transforma en une sorte de secte politique. En dehors de quelques textes et de l'agitation, son action sur le terrain, s'avéra inopérante face aux dimensions des difficultés soulevées par l'organisation et la gestion des entreprises vacantes.

Par contre, au point de vue politique, ce groupe, par son sectarisme, contribua à la division des forces sur lesquelles s'appuyait B. Bella. Il profi-

tait de la caution de ce dernier pour tenter de prendre de l'audience et se faire passer, surtout à l'extérieur de l'Algérie, pour le principal centre idéologique initiateur du socialisme et de l'autogestion dans ce pays.

Ce dernier ne fut pas le seul à connaître pareilles tentatives de récupération émanant de tous les horizons politiques, des Etats, des mouvements aussi bien que des micro-courants, comme l'exemple du groupe précédent. La plupart des pays libérés d'une longue domination coloniale accusent de ce fait un retard important dans tous les domaines, sans posséder les moyens conceptuels adéquats à leurs réalités. Ils éprouvent les plus grandes difficultés à promouvoir avec efficience leur développement. Ce qui encourage les visées des uns et des autres sur les possibilités d'influer sur la marche de ces pays, dans le sens de leurs intérêts idéologiques ou matériels. Ces influences risquent finalement de fausser les expériences, les recherches nécessaires pour forger les instruments d'action adaptés aux conditions spécifiques que traversent ces pays.

Bien que l'Algérie eût conquis de haute lutte son indépendance, tracé les grandes lignes de son orientation, mis progressivement en place ses institutions, elle se trouvait confrontée aux mêmes tentatives et à de nouvelles controverses entrainées par ses options plus avancées.

Que ce soit sur le plan de la mise en place des institutions, de l'organisation du secteur socialiste ou de la mobilisation des masses, ces options ne bénéficiaient pas ainsi d'un contexte idéologique favorable. Ces trois niveaux demeuraient hypothéqués par des contradictions qui minaient le régime en dépit des efforts de ses dirigeants pour le dynamiser et le présenter sous les meilleurs auspices.

Chapitre IV

LUTTE REVOLUTIONNAIRE DE LIBERATION, OPTION SOCIALISTE ET ROLE DES « IDEOLOGIES »

I. Conditions objectives et subjectives de l'option socialiste

Sans verser dans un déterminisme simpliste, on peut affirmer que le choix de la voie socialiste pour l'édification du pays était induit par le développement de la lutte des masses populaires, l'histoire et les caractéristiques de leur mouvement de libération nationale. Tout au long de sa formation, celui-ci s'est attaché (et notamment par son aile avancée) à exprimer les aspirations politiques, culturelles, sociales et économiques des masses populaires. Au cours de la lutte armée et des changements qu'elle avait provoqués, les aspirations s'étaient progressivement précisées et affirmées pour constituer le contenu essentiel de la Révolution représentée par le FLN-ALN.

Un peuple victime de l'exploitation coloniale qui prend les armes pour se libérer, acquiert une nette conscience de lui-même et de ses possibilités. Le caractère radical de son combat ouvre de nouvelles perspectives aux hommes et aux forces sociales mises en mouvement, quant à leur libération de toutes les formes d'exploitation.

Aussi la lutte pour la suppression des structures coloniales devait-elle se prolonger par l'édification

d'un système d'où serait bannie cette même exploitation. Les masses populaires conscientes d'avoir provoqué par leur lutte la fin du système capitaliste étranger, ne pouvaient admettre le développement d'un capitalisme autochtone – Leur aspiration à l'indépendance politique s'identifiait aux transformations socio-économiques en leur faveur.

Telles sont les conditions subjectives et objectives qui permettent d'affirmer que la Révolution portait en elle-même les forces de l'option socialiste.

Lorsqu'on parle de sa spécificité, celle-ci est réelle, car la maturation de ce mouvement s'est opérée sur la base des valeurs de civilisation arabo-islamiques. Cette révolution fait partie du grand mouvement de libération des peuples colonisés et particulièrement de la résurrection du Monde arabo-musulman avec lequel toutes les tendances politiques ou religieuses (d'avant la révolution) maintenaient des liens.

Bien que le mouvement algérien bénéficia des expériences de lutte des autres peuples et des idées modernes du progrès dans le monde, il n'en perdit pas pour autant son caractère authentique.

Il traduisait la réalité et les aspirations du peuple algérien et ne se réclamait d'aucune idéologie à priori. Son souci principal n'était pas de se conformer aux tendances philosophiques et idéologiques mais de réunir les conditions propres à libérer le pays de la domination coloniale, objectif vital de son combat.

II. Les courants de gauche et la spécificité

Certains courants de gauche en France, favorables à l'indépendance de l'Algérie (avec des nuances) n'en admettaient pas la spécificité. Certains

d'entre eux, par le truchement de leurs représentants en Algérie, s'essayaient à en déformer le fondamentalisme et la portée. D'aucuns prétendaient même régenter « l'expérience » et l'orienter dans le sens de leurs préférences et de leurs préoccupations.

Les partisans de ces tendances, souvent dépassés par les événements, tentaient de minimiser et parfois de dénigrer le mouvement révolutionnaire. Cela ne les empêchait pas, par ailleurs, de vouloir en exploiter les résultats concrets et d'essayer de réaliser leurs propres « expérimentations ». Malgré leur apport très faible dans la lutte, ils montraient une prétention exorbitante à s'ériger en « maîtres à penser ». Ils avaient par là-même des arrières pensées erronées, selon lesquelles le mouvement national révolutionnaire est incapable par nature de résoudre les problèmes posés par l'accession à l'indépendance nationale.

Pour eux, le mouvement qui dirigea la lutte populaire pendant sept ans et demi contre les forces coloniales, n'aurait aucune aptitude à se transformer pour affronter la phase nouvelle de l'édification (somme toute moins difficile que cette période de lutte armée) du nouvel Etat.

Ils se basaient sur le vieux dogme selon lequel un mouvement national de libération (des pays coloniaux) est forcément dirigé par la bourgeoisie (grande, moyenne ou petite) qui, obéissant à ses intérêts, instaurerait un régime de type bourgeois.

Certains d'entre eux s'évertuaient donc à se présenter comme les détenteurs exclusifs de l'image de marque socialiste, pour prendre la tête du mouvement ou l'orienter. Etant donné leur faiblesse, leurs erreurs politiques et le discrédit causé par leurs fausses positions, ces tendances choisissent souvent de « coller » au mouvement révolutionnaire, de ten-

ter de s'y infiltrer et de « travailler » dans le sillage de responsables « nationaux » jugés « progressistes ».

Ils pouvaient ainsi s'adjuger les aspects positifs du régime en place tout en rejetant les côtés négatifs sur la responsabilité du mouvement ou des hommes qui en font partie. En pareille situation les aspects négatifs, inévitables, sont nombreux et faciles à exploiter.

Constitués en groupes de pression, ils manœuvrent pour exercer par « personnes interposées » le pouvoir sans en assumer la responsabilité effective. Leur faiblesse même les pousse à compenser cet état par la démagogie et la surenchère. Profitant des erreurs ou des difficultés inhérentes aux périodes de crises, ils en arrivent par leurs excès, à fausser les données des problèmes et à semer la confusion. Ils contribuent à affaiblir le pouvoir sans être en mesure de lui en substituer un autre de leur obédience. Cette attitude prépare indirectement le terrain à la réaction.

III. Le sectarisme idéologique

Cela ne signifie point que ces courants soient frappés de perversion. C'est parce qu'ils sont prisonniers des concepts schématiques et de l'endoctrinement subi en dehors des réalités de la lutte révolutionnaire nationale menée par les masses populaires qu'ils ne peuvent s'intégrer à ces dernières sans arrière-pensées. Leurs partisans se présentent au contraire en minorités « illuminées » et jettent l'anathème à tort et à travers à l'encontre des militants révolutionnaires qui, bien que socialistes convaincus, se refusent à partager des convictions philosophiques et idéologiques autres que celles des masses populaires.

Cette prétention d'imposer des idées dont la justesse et l'intérêt ne sont pas démontrés, leur fait perdre l'occassion de contribuer efficacement à la transformation qualitative du mouvement révolutionnaire et d'adhérer pleinement aux préoccupations populaires.

Leur tendance à se présenter comme des spécialistes du socialisme les empêche de se reconvertir pour s'adapter aux nouvelles conditions du pays qu'ils n'avaient ni prévues ni contribué à créer. Les dogmes et la théorie dont ils se réclament étant dépassés par la réalité ils refusent cependant d'admettre leurs erreurs. Cela les amène non pas à servir mais à se servir des masses. Il ne s'agit pas là d'opposer la majorité (qui aurait toujours raison) à une minorité (toujours tort). Il s'est déjà produit fréquemment qu'avant d'être majoritaires, les mouvements à leur naissance étaient forcément minoritaires.

Il s'agit en fait, dans une situation vécue, de minorités condamnées par leur propre comportement à la marginalité. Et ceci parce qu'elles se trouvent en porte-à-faux par rapport aux besoins des sociétés mal connues ou insuffisamment analysées, comme la société algérienne.

IV. L'attitude « égocentriste »

Les courants ou les hommes des pays évolués, hormis quelques exceptions, formés dans un milieu culturel égocentriste, appréhendent ces sociétés selon l'optique de leur formation.

La grande majorité des marxistes sont conditionnés à leur insu par leur milieu et voient ces mêmes sociétés avec un complexe de supériorité. Que peuvent produire ces sociétés retardataires si

elles ne reçoivent pas l'aide condescendante des pays, des courants ou des hommes de civilisation plus avancée ?

Les gauches marxistes elles-mêmes ont toutes les peines du monde à concevoir un mouvement révolutionnaire d'un pays retardataire non aligné sur tous les dogmes du marxisme (par exemple l'attitude du PCF et d'autres groupements).

C'est ainsi que lorsque le FLN opte pour la voie socialiste et l'autogestion, il s'est trouvé un groupe (Raptis) pour se faire passer comme l'initiateur de ces options. Ce paternalisme ne le cède en rien à celui des milieux hégémoniques. Est-il plus admissible par le fait qu'il soit de gauche ?

On oublie que c'est grâce aux sacrifices énormes du Peuple Algérien et des militants révolutionnaires de l'ALN-FLN que ces options furent rendues possibles.

On oublie également que le mouvement populaire a toujours trouvé en lui-même aux moments décisifs, les forces créatrices et la capacité de réaliser tôt ou tard ses aspirations (comme en 1954).

Il y a là un net penchant à sous-estimer les capacités d'un peuple, de son action et de son organisation pour atteindre ses objectifs. Les immenses difficultés de l'héritage colonial et les insuffisances idéologiques et culturelles, tant au niveau de l'organisation que des masses, se conjuguent pour rendre des plus ardues les solutions des problèmes. Il s'ensuit des crises et des défaillances, ce qui, à première vue, renforce les convictions des courants marxistes et des autres, sur le « vide » ou le « champ vierge » dans lequel, il est possible de s'implanter pour exploiter la situation, chacun à son profit.

C'est le même raisonnement que tenaient les partisans du néo-colonialisme au côté opposé pour « récupérer » les pays nouvellement indépendants.

On voit que les uns et les autres, pour des finalités différentes, obéissaient au même réflexe.

Les Peuples retardataires, sont appréhendés plus ou moins comme des objets, des aires d'influences, privés de leur propre volonté et de la capacité de promouvoir un projet d'édification adéquat à leurs aspirations et à leur indépendance.

Certes, ces courants ont le droit de souhaiter qu'un pays s'engage dans la voie socialiste et celui de dénoncer la réaction. Il y a là une similitude d'objectifs indéniable. Mais ils se trompent, eux qui n'ont jamais conduit une révolution victorieuse, de dénier ce caractère à la lutte de libération menée par le FLN-ALN. Ils se tromprent aussi quand ils s'immiscent dans la politique d'un pays par leurs « représentants autochtones » pour tenter d'imposer une forme de lutte ou une méthode d'organisation.

V. La lutte de classe

La forme de lutte de classe, élaborée dans les sociétés industrialisées et qu'ils préconisaient en Algérie, ne correspondait pas aux conditions de ce pays. Cela ne veut pas dire que le peuple algérien adhérait unanimement au socialisme. Des forces non négligeables bien que minoritaires, avaient des raisons de s'opposer à cette option, contraire à leurs intérêts.

Ces forces se trouvaient disséminées dans les structures politiques et administratives du pays auréolées du prestige conféré par leur participation à la lutte armée.

Au lieu d'agiter des slogans sans véritable portée auprès des masses, il fallait surtout organiser ces dernières en mouvement majoritaire authentique et en accentuer la dynamique dans le sens révolution-

minimiser la valeur de la révolution algérienne et son originalité. De là à prétendre suppléer la « direction » inexistante, il n'y a qu'un pas qui fut vite franchi, sans aucune modestie, pour assurer la direction idéologique du pays.

Certes, la valeur et la forme de la direction de la révolution algérienne peuvent être appréciées (après coup) de différentes manières, selon les divers points de vue. Elle ne fut pas toujours à la hauteur des événements qu'elle avait provoqués. Elle connut des luttes internes, des divisions, des tentatives de déviation, des crises graves. Elle commit des erreurs tactiques ou stratégiques et montra des insuffisances dans le domaine idéologique.

Mais à des degrés divers, d'autres directions révolutionnaires et des plus prestigieuses, connurent ces mêmes phénomènes. Est-ce une raison suffisante pour rayer de l'existence des directions qui ont pourtant présidé au déroulement d'événements historiques dont la portée se fera encore longtemps sentir dans le monde ?

On assiste périodiquement aux démêlés des « courants » se réclamant de la révolution, à leurs divisions, leurs accusations réciproques de déviation et parfois de trahison. Leurs directions, bien que n'ayant enregistré aucun succès notable dans la voie révolutionnaire, n'en continuent pas moins à agir comme telles. En comparaison, le mouvement algérien, sa direction, son résultat concret (par rapport à son objectif) se présentent comme une expérience autrement plus sérieuse sur le plan historique.

Il faut préciser, qu'en Algérie, la phase de la révolution armée fut déclenchée par une « direction préexistante », consciente de la signification et des prolongements de sa décision. Elle connaissait les masses populaires et avait une confiance lucide

(acquise au cours d'une longue période d'action militante) dans leur capacité de lutte.

Le développement révolutionnaire, par son ampleur nécessitait obligatoirement une impulsion, une orientation, une coordination centrales, sans lesquelles il ne pouvait résister aux coups adverses et durer aussi longtemps. Ces fonctions essentielles (parmi d'autres) constituent les activités propres d'une « direction », aussi imparfaite soit-elle, aux yeux des « spécialistes ».

Les Algériens ont pu constater, par ailleurs, que ces fonctions ont été remplies assez correctement, dans l'ensemble. L'action colonialiste n'avait pas en face d'elle « des masses à la recherche d'une issue » mais une force organisée, avec sa pensée politique, sa tactique, sa stratégie de combat et sa direction.

Cependant, cette direction aussi bien dans sa forme que dans son exercice, obéissait à des conditions de lutte difficiles. Sa conception découlait également des expériences passées (celles de l'OS qui ont conduit à préférer la direction horizontale à la direction pyramidale). Pour être efficace, elle devait se décentraliser, répartir le pouvoir de décision à la base, à tous les niveaux et permettre ainsi le maximum d'initiative. Une direction centralisée ayant la prétention de tout diriger n'avait aucune chance de survivre sinon de paralyser l'ensemble des forces en action, qu'elle fut située à l'intérieur ou à l'extérieur du pays (deux exemples sont à citer : celui du Comité de coordination et d'Exécution qui a cru à partir d'Alger diriger toute la révolution et qui n'a pu se maintenir que quelques mois ; celui du GPRA qui a voulu exercer son pouvoir de l'extérieur dans les mêmes conditions et qui a abouti aux nombreuses crises).

De toute manière, les excès observés, n'ont jamais mis en cause l'Unité de la Révolution dans ses principes fondamentaux. De l'éclatement des directions successives ou de leur défaillance, on ne peut conclure à l'inéxistence de toute direction. La forme de cette dernière était imposée par les réalités objectives du pays et des conditions de lutte. (Il est assez curieux que les partisans de l'autogestion ne se soient pas davantage penchés sur cette forme décentralisée de la direction révolutionnaire).

Par contre, ils se plaisent à reconnaître « le processus de caractère éminemment révolutionnaire de la lutte. Cela n'implique-t-il pas la « préexistence d'une direction » ?

C'est justement l'interaction de ces deux facteurs (processus et direction) qui a permis aux forces populaires de se radicaliser et a donné à la notion d'indépendance un contenu socio-économique avancé. Elle a mis également en échec les courants modérés qui auraient pu se suffire de l'indépendance formelle.

En réalité, ceux qui contestaient « la direction préexistante » dans la révolution, pensaient à une direction acquise à l'un ou l'autre des courants marxistes mondiaux et à s'imposer eux-mêmes comme direction. Chacun de ces courants aurait souhaité que ses thèses fussent adoptées par le mouvement algérien. L'aide limitée que le FLN a trouvée auprès de ces courants, d'ailleurs souvent tactique (il y eut cependant des solidarités désintéressées) était sans commune mesure avec les prétentions des uns et des autres.

On comprend l'amertume des partisans de ces courants lorsqu'ils eurent constaté l'échec de leurs ambitions, car « une direction » (bonne ou non) s'est toujours manifestée pour assurer l'indépen-

dance de la révolution et couper court à toutes les spéculations. C'est de là que partent toutes les tentatives dont le but est de dénaturer l'authenticité de l'expérience algérienne et d'en minimiser les succès.

Les Algériens (militants) n'oublient pas le mérite de leurs amis étrangers qui ont compris le sens de leur lutte. Ils ne font pas preuve d'ingratitude en s'opposant au paternalisme, à l'esprit de domination, même sous leur aspect idéologique. Leur attitude ne procède pas d'un quelconque nationalisme étroit mais d'une idée claire de la solidarité internationale et du sens de la lutte politique et idéologique qu'elle impose.

VII. L'indépendance idéologique et la voie autonome

Tant sur le plan du socialisme que sur celui du marxisme il n'y a aucune nécessité d'adopter les thèses et les interprétations de tel ou tel courant (socialiste ou marxiste) et encore moins lorsque ces derniers ne comptent aucune expérience pratique à leur actif. Puisque socialisme et marxisme font partie des acquis pratiques et scientifiques des expériences humaines, il est donc permis à tout révolutionnaire, à tout patriote d'en étudier le contenu et de l'adapter, s'il y a lieu, aux besoins de sa société, à son projet de développement et à ses valeurs de civilisation. Pour cette fin, il n'y a aucune sorte d'impératif à s'inféoder à tel pays ou tel courant se réclamant des principes du socialisme ou du marxisme.

Ce point pose le problème des rapports entre les mouvements, les pays du Tiers-Monde, notamment des pays arabo-musulmans, et les centres extérieurs socialistes ou marxistes. Il déborde, évidem-

ment, le sujet et mérite une autre étude. On peut constater néanmoins, qu'ils sont encore empreints d'ambiguïté. Il s'ensuit une méfiance fort préjudiciable au développement du socialisme dans ces contrées et que s'empressent d'exploiter les forces de l'intérieur et de l'extérieur hostiles à la voie socialiste.

Quant aux marxistes autochtones, malgré leurs efforts (depuis quelques années) pour s'adapter « au milieu », ils demeurent en général, sous l'influence, volontaire ou non, de la stratégie politique des centres extérieurs et ne semblent pas pouvoir encore échapper à leur « pesanteur idéologique ». D'autres continuent sans esprit critique, de se réclamer d'un marxisme « mâché » et véhiculé par une culture dont les fondements et les problèmes ne concernent pas directement les pays en voie de développement.

De ce fait, les problèmes de ces pays sont perçus à travers des prismes déformants et les solutions proposées s'avérent partielles ou inadéquates. C'est ce qui explique dans la plupart des cas, les divergences avec les courants révolutionnaires nationaux dont les préoccupations sont liées aux réalités globales de leurs pays et à toutes les aspirations de leurs peuples.

Le niveau d'évolution de ces derniers et leur attachement profond à leurs valeurs culturelles et religieuses ont pour conséquence une notable différence entre leur projet socialiste et les « modèles socialistes » répondant aux critères marxistes traditionnels. Cet effort de développement socialiste autonome répond à la spécificité de ces peuples. Il impose toutefois une grande capacité d'innovation et d'élaboration dont les moyens manquent cruellement à ces pays, pour être couronnée de succès. Confrontés aux problèmes graves du sous-dévelop-

pement, voulant à la fois préserver leur indépendance, leur personnalité et promouvoir leur édification, ces pays n'arrivent pas toujours à persévérer dans cette voie difficile ; la seule qui permet de découvrir les solutions réellement adéquates à leurs problèmes. Au moindre relâchement, ils risquent de chuter dans les pièges du néocolonialisme et de l'impérialisme. Les plus attachés d'entre eux à leur indépendance choisissent une politique de non-alignement vis-à-vis des grands blocs mondiaux. Mais leurs faiblesses et leurs besoins en instruments de développement leur dictent souvent des positions en contradiction avec cette politique, pour laquelle ils ne disposent pas des bases matérielles et idéologiques nécessaires.

Soumis aux tensions externes et internes, les pays du Tiers-Monde se frayent, avec les plus grandes difficultés la voie conforme à leurs profondes aspirations. Leurs tâtonnements de départ, leurs erreurs, en font les proies des convoitises des uns et des prétentions des autres. Ils doivent lutter sans répit pour résister aux immixtions et aux pressions qu'ils subissent de l'extérieur.

A l'intérieur, les mêmes conditions engendrent des contradictions qui, au lieu d'être résorbées par la lutte politique dans la clarté, sont obscurcies par les a priori et les dogmes. Le débat est rabaissé au niveau de la critique facile et à la surenchère. L'atmosphère politique qui en résulte n'est pas propice à la confrontation saine des idées et des arguments pour déceler les objectifs communs et s'entendre sur les moyens pour les réaliser dans les meilleures conditions, dans l'intérêt des masses populaires.

VIII. La véritable gauche et les attitudes gauchistes

Numériquement réduits, les courants de « gauche » se complaisent dans les clivages groupusculaires et les attaques contre la réaction, la droite et la bureaucratie. Cependant, ils négligent la véritable gauche majoritaire, constituée par les forces populaires et dont la ligne devrait rassembler tous les courants socialistes. Au contraire, ceux-ci se disputent et tentent de monopoliser, chacun pour soi, le terme de « gauche ». Cette attitude les accule au sectarisme, à l'inefficacité et les isole des militants et des masses. Elle diminue leur crédibilité et augmente les suspiscions sur leurs intentions réelles. Loin de renforcer la gauche, ces courants contribuent au contraire à son émiettement et à son affaiblissement.

L'exemple de l'expérience algérienne est riche d'enseignement à cet égard. Ben Bella voulant appliquer le slogan « on ne peut faire le socialisme qu'avec les socialistes » ouvrit les portes du FLN à ces « socialistes » sans pour autant que ceux-ci s'intégrent réellement à ce Parti. Le résultat fut la division des forces sur lesquelles il s'appuyait due en grande partie à leur comportement à courte vue et à leur manque de sens de responsabilité nationale.

Après la chute du régime de Ben Bella, ils ont accusé la réaction, sans faire leur autocritique sérieuse et situer leur propre responsabilité dans cette chute. (Ce qui n'a pas empêché certains d'entre eux, le PAGS, Parti d'Avant-garde Socialiste, de soutenir par la suite le régime de Boumédienne).

Ils oublient que cette réaction n'aurait jamais pu manifester la moindre velléité si elle s'était trouvée en face de forces révolutionnaires unies,

ayant pour seul but la défense et la réalisation des aspirations populaires.

Ce fait illustre avec assez d'éloquence les péripéties de ces groupes minoritaires, leur comportement, leurs erreurs, qui peuvent, à certains moments de transition et d'équilibre fragile, provoquer des résultats contraires à leur espoir. Ils portent, ainsi, atteinte à l'intérêt de tout un peuple.

IX. Les divergences idéologiques et l'autogestion

L'expérience de l'autogestion (en Algérie) s'est déroulée dans un climat et des conditions socio-politiques et techniques assez défavorables. C'est ce qui explique les nombreuses controverses soulevées à son sujet.

En dehors des critiques venant de milieux hostiles à cette option et qui en dénonçaient la non-rentabilité alors que ses structures n'eurent même pas le temps d'être mises en place, les courants marxistes, sous prétexte de la défendre, se lançaient dans un excès de zèle qui lui portait finalement préjudice.

Mais c'est le groupe de M. Raptis qui se manifestait avec d'autant plus de bruit qu'il prétendait être l'initiateur de l'autogestion. Il faut dire que cette prétention est exagérée, car de nombreux militants du FLN-ALN suivaient avec beaucoup d'intérêt l'expérience yougoslave. Mais là n'est pas le problème central lequel se situait au niveau de la conception exagérément « ouvriériste » de l'autogestion prônée par ce groupe. Pour lui, elle constituait une base de départ pour son propre développement en tant que courant marxiste. Cela l'amenait à une attitude détachée des réalités, pour ne voir qu'une autogestion idéalisée, sans tenir compte

du contexte sociologique où se pratiquait cette expérience.

Il accordait peu (ou pas) d'importance au fait que le pays devait se structurer fortement pour sortir du marasme politique et des séquelles de la guerre. La liberté des travailleurs devait se concilier avec ces nécessités et les impératifs d'une bonne gestion. Il dénonçait toute décision allant dans ce sens, comme atteinte à l'autogestion, oubliant que le pays se trouvait dans l'obligation de résoudre d'importants problèmes (les conflits intérieurs et extérieurs, la rebellion de Kabylie et la guerre des frontières avec le Maroc).

Une conception anarchisante de l'autogestion ne pouvait que desservir cette expérience qui, déjà n'avait pas l'approbation de toute la paysannerie « traditionnelle ». Celle-ci ressentait une certaine frustration de se voir maintenue, comme auparavant, à la périphérie des meilleures terres.

Une pareille conception s'avéra rapidement inadéquate aux conditions du pays, tant sur le plan politique que sur celui aussi important de la gestion.

Tour à tour le BNBV et le BNAS auxquels revenaient initialement la mission de tutelle sur l'autogestion, démontrèrent leur incapacité sur le terrain. Lorsque cette tutelle fut confiée à l'Office National de la Réforme Agraire, les membres des organismes précédents s'engagèrent dans un débat, non pas pour améliorer l'autogestion mais pour s'en assurer la direction.

N'ayant plus de rôle à jouer sur le terrain, ils entreprirent une campagne de dénigrement systématique contre l'ONRA dont les efforts tendaient au redressement et à l'organisation du secteur socialiste agricole.

Ils substituèrent au débat constructif sur l'application, les critiques partisanes excessives qui alimentaient en arguments les forces opposées par intérêt ou par principe à l'autogestion. Ces luttes stériles n'apportèrent aucune contribution aux problèmes réels de l'expérience en cours. Ils semèrent, bien au contraire la confusion et le doute chez tous ceux qui avaient à cœur le succès de cette expérience, les travailleurs et les militants qui les aidaient au sein des organismes de support. Le personnel de ces derniers voyait son action déformée ou noircie à dessein parce qu'il ne partageait pas l'idéologie et les conceptions des groupuscules aux prétentions démesurées.

Il en est résulté que l'autogestion elle-même fut obscurcie par ces controverses et dans une certaine mesure discréditée aux yeux de l'opinion. Elle fut jugée sans indulgence, à partir de vues théoriques, par ignorance ou bien encore pour les besoins de propagande.

Le jugement basé sur des critères idéalisés est facile mais il est sans rapport avec la réalité de la phase de démarrage de l'autogestion qui, malgré ses difficultés et ses problèmes, en dépit de ces diverses appréciations plus ou moins tendancieuses, a enregistré des progrès substantiels.

TROISIEME PARTIE

« LEGALISATION » DE L'AUTOGESTION, SPONTANEITE DECRETS DE MARS 1963, ORGANISATION DU SECTEUR SOCIALISTE

Chapitre I

SPONTANEITE, TRAVAILLEURS ET AUTOGESTION

I. L'initiative des travailleurs et la spontanéité

On a vu que la guerre avait eu pour effet de bouleverser complètement l'Algérie sur le plan humain, économique, administratif et politique. Il est apparu aussi que le pouvoir national algérien s'était plus ou moins désintégré sous l'effet des contradictions internes et de la lutte pour la suprématie. Au lendemain de la proclamation de l'indépendance, le pays s'est trouvé plongé dans une dangeureuse désorganisation au cours des premiers mois de l'année 1962, jusqu'à la prédominance du groupe B. Bella et de son installation à la direction politique de l'Algérie. Parmi les efforts consentis à tous les niveaux pour la prise en charge du pays, celui des travailleurs a retenu particulièrement l'attention. Grâce à ces derniers, les entreprises industrielles et agricoles abandonnées purent tant bien que mal fonctionner et maintenir un certain niveau de production.

Cette initiative des travailleurs fut qualifiée de « spontanée » et présentée comme l'avénement de l'autogestion des travailleurs. Depuis, une sorte de mythologie propagée autour de cette initiative en a rendu l'approche et la compréhension malaisées. Par-

tisans ou adversaires de « l'autogestion spontanée » ont, par leurs controverses idéologiques, déformé l'initiative des travailleurs, en elle-même d'une importance très significative quant à la forme de l'organisation socialiste du pays. Spontanée et légalisée ou créée et rationalisée, l'autogestion n'a pas pour autant échappé aux ambiguïtés et à la confusion qui l'ont entourée depuis le début.

Dans un but de clarification, il est nécessaire de revenir sur les termes de « spontanéité » et « d'autogestion » et tenter de les confronter à la réalité des faits.

Le terme de « spontanéité » est apparu comme un « pré-supposé de l'autogestion » (Y. Bourdet, revue *Autogestion*, N. 5-6, p. 100). Il impliquait en fait l'adoption d'une ligne politique défendue par l'une des tendances marxistes opposées aux thèses de Lénine qui considérait le « mouvement autonome » ou « spontané » de la classe ouvrière dans son ensemble, incapable de renverser le capitalisme. Cette tâche ne pouvait être menée à bien que par l'organisation militaire de révolutionnaires professionnels. Sous son aspect « bénin » la formule de « spontanéité » posait des problèmes philosophiques, idéologiques, politiques et stratégiques dont la portée ne fut pas évaluée à sa juste mesure. La révolution algérienne devenait presque à son insu le centre d'un vieux débat actualisé, entre des tendances du mouvement marxiste. L'objet de ce débat qui, apparemment, concernait les travailleurs algériens, n'était qu'une transposition des controverses théoriques à une situation dont les données de base différaient radicalement de celles qui avaient engagé ces mêmes controverses, malgré quelques similitudes dans les formes.

Ce qui était en cause dans ce débat concernait le rôle de la classe ouvrière d'un pays libre et développé, dans la révolution marxiste prolétarienne, « l'efficacité des conseils ouvriers », ou celle d'un parti d'élite organisé « militairement ». Mais dans les deux cas, il s'agissait d'atteindre le même objectif : renverser le capitalisme.

II. Différence de contexte

En Algérie, le problème se posait différemment. La révolution dans ce pays s'inscrivait dans le processus de libération nationale et incarnait la volonté de tout un peuple de mettre fin à une domination étrangère. Elle ne reposait sur aucun dogme marxiste ou autre, bien que les idées modernes de la lutte y furent introduites. Les forces populaires qui la composaient, le radicalisme de leur action et de son contenu social, la différenciaient de la même manière des mouvements de libération de type « bourgeois », que des « révolutions prolétariennes » de type marxiste.

On peut soutenir que la question « de la spontanéité » fut réglée déjà au départ par les conditions, le mode d'organisation et les forces qui ont présidé au déclenchement de la lutte armée. Le développement de celle-ci et son efficacité ne sont pas le fruit de la « spontanéité » mais de l'effort conscient et opiniâtre d'organisation de tout le peuple, lequel avait appris tout au long du combat à assumer ses responsabilités dans tous les domaines et selon ses capacités.

La prise en charge des affaires du pays grâce à cette conscience, n'était pas un phénomène de « spontanéité ». Elle s'opérait malgré les conditions difficiles, dans un processus « normal » et dans le

nouveau cadre national. En l'absence de cette « spontanéité » on serait en droit de se poser la question de savoir quelle aurait été l'attitude des travailleurs devant l'abandon des entreprises par leurs propriétaires ? Auraient-ils déserté ces entreprises ? Certains d'entre eux auraient-ils pu se déclarer « nouveaux propriétaires » ?

En réalité « la spontanéité » telle qu'elle fut introduite manifestait des intentions de récupération des travailleurs par des groupes (bien réduits) à des fins politiques qui profitaient des méfaits de la crise et des divisions. Dans ce contexte elle revêtait le caractère d'un moyen de lutte pour le pouvoir, et en même temps une tentative de domination idéologique.

Le terme d'autogestion qui en est le corollaire procède aussi des mêmes débats et de leurs implications idéologiques. Ce sont ces dernières qui ont suscité les méfiances, les divergences et parfois les conflits autour de l'autogestion en Algérie. Les révolutionnaires algériens ne se préoccupaient pas de prendre parti entre les écoles marxistes ou d'assumer leurs conflits. Sans pour autant s'en désintéresser, ils recherchaient la meilleure voie d'application de l'idéal socialiste issu de leur mouvement et concilié avec les valeurs du peuple et ses aspirations.

III. Rôle des forces populaires organisées, travailleurs et lutte de classe

Comme il a été souligné, la libération nationale ne constituait qu'une étape qui devait être poursuivie par l'édification de nouvelles structures aptes à supprimer l'exploitation, l'injustice sociale et économique. Cette œuvre revenait aux forces populaires mobilisées pendant la lutte armée mais restructurées

et réadaptées aux nouvelles conditions. Le succès de l'entreprise dépendait du degré de continuité et d'adhésion de ces forces aux options du pays. Ces forces présentaient un manque d'homogénéité et de préparation, mais dans l'ensemble elles constituaient l'énergie fondamentale de la nation. Au sein de ces forces populaires, les ouvriers occupaient numériquement une place restreinte en comparaison de celle des déshérités, chômeurs, paysans pauvres, etc... dont l'état social était inférieur à celui des ouvriers qui possédaient un emploi.

Une orientation correcte devait s'attacher à rejeter politiquement et indistinctement l'ensemble de ces forces et à rejeter « l'ouvriérisme » qui amène à « privilégier » la minorité des travailleurs par rapport à une majorité plus pauvre et aussi potentiellement révolutionnaire pour la phase d'édification.

La partie « bourgeoise » ayant contribué à la lutte et dont les aspirations s'opposaient à celles des masses, devait être bien située et mise en état de choisir entre la reconversion sincère aux options nationales ou son exclusion de rouages d'où elle pouvait défendre ses intérêts. Cette sommation étant dictée par les impératifs nationaux et non par des a priori idéologiques de la lutte de classe, elle devait surtout émaner des forces révolutionnaires nationales, seules possédant l'autorité, la force et la confiance pour réduire l'obstacle de la « partie bourgeoise » aux aspirations populaires.

La lutte de classe « traditionnelle » préconisée et dans une certaine mesure pratiquée ouvertement ou non par certains groupes marxisants se heurtait aux bourgeois, ce qui est normal, mais elle avait le désavantage de heurter aussi la majorité de la population et notamment les milieux révolutionnaires ne

partageant pas toutes les idées et les convictions marxistes. La caution que lui accordait plus ou moins le Président ne suffisait pas à désarmer les méfiances. L'autogestion présentée dans ce cadre n'était pas dénuée d'ambiguïté. Elle passait aux yeux de beaucoup pour une opération « tactique » d'une minorité et perdait ainsi son impact d'option nationale, c'est-à-dire, de la grande majorité du peuple.

IV. L'autogestion comme option de la majorité populaire et sa condition

Evidemment au niveau officiel elle apparut comme une option de tout le pays mais il en allait autrement dans les faits. Elle ne rencontrait pas, en dehors des travailleurs, la forte adhésion qu'elle aurait pu susciter au sein des masses populaires, de la paysannerie et des militants. C'était là un handicap assez sérieux auquel on peut ajouter l'hostilité ou l'indifférence d'une bonne part des courants politiques et rouages administratifs. Mais pouvait-il en être autrement ? Etait-il possible que l'autogestion fût l'option enthousiaste de la grande majorité ?

Dans la situation de l'Algérie de cette époque, il est permis de répondre par l'affirmative à ces questions sous les conditions suivantes :

1 - En tenant compte de tout le potentiel révolutionnaire des masses populaires et de leurs aspirations.

2 - En organisant ces forces d'une manière plus rigoureuse pour en faire la véritable base du pouvoir.

3 - En corrigeant par une pratique démocratique le fonctionnement des organismes dirigeants.

4 - En définissant une approche des questions posées par l'option socialiste plus conforme à la révolution et à ses implications idéologiques et aux meilleures conditions de son développement.

5 - Enfin en éliminant toute incertitude, sur le plan idéologique, quant à l'avenir du pays et ce, en tranchant nettement les conflits dans ce domaine et en élaborant une interprétation unique et cohérente du socialisme à base d'autogestion dans l'édification du pays.

Par cette conception intégrante au niveau de la politique générale, l'autogestion aurait acquis une force de transformation autrement plus décisive et de plus en plus globale. En l'absence totale ou partielle de ces conditions, l'autogestion souffrit dès le début d'un environnement défavorable à son expansion. Réduite à la défensive elle ne pouvait s'attendre à aucune indulgence en cas de défaillance. Les critiques, voire le dénigrement systématique ne lui furent pas épargnés. Elle était contrainte ainsi de s'accomplir à la perfection et de fournir à l'avance la preuve de sa réussite irréfutable sous peine de discrédit définitif.

V. Autogestion, conception de l'Etat et centralisme

De plus, pour certains de ses théoriciens, l'autogestion en tant que démocratie ouvrière de base, paraissait inconciliable avec la notion et l'existence d'un Etat fort (mais démocratique) indispensable pour la survie de l'Algérie. Certains, opposés par conviction à la notion d'Etat semblaient avoir préconisé son « dépérissement avant sa naissance ». C'est peut-être là qu'il faudrait chercher les raisons profondes des attaques, la faiblesse de l'ancien régime. Ce dernier a tenté d'instaurer l'autogestion

sans parvenir à en concevoir le fonctionnement global au niveau de la direction ou de l'impulsion centrale (à défaut des conditions citées plus haut). Cette faiblesse a placé le régime à mi-chemin de l'autogestion et des structures d'un Etat classique. Le résultat fut que les deux formules manquèrent d'efficacité. (Les institutions de l'autogestion et celles de l'Etat).

Par ailleurs le problème de l'autogestion et de la direction centralisée n'a encore jamais été résolu convenablement. Lénine dont l'autorité en théorie révolutionnaire et socialiste ne fait pas de doute, préférait le centralisme à la spontanéité. Après maintes controverses avec les partisans de cette dernière, il qualifie le centralisme du terme démocratique, ce qui ne changeait pas grand chose à la direction centralisée effective. En Algérie, on a opté, au sujet de la direction du parti, pour la forme du « centralisme démocratique », croyant ainsi concilier les deux visions du socialisme qui, dans l'esprit de leurs partisans, sont antinomiques. Mais la contradiction de fait a survécu à sa solution « théorique ». Cette dernière considérée comme une innovation date en réalité de plus d'un demi-siècle. C'est dire le faible degré de recherche et d'approfondissement dont on avait fait preuve en l'occurrence. C'est montrer aussi l'esprit « d'imitation » et « d'adoption de schémas sans tenir compte de leur adéquation à des situations différentes. Les difficultés ainsi soulevées dans la pratique furent par la suite mises au compte d'autrui sans qu'on recherchât sérieusement leurs causes objectives. Les décisions du pouvoir instaurant l'autogestion par les décrets de mars voulaient confirmer un état de fait, l'abandon des entreprises et leur occupation par les travailleurs qui se seraient organisés spontanément en comités à

l'instar des « conseils ouvriers ». C'est pourquoi on a parlé de légalisation.

VI. Conscience de classe des travailleurs et devoir patriotique

On sait ce que fut en réalité la « spontanéité » et pour quelles intentions elle prit cette importance en théorie. Dans la même ligne, l'autogestion fut présentée comme une initiative des travailleurs ; en réalité ceux-ci se contentèrent le plus souvent d'assurer la gestion des entreprises, mûs par l'élan patriotique ambiant et aidés par les structures de base de la révolution. La gestion tout court n'est pas l'autogestion qui présuppose une notion et une conscience de classe très nettes chez les travailleurs, en même temps qu'une organisation et une expérience largement autonomes. Ce n'était pas le cas des travailleurs algériens qui, à part une infime minorité, étaient hautement sensibilisés par la question nationale et s'intégraient dans le mouvement révolutionnaire. Cela ne signifie pas que leur condition de travailleurs et leurs aspirations spécifiques n'occupaient aucune place dans le champ de leur conscience ; mais tout simplement, qu'elles se situaient à un niveau non prédominant. L'initiative des travailleurs et leurs capacités de gestion se plaçaient ainsi dans l'axe de l'effort général des masses pour la sauvegarde du pays. Cet effort, du fait des conditions surgies à l'indépendance, passa au deuxième plan ou fut simplement minimisé, soit pour des considérations idéologiques, soit en raison des disputes pour le pouvoir. Il demeure, malgré cela, la réalité la plus signifiante de l'époque.

Le rôle assigné à une fraction de ces masses, que rien ne différenciait du reste sinon qu'elles

disposaient de moyens de production, de s'être « spontanément » autogérées, découle bien plus d'une vision idéologique que de la simple réalité, plus riche en possibilités mais aussi plus complexe. Tout en critiquant le schématisme, on s'est par la suite évertué de faire entrer cette réalité dans des cadres de pensée, des schémas étroits, parfois d'un simplisme désarmant. Il en est résulté un malentendu et un divorce entre les faits et leurs limites d'une part, et les idées abstraites véhiculées par la propagande.

Cette vue critique ne remet nullement en question le bien fondé de l'autogestion dont on a pu voir, précédemment, les raisons qui la rendaient préférable à toute autre forme de gestion dans une perspective socialiste. Elle est sans plus une tentative pour déceler les défauts initiaux, les motivations, les erreurs de conception, les interprétations qui n'ont pas manqué de peser sur son application, ses échecs et ses réussites et le niveau de son développement.

VII. Autogestion, centre de visées et des luttes

Car les partisans de l'autogestion « spontanéiste » d'une manière générale ne sont pas allés au delà de la polémique dans la plupart de leurs analyses. Les mots qui reviennent le plus souvent dans leurs écrits ou leurs déclarations dénotent bien ce caractère polémique, tels que « bureaucratie », « centralisation », lourdeur et incapacité des structures étatiques ou para-étatiques de tutelle ; paralysie (plus ou moins volontaire) des organismes des travailleurs, fonctionnarisation de ces derniers et évidemment la baisse et la désorganisation de la production qui en résulte. Ce vocabulaire passe-partout présentait l'avantage pour ses utilisateurs de servir, sous le prétexte d'une prétendue critique

objective, à alimenter une polémique tendancieuse, dont la conséquence est de fausser l'analyse des problèmes réellement posés. On aboutit à un subjectivisme grossier. Dans cette optique, les faits, les actes, les expériences n'ont plus de valeur en eux-mêmes ; ils ne peuvent en acquérir que dans la mesure où ils correspondent aux vœux et aux convictions politiques de tel personnage ou tel groupe et résulter de leur action. Ils doivent être ramenés coûte que coûte à quelques points d'un « dogme » au mépris des réalités expérimentales découlant des situations nouvelles.

Ce sectarisme visait en fait la substitution de l'idéologie de petits groupes à l'idéologie de la révolution. Par voie de conséquence ces derniers s'arrogeaient le rôle dirigeant et tentaient de créer un climat propice à l'élimination politique des forces opposées à leurs desseins. La situation, telle qu'on l'a vue, se prêtait à de pareilles intentions et offrait toutes les possibilités de manœuvre, pour tout groupe, quel qu'il soit, de prétendre jouer un rôle « exceptionnel ».

Pareille situation était due aux conditions objectives et accidentelles que traversait le pays. La faiblesse d'un pouvoir en gestation contesté par de nombreux courants politiques, la nature des forces plus ou moins disparates qui le formaient ou le soutenaient, rendaient l'étape de démarrage de l'autogestion encore plus difficile.

De l'inter-action de ces forces, des intérêts des groupes parfois contradictoires alors même qu'ils s'accordaient sur les options sociales, se dégageaient pourtant les lignes directrices de l'autogestion et du socialisme en Algérie. Mais c'est surtout de la réalité de base, des travailleurs directement engagés dans l'expérience, que dépendait en très grande partie la valeur de cette expérience.

Chapitre II

LES DECRETS DE MARS 1963 INSTITUANT L'AUTOGESTION

I. L'élaboration des décrets et le BNBV

L'élaboration de ces décrets fut confiée, par le Président Ben Bella au Bureau National à la Protection et à la Gestion des Biens Vacants (B.N.B.V.) – créé par ordonnance du 22 septembre 1962. Ses attributions consistaient en ce qui suit :

> « La direction du Bureau national à la protection et à la gestion des biens vacants qui est rattachée à la direction générale du plan, relève de la présidence du conseil.
> Le B.N.B.V. a un rôle d'élaboration, d'orientation et de contrôle. Il doit être en mesure de suivre avec précision l'évolution de la situation des biens vacants sur toute l'étendue du territoire algérien et dans les diverses branches (agriculture, industrie, commerce).
> A cet effet, il doit recevoir, dans les meilleurs délais, toutes les informations et les indications concernant les biens vacants sous forme de rapports émanant des autorités administratives en Algérie.
> Les représentants du B.N.B.V. seront chargés de mission auprès de MM. les Préfets, sous-

préfets, maires, présidents de délégations spéciales, et autres autorités.
Le B.N.B.V. est en liaison avec les bureaux des biens vacants qui doivent être rapidement mis sur pied auprès de chaque préfecture.
Le B.N.B.V. doit en certains cas qui seront précisés par la suite, notamment dans le secteur industriel, donner son avis avant la réouverture des entreprises vacantes ».

Le B.N.B.V. avait donc la haute main sur les biens vacants et tenait son autorité directement du Président. Il est à remarquer qu'aucune allusion n'est faite dans ce texte, à une éventuelle coordination avec les ministères concernés. En supposant que ces derniers, embryonnaires au départ, devaient se structurer par la suite, il y a là une lacune qui n'ira pas sans créer des sources de conflits « d'attribution ».

En fait, le B.N.B.V. répondait à une situation spéciale et ne fut pas en mesure de remplir sa mission sauf en ce qui concerne l'élaboration des textes sur la gestion des biens vacants. Sa mission de contrôle de la gestion (sur laquelle personne ne lui demandait des comptes) s'est transformée en agitation fébrile, sans efficacité, l'orientation de plus en plus imprimée par une minorité de tendance politique « trotskyste » en faisant un instrument de cette dernière. Il déviait du cadre de ses attributions d'autant que ses animateurs principaux, conseillers du président, étaient censés représenter les vues de ce dernier. Malgré un certain nombre d'insuffisances, effectifs et moyens réduits, orientation sectaire, la plupart de ses éléments s'efforcèrent comme beaucoup d'autres militants de sauvegarder les biens vacants sinon de les organiser au mieux.

Ces personnes accréditées en tant que « conseillers » à la présidence, utilisaient cette fonction pour tenter de créer une organisation reflétant leur propre vue idéologique, sous couvert des options socialistes et l'imposer au pays. Car tel apparaissait le B.N.B.V. Cette opinion se trouvait confirmée par les actes et les écrits « des conseillers » qui tendaient à leur conférer la paternité de l'autogestion et du socialisme algérien. Ben Bella sans lequel ils n'auraient pas eu la moindre influence, représentait pour eux le réalisateur de leurs conceptions et le mobilisateur des masses. Il devait en compensation en récolter le prestige et renforcer sa popularité à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Lorsque le B.N.B.V. fut chargé de l'élaboration des décrets de mars, cette tendance se renforça et se crut près d'atteindre ses buts. Après maintes hésitations sur le choix des dénominations (fermes du peuple, coopératives de production) ou le rôle du directeur (plus ou moins renforcé) la dernière mouture du projet fut soumise à une commission composée des représentants des principaux organismes intéressés. Le projet de décret reçut l'approbation unanime. Mais c'est en définitive trois décrets distincts qui furent présentés au président et signés les 18, 22 et 28 mars 1963.

II. Le décret N. 63-88 du 18 mars réglementant les biens vacants

Le décret N. 63-88 du 18 mars réglemente définitivement les biens vacants et instaure leur protection notamment par son article 1 qui définit ainsi la vacance :

> « Sont considérés comme « biens vacants » les entreprises et établissements à caractère industriel, commercial, artisanal, financier et minier

ainsi que les exploitations agricoles et sylvicoles suivantes :

a) ceux qui, à la date de publication du présent décret ont fait l'objet d'une constatation de vacance ou ne sont pas en activité ou normalement exploités, hors le cas de motif légitime.

b) ceux qui, postérieurement à la publication du présent décret, cesseront leur activité ou exploitation normales sans motif légitime ».

L'article 13 réprime sévèrement :

« toute personne qui, en connaissance de cause, appréhendera ou occupera des biens vacants ou qui soustraira ou disposera des éléments actifs sans l'autorisation des autorités compétentes... » « d'une peine d'emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende ne pouvant dépasser 100 000 Frs ou de l'une de ces deux peines seulement... ».

Par l'article 14, « les biens vacants ainsi définis... sont placés sous la tutelle administrative de la Présidence du Conseil ». Définition des biens vacants, répression de leur atteinte, leur rattachement à la Présidence constituent incontestablement un progrès dans la clarification de ce secteur. Encore aurait-il fallu que la Présidence, c'est-à-dire le B.N.B.V., eut les moyens d'exercer sa responsabilité.

III. Le décret N. 63-95 du 22 mars organisant l'autogestion

Mais c'est le décret N. 63-95 du 22 mars qui revêt la plus grande importance et qui organise l'autogestion par son article 1. du premier titre : les

entreprises industrielles et minières ainsi que les exploitations agricoles vacantes s'autogèrent par les organismes suivants :

a) L'assemblée générale des travailleurs
b) Le conseil des travailleurs
c) Le comité de gestion
d) Le directeur

Toutefois, par décision du Président du Conseil, certaines entreprises ou exploitations d'importance nationale peuvent être intégrées dans le secteur public et être gérées par des organismes publics ou semi-publics ou des sociétés nationales.

Le sous-titre 1 du même décret définit l'assemblée générale des travailleurs qui est formée des travailleurs permanents. Les travailleurs saisonniers ne peuvent être membres de cette assemblée ni des autres organismes de l'autogestion (art. 4). De l'ensemble des articles du titre qui réglementent le fonctionnement des organismes prévus à l'art. 1 se dégage une autonomie complète de gestion des travailleurs. Cette autonomie d'activité doit toutefois être conforme au plan national de développement (art. 2). Elle se trouve limitée par l'opposition du directeur (art. 20). Celui-ci bien que représentant l'Etat se trouve placé sous l'autorité du Président et peut en même temps, lorsque la réglementation n'est pas appliquée ou en cas de « diminution de la valeur des moyens de production », déclarer nulles les décisions du collectif des travailleurs. De plus il signe les pièces d'engagement financier, détient les fonds en espèces et effectue les paiements. Ce pouvoir contrebalance celui du Président du comité de gestion. En fait, il s'agit d'un double pouvoir dont l'exercice correct dépend des qualités humaines du Président et du directeur de l'unité autogérée.

Mais les deux limitations, par le plan national et le pouvoir du directeur, étaient plus formelles que réelles. Les travailleurs disposaient d'institutions (avec celles de Yougoslavie) les plus libres du monde (virtuellement).

Le titre 2 du décret crée des organismes d'animation de l'autogestion. L'article 23 stipule : Dans chaque commune il est créé un conseil communal d'animation de l'autogestion composé des présidents des comités de gestion, d'un représentant du parti, de l'UGTA, de l'ANP, et des autorités administratives de la commune... Le rôle du conseil est d'aider à la création, à l'organisation, à la coordination des unités de la commune. Il intéresse les travailleurs aux problèmes de la commune, fait appel à l'aide technique et financière, donne son agrément ou le retire au directeur, etc...

Cet organisme ne devait connaître aucune existence réelle étant donné sa conception de point de rencontre entre les diverses autorités de la commune sous la présidence majoritaire des représentants de l'autogestion. Dans l'esprit du législateur, il esquissait le pouvoir ouvrier au niveau de la commune. Au sein de cette assemblée, seuls les présidents des travailleurs étaient élus, les autres membres étant nommés ou cooptés. L'inspiration nettement « ouvriériste d'en haut », le conseil communal, restait trop théorique pour la base et particulièrement pour les travailleurs.

Les institutions de l'autogestion donnaient naissance à une multitude de républiques miniatures quasi indépendantes les unes des autres. Leurs liens légaux avec l'Etat, absents ou trop ténus (inexistence du plan, insuffisance des directeurs) impliquaient une capacité de très haut niveau chez les travailleurs et un fonctionnement parfait de leurs

institutions locales. Ce qui, dans le cas du peuple algérien était malheureusement hors de question. De telles constructions théoriques, en dépit de leurs motivations, se situaient très loin des réalités politiques et sociologiques sans lesquelles elles ne pouvaient fonctionner correctement. Et si elles étaient conçues comme finalités, il fallait prévoir les étapes de leur mise en pratique et dégager les moyens politiques qui en assureraient le développement. Cela était d'autant plus nécessaire que ces institutions s'inscrivaient dans un cadre d'activités économiques vitales pour le pays et aussi pour la crédibilité de l'option elle-même.

IV. Le décret N. 63-98 du 28 mars 1963 sur les règles de la répartition du revenu

Le troisième décret N. 63-98 du 28 mars détermine les règles de répartition du revenu des exploitations et entreprises d'autogestion.

L'article 2 précise :

« Le revenu annuel... est réparti en deux masses principales :

— les prestations à la collectivité nationale

— le revenu propre des travailleurs de l'exploitation ou de l'entreprise de l'autogestion.

Les prestations à la collectivité nationale se composent de prélèvements pour (art. 3) :

— le fonds d'amortissement financier de l'exploitation ou de l'entreprise d'autogestion...

— le fonds national d'investissement

— le fonds national d'équilibre de l'emploi ».

Ces obligations déterminent la nature de la propriété des exploitations et des entreprises d'autogestion et qui est la propriété nationale de toute la communauté. Les travailleurs ne sont pas considérés comme des propriétaires collectifs mais des gestion-

naires d'un bien social appartenant à la Nation. Parmi la masse déshéritée, ils jouissaient de quelque privilège tout relatif d'ailleurs, et devaient ainsi contribuer à l'effort national de développement. Le revenu propre des travailleurs... comprend (art. 4) :

« – la rémunération des travailleurs non permanents, la rénumération de base des travailleurs permanents, fixée par l'autorité de tutelle, sur la base des normes minima de productivité et par poste, et les primes de rendement accordées aux travailleurs permanents selon les rendements par poste et par équipe. Ces primes sont fixées par le comité de gestion...

Les rémunérations de base et les primes de rendement sont fournies, en espèces ou en nature au moyen des produits... dont la valeur est calculée au prix du marché. Les modalités de paiement en sont fixées par le comité de gestion en accord avec la directeur ».

Ce dernier paragraphe s'est prêté, dans l'application, soit à des abus, soit à des critiques souvent mal intentionnées contre les travailleurs. L'autoconsommation et la dilapidation des biens de la communauté utilisées souvent à des fins politiques trouvent leur origine dans ce texte. Certes les abus ne pouvaient manquer de se produire mais leur importance fut sciemment exagérée et ce d'autant plus que les travailleurs, ne recevant pas régulièrement leur rémunération de base en espèces, se servaient directement en nature.

Le même article prévoit la répartition du reliquat, par le conseil, ou l'Assemblée Générale, après avoir effectué des prélèvements destinés :

« – au fonds social et à toute réserve ou provision nécessaires. Le solde est partagé en fin

d'exercice entre tous les membres de l'Assemblée Générale des travailleurs... »

Les autres articles portent sur les principes d'organisation de la gestion interne des unités autogérées.

V. Remarques sur le contenu des décrets

Les remarques qui s'imposent à la lecture de ces décrets sont, d'une part, leur caractère éminemment démocratique, et d'autre part, les problèmes immenses que soulève leur application correcte, étant donné le niveau général, humain et matériel du pays. Cet écart entre la théorie et la réalité mérite une attention toute particulière car il est essentiel pour saisir le déroulement de l'expérience de l'autogestion. Il déterminera, en fait, les interprétations et les comportements divergents (au cours de ce processus) sur les conditions et les méthodes propres à réaliser les prescriptions contenues dans les décrets de mars, porteurs de grands espoirs et de non moins grandes difficultés. Les réussites ou les échecs (selon les points de vue) de l'autogestion, ne peuvent s'apprécier qu'en tenant compte de la disparité entre l'idéal du texte et les conditions objectives de son application. A l'occasion de la publication de ces décrets, le président B. Bella fit cet appel, le 29 mars 1963, dans lequel il déclarait :

> « Les décrets que publie aujourd'hui le journal officiel de la République... légalisent et institualisent les entreprises d'autogestion gérées par le collectif des travailleurs. Avec l'Assemblée Générale et les conseils des travailleurs, avec les comités de gestion, les travailleurs algériens prennent en main leur destinée. Ce sont les travailleurs dans leurs assemblées

générales qui décideront du plan de développement de l'entreprise dans le cadre du plan national. Ce sont eux, les travailleurs, qui établiront, examineront et adopteront les comptes de fin d'exercice. Ce sont eux qui fixeront les primes de rendement. Ce sont eux qui récolteront le fruit de leur travail. Ils participeront à la gestion des fonds nationaux d'investissement et d'équilibre de l'emploi ».

Après les exhortations à la vigilance et à l'organisation, il continuait : « Toute la souveraineté nationale doit être exercée par les travailleurs et les paysans afin que l'expérience algérienne soit réussie. La responsabilité du choix des comités de gestion sera un élément moteur dans l'exercice de ce pouvoir.

« Les décisions ne sont pas celles de B. Bella. Elles sont celles du Parti et du gouvernement... ».

« Nous venons d'ouvrir une page nouvelle de notre histoire. Pour la première fois dans ce pays la responsabilité première incombera désormais à ceux qui en sont les plus méritoires c'est-à-dire les paysans et les travailleurs qui ont fourni le plus grand tribut dans la lutte de libération nationale ».

Ainsi les décrets de mars devaient marquer une accélération de l'histoire, une nouvelle étape dans la révolution et une volonté de dépassement d'une situation politique encore floue. L'exercice de la souveraineté nationale par les paysans et les travailleurs signifiait une transformation du régime et une mise en garde contre les milieux politiques qui contestaient le pouvoir, pour diverses raisons. Si l'institution de l'autogestion et l'appel de B. Bella rencontrèrent un écho chaleureux auprès des travail-

leurs et de nombreux militants, ils accentuèrent par contre les tensions ou le scepticisme dans les cercles politiques. Mais la promesse d'une organisation démocratique du pays répondait aux aspirations de la majorité des masses qui, sans être directement intéressées par les décrets, voyaient dans l'orientation politique, l'ébauche d'un pouvoir populaire capable de satisfaire leurs aspirations.

Chapitre III

CONTEXTE DE LA MISE EN APPLICATION DES DECRETS

I. Les conditions d'application et le pouvoir

Pour réussir, l'autogestion avait, non seulement besoin d'être rationalisée et comprise par les travailleurs, mais devait bénéficier du soutien populaire et de l'appui d'un pouvoir organisé démocratiquement et efficacement. La spontanéité, lors même qu'elle se manifeste, n'est pas durable. Continuer de s'en inspirer comme semblait le faire le pouvoir, c'était exposer l'expérience naissante à de grandes difficultés. L'organisation démocratique des organismes d'autogestion ne pouvait se développer sans organisation du pouvoir et de l'Etat selon les mêmes principes. Certes les conditions particulières qui règnaient obligeaient le pouvoir à se renforcer et à se « personnaliser ». Mais il fallait éviter que cette nécessité provisoire fût érigée en forme permanente de direction. Le pouvoir personnel malgré ses avantages momentanés (décisions rapides, mobilisation populaire en périodes critiques – mais ces avantages, faut-il le souligner, ne sont pas inhérents à tous les pouvoirs de ce type et encore moins à certains d'entre eux) constitue l'antithèse d'un pouvoir populaire révolutionnaire. Il porte en lui, soit le germe du despotisme soit celui de la faiblesse et de l'inefficience. Dans les deux éventualités son résultat se traduit par la déperdition de l'énergie des masses

populaires et l'incapacité de gestion dans tous les domaines. Dans les deux cas aussi, la volonté nationale, la volonté du peuple et ses intérêts risqueraient de ne pas coïncider avec ceux du pouvoir. En dépit du langage sécurisant ou des intentions, ces pouvoirs sont amenés à rechercher la docilité, le conformisme et à s'entourer de factions hétéroclites. Celles-ci se forment sur la base de leurs intérêts politiques et idéologiques en autant de « sous-pouvoir ». La caractéristique de ces derniers qu'ils soient de gauche ou de droite est l'esprit de caste et la vision partielle des réalités du pays.

Donc, la mise en application des décrets de mars nécessitait la transformation du pouvoir et de ses méthodes ainsi que l'organisation de la force populaire seule apte à insuffler la vitalité profonde aux grandes réalisations. Le socialisme et l'autogestion, tâches des plus difficiles, ne peuvent être rattachés à un nom et ne dépendre d'un homme ou d'un groupe aussi sincères soient-ils.

II. Secteur socialiste, base politique et « tutelle »

L'agitation faite autour des décrets de mars et de l'autogestion ne s'accompagnait pas d'une action d'envergure pour organiser cette force populaire, ni d'explications, ni de clarifications idéologiques de même niveau. Cette carence ne pouvait être compensée par la promotion du B.N.B.V. en B.N.A.S.S. (Bureau National d'Animation du Secteur Socialiste) bien que ses partisans aient vu là une garantie du succès de l'autogestion et du socialisme. Ce n'est pas non plus la création de l'O.N.R.A. (18 mars 1963) – chargé d'organiser la gestion des fermes abandonnées par leurs propriétaires et de réaliser le programme de réforme agraire du gouvernement – qui allait accomplir cette tâche.

Le secteur socialiste, nouvelle dénomination des biens vacants risquait d'être confiné dans une sorte de « ghetto ».

Il faut rappeler que la force principale organisée, l'A.N.P. sur laquelle s'appuyait le pouvoir ne voyait pas dans l'autogestion la formule du socialisme algérien. Le ministère de l'agriculture de l'époque O. Ouzegane semblait pencher vers les « fermes d'Etat », tandis que le parti FLN (direction de la même époque officielle en proie aux déchirements) se réclamait du socialisme et ne soutenait pas suffisamment l'autogestion. Ce n'est donc pas de ces milieux que l'autogestion recevrait l'impulsion décisive.

Les travailleurs les plus intéressés à la pratique de l'autogestion et promus comme avant-garde du socialisme en dehors du fait qu'ils n'étaient pas organisés politiquement (sauf une faible partie dans les syndicats) dépendaient par la nature de leurs activités des contraintes inhérentes à ces dernières et d'une manière générale de l'environnement. Livrés à eux-mêmes, ils ne constituaient aucune force politique en dépit de l'appel du pouvoir et des tentatives d'animation du B.N.A.S.S., par la voie de la radio et des écrits. La conception étroitement « ouvriériste » et anti-étatique propagée par cet organisme n'était pas faite pour sensibiliser les cadres administratifs susceptibles de se mobiliser sans réserve.

En outre, les rapports entre les deux organismes de tutelle du secteur socialiste agricole (le B.N.A.S.S. et l'O.N.R.A.) n'ont pas été clairement définis. Le premier, dont le rôle est l'animation, disposait de contrôleurs de gestion tandis que le deuxième se voyait chargé de l'organisation de la gestion des fermes vacantes placées sous la tutelle de

la présidence alors qu'au point de vue administratif, l'O.N.R.A. se trouvait lui-même sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Ce manque de précision n'est pas que de pure forme lorsqu'il s'agit d'un organisme à créer entièrement et dont la mission est si importante et les moyens inexistants. Il hérita du patrimoine de la C.A.P.E.R. (Caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurales) soit les locaux, près de 200 000 hectares sur lesquels devaient s'opérer la réforme agraire, en projet depuis 1944-45.

L'imprécision des textes dénotait, soit la méconnaissance des principes de fonctionnement de tout organisme, soit une restriction consciente des conditions qui empêcheraient cet office de jouer pleinement son rôle. Situation qui pourrait s'expliquer par l'intention des « conseillers du président » d'accentuer leur contrôle sur le secteur socialiste par organismes ou personnes interposés.

III. Situation et gestion du secteur socialiste

En effet, une année de gestion (ou d'autogestion) avait montré les succès de l'initiative des travailleurs dans un contexte défavorable et aussi ses limites en l'absence d'une conception et d'une organisation d'ensemble. La constitution des comités de gestion, la poursuite à des degrés divers des campagnes agricoles, pour aussi méritoires qu'elles fussent, ne résolvaient pas les problèmes fondamentaux de l'organisation de la gestion. Ceux-ci ne pouvaient être résolus au niveau de chaque unité de gestion, pour la simple raison que la plupart des éléments de la solution ressortissaient forcément au niveau national, c'est-à-dire à l'échelon central. La conception politique, économique, le dégagement des moyens, l'impulsion, l'animation et le contrôle dépendaient de

ce dernier. Il n'en pouvait d'ailleurs être autrement dans une situation analogue à celle de l'Algérie. La faiblesse de ses pouvoirs centraux – qui ne s'avouaient pas comme tels – eut pour conséquence une certaine anarchie caractérisée par les immixtions désordonnées, des nombreuses occupations illégales de fermes, de l'accaparemment des moyens de production et du cheptel et souvent d'une partie des récoltes, par les tiers. Ces interventions dans les « biens vacants » agricoles et autres créaient un désordre préjudiciable à la bonne marche des organismes des travailleurs et aux résultats économiques de leurs activités.

Cette situation et le manque de conscience de certains travailleurs eux-mêmes provoquaient des déviations dans le fonctionnement des organismes de gestion. Les tentations ne manquaient pas dans un tel climat ainsi que les ententes avec les membres de la famille ou avec telle « autorité » du territoire. Il faut s'abstenir évidemment de toute généralisation excessive ou de tomber dans un lyrisme qui estompe la réalité.

La critique de celle-ci ne diminue en rien le mérite du pouvoir des travailleurs et de tous ceux qui ont contribué à cette expérience dans les circonstances les plus ingrates, non sans un certain succès d'ailleurs.

Toujours est-il qu'à la signature des décrets organisant l'autogestion, l'état des exploitations agricoles « vacantes » sans être particulièrement alarmant, souffrait de ces anomalies et d'une absence d'organisation rationnelle tant sur le plan des unités de production qu'au niveau de la « tutelle » et des structures de l'environnement. (Les administrations, préfectures, sous-préfectures exerçaient une part de la tutelle avant la création de l'O.N.R.A.).

IV. Création de l'O.N.R.A., sa mission et l'organisation du secteur socialiste

La création de l'O.N.R.A. répondait justement à ce besoin, dans l'immédiat : organiser la gestion des fermes abandonnées et ensuite réaliser le programme de la réforme agraire du gouvernement.

A cette époque ces fermes s'étendaient sur une superficie estimée à 1 million d'hectares (estimation généralement admise en l'absence de statistiques sérieuses) auxquels s'ajoutaient les 200 000 hectares de la C.A.P.E.R., ce qui correspondait en tout à près de la moitié des terres des colons. A défaut des mêmes statistiques on peut évaluer le nombre des fermes à organiser par l'O.N.R.A. à une dizaine de milliers. Ces chiffres constituent simplement un ordre de grandeur pour situer l'immensité de la tâche confiée à cet organisme sans existence autre que sur le papier.

La mission d'organiser les fermes abandonnées signifiait dans la pratique que l'O.N.R.A. devait intervenir dans tous les domaines et à tous les niveaux où cette organisation était insuffisante ou faisait entièrement défaut. Cette action se plaçait dans le cadre de la politique générale du parti, du gouvernement et d'une manière particulière et stricte, dans le cadre des décrets de mars 1963. Elle consistait à prendre toutes les mesures propres à doter le secteur socialiste agricole autogéré d'une organisation permettant son développement progressif, compte tenu des moyens en hommes et en matériel.

De la constatation de l'état de ce secteur, il s'avérait urgent d'en entreprendre l'assainissement et la rationalisation avec les moyens de « bord », c'est-à-dire peu de choses par rapport à cet objectif.

Selon les normes techniques, il aurait fallu des centaines d'ingénieurs et des milliers de techniciens qualifiés à l'O.N.R.A. pour remplir correctement sa mission. (Voir Annexe, Effectifs des cadres techniques pour toute l'Agriculture, fin 1964).

A titre de comparaison on peut citer les moyens dont disposait le C.A.P.E.R. pour traiter seulement 196 000 hectares : 222 personnes en grande majorité ingénieurs en titre et agents hautement qualifiés. Son état-major central se composait de 28 ingénieurs de longue expérience. Malgré cet effectif et sa qualité, le C.A.P.E.R. a mis quatre ans pour organiser une superficie de 196 hectares, intéressant 1 490 personnes et qui étaient, au bout de ce temps, loin d'être toutes recasées individuellement. Cette action s'est déroulée avec toute la minutie nécessaire moyennant une protection intégrale de la part des organismes d'autorité, la collaboration et l'aide des administrations techniques et, bien entendu, l'absence totale d'interventions pertubatrices. (Rapport d'activité de l'autogestion, 1965, O.N.R.A.).

V. Conception et orientation de l'O.N.R.A.

C'est pourquoi les responsables de l'O.N.R.A., voyant l'impossibilité de recruter le personnel en nombre et en qualité d'après les normes techniques, conçurent cet organisme comme un instrument politico-technique. L'engagement politique compensait, provisoirement, le manque de cadres qualifiés. Cette conception correspondait aussi aux tâches immédiates d'assainissement et de rationalisation. Deux tâches qui ressortissaient bien plus à l'engagement militant pour promouvoir l'autogestion que de la technicité agricole. En effet, convaincre les

paysans de quitter des terres qu'ils occupaient indûment prétendant qu'elles appartenaient à leurs ancêtres, en exhibant parfois des titres de propriété, mettre un frein aux interventions perturbatrices, expliquer les institutions, résoudre les conflits entre les travailleurs et les « riverains », développer leur esprit révolutionnaire ; toutes ces activités et bien d'autres, ne demandaient que la foi, la conscience, l'expérience politique et humaine.

La lutte à engager contre les fiefs, contre les spéculateurs et les groupes d'intérêts à l'affût des moindres défaillances n'avait de chance de succès que menée par des hommes aguerris et sur le terrain même. La voix de la radio et des articles de journaux, tout en étant nécessaires, se perdaient dans l'immensité du « bled » comme un petit orage dans les sables du désert. Pour délimiter avec netteté les contours du secteur socialiste agricole, tracer les cadres élémentaires de la gestion, y opérer les regroupements des exploitations, il fallait affronter les problèmes sur place et avec une grande vigueur et des arguments compris facilement par les travailleurs, les personnes ou les organismes intéressés. Et cela exigeait la connaissance instinctive des gens, de leur mentalité, de leurs habitudes et la confiance basée sur des sentiments, une éthique et une idéologie communs. Car le socialisme et l'autogestion en tant que concepts et institutions ne sont opératoires que dans la mesure où ils sont ajustés, présentés et appliqués en symbiose avec le climat culturel du milieu. L'erreur des éléments « promoteurs » de l'autogestion fut d'avoir négligé le facteur culturel et les rapports humains et politiques où s'édifiaient le socialisme et l'autogestion.

La nature de ces problèmes impliquait que la recherche de leurs solutions se situât en dehors des

simples slogans et de la surenchère, de l'esprit « technocratique » et « ouvriériste ».

La conception d'un organisme de tutelle dynamique, militant et efficace, répondait à la « réalité concrète », celle de l'état du secteur socialiste, de ses difficultés et des conditions de mise en pratique de l'autogestion, à une période de démarrage.

La grande majorité du personnel recruté, obéissait aux critères du militantisme rigoureux, de l'engagement socialiste et des capacités d'organisation. Ces militants et notamment les responsables à l'échelon central et territorial avaient déjà fait leurs preuves avant 1954. L'expérience acquise pendant cette période fut complétée au cours de la révolution. Leur niveau politique ainsi que leurs compétences générales (pour les commissaires départementaux à la réforme agraire, dénomination des responsables de l'O.N.R.A., au niveau du département) égalaient ou surpassaient même ceux des préfets et des représentants du parti à cet échelon administratif. Néanmoins ils ne jouissaient ni des mêmes prérogatives ni des mêmes conditions de rémunération et d'autres garanties. Le statut de l'O.N.R.A. n'ayant jamais été agréé (on ne sait pour quelles raisons) par les autorités compétentes, ils étaient recrutés sur des postes de moniteur agricole comme chargés de mission (entre 650 et 700 N. Frs.). Leurs homologues percevaient des traitements de deux à trois fois plus élevés. Ces conditions de rémunération et d'activité directe avec les masses et les problèmes ne les prédisposaient pas particulièrement à la déformation « bureaucratique » ni à la sauvegarde de privilèges.

L'effectif technique des plus réduits, se composait surtout de moniteurs agricoles, de quelques agents techniques, de trois ou quatre ingénieurs

agricoles algériens et d'autant d'ingénieurs coopérants étrangers. Il devait s'étoffer progressivement.

VI. Les oppositions rencontrées par l'O.N.R.A.

La structuralisation de l'O.N.R.A. se heurtait selon cette conception à l'hostilité plus ou moins voilée du ministère de l'agriculture, du B.N.A.S.S. et des « pieds rouges » avec lesquels des conflits ne tardèrent pas à se dessiner. L'orientation algérianisée dans le sens humain et idéologique, le dynamisme militant ne furent pas du goût de tout le monde. Cela allait à l'encontre d'un certain nombre d'idées toutes faites, de méthodes d'action inefficaces et de beaucoup de prétentions, entre lesquelles, celle d'assurer la direction idéologique et politique du socialisme en Algérie.

Ce fut la raison profonde et réelle pour laquelle fut entreprise la déformation des activités de l'O.N.R.A. et son dénigrement systématique. D'après ces mêmes milieux, cet organisme s'est assigné, comme but principal, l'étouffement de l'autogestion et aucune réalisation positive ne fut portée à son actif. Ils ne tenaient pas compte de l'effort consenti et de l'activité inlassable déployée avec des moyens dérisoires pour aider à l'organisation et à la défense, en dépit d'innombrables inimitiés du secteur socialiste et de l'autogestion.

L'O.N.R.A. s'était attiré également la défaveur d'une partie de l'administration ne voulant pas voir ses prérogatives et ses habitudes formalistes bouleversées.

A l'autre bord, il suscitait la critique sournoise de tous ceux qui avaient des raisons politiques ou matérielles contraires à l'organisation rationnelle du secteur socialiste. Ceux-là se seraient accommodés des

slogans, pourvu que dans la réalité ils eussent pu continuer à tirer profit de la situation.

Les travailleurs qu'on tentait d'opposer à l'organisme de tutelle et dont on voulait utiliser les critiques toutes naturelles, (et très souvent fondées) n'étaient pas aussi mécontents (de l'O.N.R.A.) qu'on le prétendait.

Certains d'entre eux formulaient des griefs qui pouvaient s'adresser à l'ensemble des organismes algériens, griefs qu'on tentait de diriger exclusivement sur l'O.N.R.A. Celui-ci ne disposait pas du pouvoir de décision et encore moins de tous les moyens pour satisfaire toutes les revendications des travailleurs. Quant aux tensions qui surgissaient parfois entre les collectifs de ces derniers et l'organisme de « tutelle », elles n'avaient rien d'anormal et se concluaient dans le cadre d'un même système et compte tenu des points de vue des deux parties. Et ce, quand la démagogie ne poussait pas à l'aggravation des conflits et aux oppositions de structures destinées à se compléter. Des cas se présentèrent où des déviations constatées au sein de certains collectifs de travailleurs, imposaient des prises de décisions énergiques de la part des représentants de « la tutelle » conformément à leurs prérogatives et sans aucun complexe. Cela suscitait évidemment des mécontentements qu'on ne manquait pas d'exploiter pour des fins polémiques ou partisanes.

La conception politique et technique de l'O.N.R.A. s'inscrivait dans une vue d'ensemble du secteur autogéré, de la future réforme agraire et de toute l'agriculture. Elle résultait de la constatation évidente, après une année de gestion des « Biens Vacants » dans un contexte difficile. Il apparaissait clairement que les unités de production ne pou-

vaient se développer par elles-mêmes sans une action permanente de structures politiques et techniques appropriées et intégrées à l'autogestion. Ce n'était point une centralisation mais une intégration des hommes et des moyens, de fonctions différentes mais complémentaires dans un même système. L'apprentissage du socialisme exigeait, dans la pratique, l'unité et la cohérence des activités des hommes et leur enrichissement réciproque pour la réussite de l'autogestion. Au contraire, le cloisonnement (préconisé par certains et qui procédait d'une conception ouvriériste erronée) entre les catégories des travailleurs, des employés et des cadres, étant donnée la diversité des tâches nécessaires au fonctionnement de tout le secteur (autogéré) économique, risquait de susciter des contradictions préjudiciables à ce dernier, et partant, à l'autogestion elle-même. Selon cette conception, on prévoyait l'assainissement et la rationalisation du secteur autogéré et la mise en place progressive des structures propres à ceux-ci et émanant directement des travailleurs. L'O.N.R.A., sa mission terminée dans ce secteur et après une expérience édifiante, devait se concentrer sur la réalisation de la réforme agraire, sa véritable mission.

Comme on le verra plus loin, ce sont des causes pour la plupart étrangères à cet organisme, qui ont handicapé le développement harmonieux du secteur socialiste.

Chapitre IV

L'OFFICE NATIONAL DE LA REFORME AGRAIRE ET LA MISE EN PRATIQUE DES DECRETS

I. La circulaire du 29 avril 1963

Sa naissance coïncidant avec la parution des décrets de mars, l'O.N.R.A. n'eut ni le temps ni les moyens pour se développer convenablement. C'est donc tout en s'édifiant qu'il entreprit l'organisation du secteur agricole. Lorsque la campagne préparant l'élection démocratique des conseils de travailleurs et des comités de gestion, s'ouvrit le 15 mai 1963 (Circulaire présidentielle du 29 avril 1963) les commissaires départementaux de la Réforme agraire et une structure élémentaire (O.N.R.A.) étaient en place sur le terrain.

La circulaire ne mentionnait nulle part cet organisme ou ses représentants. Mais au cours de cette campagne ces derniers s'imposèrent par leur engagement et leur dynamisme et accomplirent la plus grande part du travail. Ils furent en fait les pivots autour desquels s'articulèrent les délégués des organismes intéressés, le Parti, l'UGTA, l'ANP, l'Administration. Ils furent parmi les meilleurs animateurs de l'organisation des activités sur le terrain pour la campagne d'explication des décrets et de leur application démocratique.

La circulaire du 29 avril définissait de la manière suivante les modalités des élections :

« 1 - Une commission électorale composée de trois à cinq membres, désignés à l'unanimité

des travailleurs pour chaque entreprise ou exploitation ou par commune dans le cas des petites exploitations, sera chargée de dresser des listes électorales et de procéder au scrutin. Aucun membre de cette commission ne pourra être candidat pour les élections.

2 - Les élections des conseils de travailleurs et des comités de gestion se feront sur la base de listes des candidats choisis parmi ceux qui ont droit de se considérer comme membres de l'assemblée générale des travailleurs.

3 - Ces listes seront dressées soit par les représentants de l'UGTA, dans chaque entreprise ou exploitation, soit par groupe de travailleurs, soit conjointement.

4 - Pour les entreprises ou exploitations comportant jusqu'à 50 travailleurs permanents, tout groupe éventuel de 10 membres, aura le droit de présenter sa propre liste etc...

5 - L'élection des comités de gestion par les conseils des travailleurs se fera également sur la base des listes. Chaque membre du conseil des travailleurs a le droit de proposer une liste complète ou partielle de candidats pour le comité de gestion.

6 - Les listes des candidats... une fois établies, sont agréées par la commission électorale qui les affiche dans l'entreprise ou l'exploitation pendant trois jours durant, avant le jour du vote.

Le jour du vote, la commission électorale procédera au scrutin secret par bulletins. Chaque bulletin de vote doit contenir le nom de tous les candidats, séparément pour chaque liste. Sur le bulletin de vote, l'électeur marque le candidat pour

lequel il vote en entourant d'un cercle le numéro d'ordre précédant le nom du candidat et choisit, parmi les différentes listes, un nombre équivalent au nombre des membres du conseil des travailleurs ou du comité de gestion.

7 - Si l'électeur est illettré (en réalité la quasi-totalité, pour ce qui est de l'agriculture) il peut se présenter au bureau de vote accompagné d'un membre de son choix de la commission électorale qui l'aide à signaler de la manière indiquée, le nom du candidat de son choix. Il remet ensuite lui-même le bulletin de vote dans l'urne.

8 - Le dépouillement des bulletins se fait par la commission électorale, devant l'assemblée des travailleurs, ainsi que l'annonce du résultat du vote.

9 - La commission électorale enregistre pendant trois jours suivant l'annonce du résultat du vote les éventuelles contestations et soumet ensuite son dossier aux autorités chargées de légaliser ou de rejeter les résultats du vote ».

II. L'élection démocratique des organismes de l'autogestion

Ces dispositions dont le but était d'assurer des élections réellement démocratiques furent appliquées avec le maximum de rigueur que permettait la situation, malgré leur caractère compliqué. Dans l'ensemble les travailleurs s'efforcèrent de choisir les plus aptes d'entre eux pour la gestion de leurs institutions. Mais il y eut également de nombreuses difficultés provenant, soit de clans au sein des travailleurs, soit des candidats éliminés par le vote,

soit aussi des immixtions de membres des organisations nationales (manifestation d'un groupe d'anciens présidents éliminés, devant le siège de l'ONRA).

La coïncidence des élections avec les campagnes agricoles obligea à établir un calendrier échelonné sur plusieurs semaines. Néanmoins la coopération étroite des représentations des organismes concernés, permit d'arriver à des résultats satisfaisants. Les bureaux de vote composés des représentants des organisations nationales, de l'administration préfectorale, communale et de l'ONRA, fonctionnèrent correctement, sous la présidence du doyen des travailleurs, auquel était adjoint le plus jeune des électeurs. Les urnes des mairies, des isoloirs organisés dans une pièce, un coin de hangar, ou un lieu isolé, éloignés de toute influence, pour respecter la liberté de vote, servirent de cadre à la démocratie naissante des travailleurs.

L'enseignement qui se dégageait de cette campagne montrait que l'explication (même insuffisante), la convergence des structures et des activités des hommes vers des objectifs concrets et communs, surmontaient tous les obstacles et ouvraient des perspectives de plus grandes réalisations.

Malheureusement cette convergence (au cours de cette phase importante) diminua d'intensité lorsqu'il a fallu constituer les Conseils Communaux d'Animation du Secteur Socialiste, prévus par les décrets de mars. L'ONRA, ne devant pas en faire partie, il revenait aux responsables des Kasmas (FLN) aux présidents des délégations spéciales (mairies), et à l'UGTA de mettre en place ces conseils avec les présidents des comités de gestion. La défection des premiers, et malgré la participation intermittente de l'UGTA, a eu pour effet, dans la

plupart des cas, la disparition de ces conseils communaux.

La cause de la défection, selon certains, provenait de la non-rémunération des membres des conseils. Son explication plus vraissemblable partait du fait que les présidents (nommés et non encore élus) des délégations spéciales (municipalités) et les responsables des Kasmas (échelon du FLN correspondant à la commune) refusaient de se voir coiffés par un président (représentant les comités de gestion) ne possédant pas toujours le titre de militantisme (important à l'époque) ou lorsqu'il militait dans le FLN, son rang ne dépassait pas souvent celui de la cellule.

D'autre part le conseil communal ne disposait d'aucun moyen matériel « d'animation ». Il se trouvait en dehors des circuits d'activités, aussi bien, des unités autogérées que des structures politiques et techniques du pays. Au contraire des mêmes unités, les Conseils Communaux ne reposaient pas sur une fonction de base pratique. Leur conception répondait à l'esprit de l'autogestion, l'édification démocratique partant de la base. Cependant, ni le Parti, ni les Syndicats, ni les autres institutions nationales ne fonctionnaient selon ce principe. (Bien que la volonté du Régime était de les transformer dans ce sens). L'exemple des conseils communaux illustre la contradiction de fait entre le système autogéré et l'ensemble des institutions basées sur le principe de la « centralisation ». Dès lors se posait la question : comment assurer l'équilibre entre ces deux types de structures pour empêcher leurs oppositions en attendant d'appliquer le principe de l'autogestion, à des degrès divers, à toutes les organisations du pays.

III. Fonctionnement des organismes autogérés et action d'assainissement

Une fois les institutions autogérées élues et établies il restait le plus difficile à faire : réunir les conditions de leur marche et de leur développement. C'était la mission de l'ONRA dont l'action a consisté à éviter aux organismes encore fragiles de l'autogestion de subir le sort des conseils communaux, c'est-à-dire la déformation ou l'élimination. Les travailleurs firent preuve de maturité au cours de cette campagne ; mais il fallait avoir l'esprit déformé par la passion pour les croire aptes à triompher, à peu près seuls, des difficultés que posaient le fonctionnement des nouveaux organismes, les problèmes agricoles, et les atteintes portées au secteur socialiste par « l'environnement humain ».

Le soutien du Parti, de l'UGTA, de l'administration, quand il se manifestait dans le bon sens, ne constituait qu'une part marginale de leurs activités. Ce soutien ne s'exerçait avec efficacité qu'en période de campagne plus ou moins politique. La recherche de l'effet de propagande n'allait pas toujours de pair avec une action réfléchie, continue et en profondeur.

Bien que l'ONRA fut souvent décrié, il constitua le seul organisme avec les travailleurs, qui maintenait constamment son effort pour assainir et rationaliser le secteur de l'autogestion. En l'espace de quelques mois et avec très peu de moyens, il entreprit le recensement des fermes, du matériel, du cheptel. Il fit l'inventaire de tout le patrimoine de ces fermes, des coopératives vinicoles, céréalières, des matériels de labour, de battage, qui servaient de supports techniques aux exploitations des colons (de même que les SAP au secteur traditionnel). Une

bonne part de ce patrimoine se trouvait encore entre les mains de tiers (spéculateurs et autres).

La part du secteur autogéré ou ce qui lui revenait de droit fut conquise non sans lutte. Les travailleurs eurent leur représentation au sein des organismes en fonction. Les organismes de crédit, coopératives, toute l'infrastructure, restaient sous le contrôle des colons non encore nationalisés (période 1962 – oct. 1963).

La récupération des biens demanda, parfois, plusieurs mois (dans des cas exceptionnels, elle devait se poursuivre jusqu'en 1966). Les autorités locales n'intervenaient en général qu'après des sollicitations répétées et sans trop d'enthousiasme, ne voulant pas mécontenter les gens (pour diverses raisons). Il appartenait ainsi aux représentants de l'ONRA de suppléer les carences des pouvoirs locaux, non sans certains risques parfois.

Des milliers d'hectares appartenant au secteur autogéré étaient occupés illégalement et cultivés par des tiers. Les litiges de ce genre entravaient la constitution des unités d'exploitation. Il fallait les régler (dans le cas des paysans du secteur traditionnel) souvent par des compromis, tel celui de la campagne des moissons de 1963. (On sait que la campagne « labours de 1962 » fut menée dans la mobilisation indistincte des deux secteurs). C'est ainsi qu'une décision fut prise qui reconnaissait une partie de la récolte aux cultivateurs « illégaux » selon le barème suivant : jusqu'à 10 hectares, prélèvement d'un quintal par hectare ; jusqu'à 20 hectares, deux quintaux par hectare ; plus de 20 hectares, 40 % de la récolte revenait aux unités de production autogérées intéressées. Assez fréquemment des accords furent passés directement entre les représentants de ces unités et les fellahins. Dans certains

cas, l'ONRA prit en charge les frais culturaux engagés par ces derniers en leur expliquant le but de l'autogestion et le sens des mesures prises. En réalité les paysans se sentaient frustrés de ne pas avoir pris leur part des terres des colons. Ils croyaient celles-ci devenir la propriété des travailleurs du secteur autogéré. Certains d'entre eux refusaient de restituer les terres occupées. Une explication insuffisante, et un climat politique de confusion facilitaient les incitations des milieux hostiles au régime ou au socialisme. Ces contingences politiques rendaient le travail d'assainissement du secteur autogéré et de sa rationalisation très ardu sur le terrain.

IV. Organisation de la gestion et difficultés techniques

Parallèlement à cette action, l'ONRA concentrait ses efforts pour réunir les moyens de gestion nécessaires aux unités autogérées. Par exemple, le recrutement des directeurs (prévus par les décrets de mars) posaient de graves difficultés. Aussi a-t-on changé de dénomination, en remplaçant celle de directeur par celle de « chargé de gestion ». La fonction de directeur exigeait des qualités techniques assez élevées. Si ces critères étaient maintenus ils allaient rendre tout recrutement rapide impossible. La pénurie des cadres se faisait sentir d'une manière alarmante, notamment dans le secteur agricole. Le personnel répondant à ces critères trouvait des débouchés bien plus rémunérateurs dans les autres secteurs. Le rôle de directeur, point de jonction de la tutelle et du collectif des travailleurs n'était pas de tout repos. Aussi en l'absence de

candidatures a-t-on jugé préférable de faire coïncider le titre au niveau réél de recrutement disponible, c'est-à-dire inférieur à celui exigé par le texte.

On fit appel aux meilleurs moniteurs pour les grandes exploitations et on procéda au recrutement, à la formation accélérée et aux recyclages courts et répétés. C'est principalement le milieu rural qui fournit le gros de l'effectif. Il y eut un certain nombre d'abandons mais beaucoup de ces jeunes ruraux firent des progrès étonnants et accomplirent leur tâche dans des conditions assez satisfaisantes.

L'ONRA rencontra les mêmes difficultés pour le recrutement des « comptables ». Il fallut aussi transiger avec la réalité et se contenter de faire subir à ces jeunes, en général du niveau du C.E.P., des stages et les former le plus rapidement possible selon le même procédé que les chargés de gestion. A de rares exceptions, aucun d'eux ne pouvait tenir une comptabilité complexe. Une comptabilité simplifiée fut introduite dans les unités et adaptée aux possibilités du moment.

Les unités autogérées étaient tenues d'ouvrir, auprès d'une S.A.P., un compte unique tel que le stipulait l'article 5 du décret N. 63-110 du 25 avril 1963. Cette disposition permettait à cet organisme et à ses agents comptables quoique insuffisants en nombre de suivre les comptes des unités de production et de contribuer à l'initation technique de leur personnel. L'effort d'organisation de la gestion, avec des moyens aussi réduits ne pouvait aboutir qu'à une esquisse de l'organisation future. Pour aussi élémentaire qu'elle fût, cette organisation parait aux urgences et amorçait une amélioration progressive du secteur autogéré.

V. La nouvelle phase : harmonisation et consolidation des structures

Avec la mise en place des organismes autogérés, d'un cadre de gestion modeste mais perfectible, des structures de l'ONRA, s'achève la phase du secteur des « Biens Vacants ». Comme il est souligné dans, « Activité de l'Autogestion » (document publié en 1965 par les services du Ministère de l'Agriculture et de l'ONRA, p. 1)... « Il n'était et ne pouvait être question alors, en raison de la désorganisation... dans laquelle se trouvait l'agriculture, d'entreprendre un travail en profondeur, une planification rationnelle ». Les structures de l'ONRA ne pouvaient être qu'assez embryonnaires. Il s'est agi surtout d'éviter les catastrophes économiques, de sauver la production et de jeter les bases sommaires d'une organisation d'ensemble.

Il fallait coûte que coûte faire face aux différentes opérations et campagnes, labours, semailles, vendanges, maraîchages etc... Et maintenir une production qui aurait pu sombrer aisément sans la mobilisation de tous, responsables et travailleurs de la base. Le manque de cadres et de techniciens se faisait lourdement sentir, de même l'absence des moyens (état déplorable du matériel...).

Quant aux difficultés de crédit, elles se passent de commentaires. Ces tâches vitales et concrètes pour lesquelles l'ONRA disposait de peu de moyens, exigeaient des cadres une abnégation et un engagement de tous les instants. Mais cela ne pouvait compenser l'absence d'instruments d'intervention aux centres décisifs, c'est-à-dire le crédit, la commercialisation et l'approvisionnement. Ce n'est que le 3 juillet 1963 que parut le décret des attributions de l'ONRA parmi lesquelles la tutelle administrative du secteur autogéré agricole. Ce qui conférait à

l'ONRA l'instruction, la centralisation des demandes de crédits agricoles et l'attribution des subventions accordées par l'Etat. Le rattachement de la caisse centrale des S.A.P. et de ses organismes régionaux (78 S.A.P.) à l'ONRA en augmentait sensiblement l'efficacité.

La vente des produits du secteur socialiste dépendait de l'O.N.A.C.O. (Office National de Commercialisation) placé sous l'autorité du ministère de l'économie nationale. Le but des dirigeants de l'O.N.R.A. était d'arriver à l'harmonie de la gestion en intégrant en amont et en aval tous les organismes et les activités liés directement au fonctionnement économique du secteur socialiste autogéré agricole. Ceci afin de pallier à la dispersion et au désordre engendrés dans ce dernier par la multiplicité des compétences et des interventions.

VI. Nécessité de centralisation à un certain niveau et controverses

Certains éléments du B.N.A.S.S. crurent voir là une volonté de « centralisation » et une tendance bureaucratique contraires à l'autogestion. Sous ce prétexte ils ne manquèrent aucune occasion pour attaquer systématiquement l'organisme de tutelle. Ils se constituèrent en une sorte d'opposition à ce dernier sans qu'ils aient été en mesure d'assurer au secteur industriel et agricole un minimum d'organisation avant la création de l'O.N.R.A. Mais cette attitude négative se fondait sur une autre cause. Le B.N.A.S.S. ambitionnait la tutelle administrative du secteur agricole. Et c'est par dépit de ne l'avoir pas obtenu que ses dirigeants s'acharnèrent à critiquer l'action des membres de l'O.N.R.A., avec lesquels ils étaient, comme on l'a vu, en désaccord sur des points idéologiques.

Si l'on avait jugé nécessaire d'accorder ses attributions à l'O.N.R.A., ce n'était pas sous la pression de la « montée des forces de droite », mais parce qu'on avait considéré que la gestion du B.N.A.S.S., malgré sa propagande, était loin de correspondre aux nécessités. Celui-ci, dépassé par les événements se voyait déjà supplanté dans le secteur agricole et auprès des travailleurs par une organisation mieux adaptée et plus dynamique.

Selon ces mêmes milieux la « bureaucratisation » et la « déformation » de l'autogestion de l'intérieur et de l'extérieur commençait à se manifester à cette époque (mai-août 63), à la suite de l'extension des attributions de l'O.N.R.A. Ce qui laisse supposer qu'avant cette période l'autogestion ne souffrait pas de ces maux. En fait, ils prenaient les articles des décrets de mars pour une existence idéalisée de l'autogestion sans tenir compte du décalage inévitable entre l'idéal (surtout poussé à ce point) et la réalité du démarrage. Ils s'étaient créé un univers autogestionnaire qui n'existait nulle part dans le monde et encore moins en Algérie. C'est pourquoi les premières mesures d'organisation (application des décrets, organisation de l'O.N.R.A. et des activités du secteur agricole) ont permis de voir plus clairement les réalités et ses défauts dans tous les domaines et à tous les niveaux. Alors qu'auparavant on se contentait simplement de les effleurer et de s'enivrer de mots.

VII. Des risques de déformation prévus et combattus

L'O.N.R.A. n'a jamais caché les défauts (y compris les siens), les dangers et les risques de déformation du système autogéré. Ses responsables en étaient bien conscients. Dès août 1963, son

directeur général, Mahsas, déclarait dans une interview à la RTA : « A notre avis (pour le succès du secteur socialiste) il y a quelques risques à éviter :

1 - Les interférences de plusieurs organismes dans le même secteur (sans coordination).

2 - L'incompréhension par les travailleurs de leur rôle de pionniers pour l'édification du socialisme algérien

3 - L'installation de la bureaucratie dans le fonctionnement des services de l'O.N.R.A... » (brefs aspects de l'agriculture 1963-1966, recueil d'interventions, non publié).

Parmi d'autres risques, ceux-ci préoccupèrent constamment le personnel de l'O.N.R.A. qui ne ménagea pas sa peine pour les éviter à tous les stades de l'évolution du secteur autogéré. Il y eut effectivement de ces tendances, mais elles furent combattues avec plus ou moins de succès, compte tenu des moyens et de la situation générale. Il n'y avait là rien de dramatique par rapport aux autres problèmes, tels que le crédit, l'approvisionnement, la commercialisation et l'organisation de la production dont l'absence des solutions risquait bien plus de porter un coup sérieux à l'économie du pays et à l'autogestion. L'O.N.R.A. considérait l'autogestion comme un commencement forcément imparfait, étroitement lié aux conditions de tout le pays qu'il fallait inlassablement améliorer et consolider par étape et par des résultats concrets. Le B.N.A.S.S. avait plutôt tendance à prendre la fin pour le commencement, les slogans pour des réalités.

VIII. Difficultés d'approche : ONRA-BNASS

Cette différence d'approche de l'organisation et du développement du secteur autogéré agricole entre

les deux organismes, dont le premier engagé dans l'action pratique, et le dernier s'érigeant en centre de conception et d'orientation théorique du socialisme et de l'autogestion sans efficacité d'intervention suscita des tensions. Elle rendit, de plus en plus, toute coopération quasi impossible, gêna le regroupement des forces engagées pour l'autogestion. Le B.N.A.S.S. devenu acrimonieux (du moins certains de ses éléments) prit pour cible de ses attaques des militants qui œuvraient sincèrement et avec abnégation pour l'autogestion et le socialisme. Lorsqu'il fut dissous à l'autonme 1963, ses têtes « pensantes » se considérant victimes de la « réaction » cherchèrent à nouer des alliances avec « des éléments » de gauche pour s'opposer non pas tellement aux forces réellement réactionnaires mais aux forces militantes révolutionnaires qui soutenaient l'autogestion.

L'échec et la disparition du B.N.A.S.S. fut faussement présenté comme un affaiblissement du secteur socialiste alors que celui-ci s'organisait et progressait en dépit des difficultés. L'ancien président, avec sa propension à rechercher des alliés sans réelle consistance, se laissa influencer ou peut être berner par les possibilités d'action « des révolutionnaires socialistes ». Il leur permit de continuer leur campagne hostile et sectaire.

Il est vrai que la situation politique en évolution rapide l'incitait à ce genre de compromis, pendant que des forces demeuraient inorganisées.

QUATRIEME PARTIE

CONTEXTE GENERAL DE L'EVOLUTION DE L'EXPERIENCE ET SES PREMIERS RESULTATS

Chapitre I

EVOLUTION POLITIQUE DEPUIS LES PREMIERS MOIS DE 1963 LES CONFLITS, LES NOUVEAUX CLIVAGES ET LES TENDANCES DU POUVOIR

I. Les effets de la crise de 1962 et la nouvelle contradiction

De telles combinaisons ne furent rendues possibles que grâce à une situation politique marquée par de graves dissensions au sein du pouvoir établi à la fin de l'année 1962. Les alliances et les compromis plus ou moins tactiques n'avaient pas mis fin aux luttes intestines entre les membres du bureau politique. Celles-ci se répercutaient sur les principales institutions du pays : l'Etat, le parti, l'armée et l'assemblée nationale. Chacun de ses corps se considérait le détenteur du pouvoir fondamental et auquel doivent revenir les prérogatives pour définir l'avenir du pays. Le tempérament des dirigeants, leurs convictions, leurs options politiques et sociales, leurs appréciations différentes sur les méthodes ou le rythme d'action rendaient difficile l'application du programme de Tripoli pourtant voté à l'unanimité. Le comportement de ces dirigeants aggravait les contradictions inhérentes à toutes les institutions notamment à celles de naissance récente.

Au moment où les décisions prises nécessitaient la mobilisation de tous les moyens pour être réalisées dans les meilleures conditions, ces institutions,

loin d'agir de concert vers les mêmes objectifs, se contrariaient et parfois s'annihilaient les unes les autres. Cela ne manquait pas de provoquer des conséquences négatives sur le déroulement de l'action générale du pays et principalement sur les secteurs les plus névralgiques.

Cette influence se fit sentir négativement sur l'organisation du secteur socialiste. Elle constitua l'un des facteurs à prendre en considération pour analyser ou apprécier la valeur ou les résultats de ce dernier.

II. Conflit Parti-Etat

L'une de ces contradictions les plus importantes surgit entre le chef de l'Etat, B. Bella et le responsable du parti, M. Khyder, tous les deux membres du B.P. et naguère alliés contre le G.P.R.A. Leur conflit latent reposait officiellement sur le rôle du parti et de l'Etat, sur la prééminence à accorder à l'un ou l'autre. Khyder revendiquait le rôle dirigeant du FLN selon le programme de Tripoli. B. Bella pensait (à l'époque) que le F.L.N. n'était qu'un rassemblement de masse à contenu idéologique limité et incapable de réaliser les « options ». C'était donc à l'Etat qu'il revenait de diriger la vie du pays et de mettre en pratique ces dernières.

L'autre divergence trouvait sa cause dans la conception du socialisme. Khyder jugeait l'autogestion impossible et lui manifestait nettement son hostilité. Il optait selon ses propres déclarations, en octobre 1962, après un voyage effectué au Caire, pour un régime politique s'inspirant de celui de l'Egypte. Le socialisme démocratique lui semblait moins efficace que la gestion étatique.

En outre, il se méfiait de l'armée, plutôt de ses dirigeants, et réclamait son « retour aux casernes » ce qui lui attirait l'hostilité de ces derniers. Néanmoins, fort de sa position de responsable du F.L.N., il tenta pendant quelques mois de contrôler l'Etat et l'assemblée nationale et d'infléchir dans le sens de ses préférences leurs activités et leurs choix politiques.

Dans cette lutte d'influence, B. Bella prenait des initiatives hardies comme l'opération « cireurs », « mendiants », fonds de solidarité nationale, etc... et intervenait dans tous les domaines où se présentaient des difficultés. Sur le plan des options, il se plaçait à l'opposé de ce que préconisait Khyder, tant sur le rôle primordial de l'Etat, sur le rôle politique de l'armée que sur la forme du socialisme. L'impulsion qu'il assurait à l'orientation de ce dernier sans tenir compte de l'opposition du responsable du parti amena la rupture entre les deux hommes.

Au cours d'une réunion du bureau politique, dans la première quinzaine de mars 1963, consacrée aux rapports entre l'Etat et le parti, s'affrontèrent les deux thèses et les deux hommes. Khyder appuyé par Bitat (« l'un des historiques ») affirmait la thèse de la prééminence du parti et de la nécessité de subordonner toutes les décisions politiques engageant l'avenir du pays à la réunion d'un congrès du F.L.N. à la date la plus proche.

B. Bella soulignait les conditions particulières que traversait l'Algérie et celles de l'édification du pays qui ne pouvaient être accomplies que par l'Etat « prédominant ». Grâce à une voix, celle de Mohamedi Said, la thèse de B. Bella obtint la majorité.

Avec le recul que permet le temps, on peut constater que les idées des deux hommes n'étaient pas aussi contradictoires qu'elles apparaissaient,

particulièrement sur les rapports entre l'Etat et le parti et sur le rôle de l'armée. L'opposition la plus sérieuse et la plus fondamentale se situait au niveau de la conception socialiste et de l'autogestion. Encore faudrait-il se poser la question de savoir si cette opposition qui semblait irréductible ne fut pas en réalité exacerbée par la lutte pour le pouvoir. Car au delà de l'argumentation, chacun des deux responsables valorisait au mieux les instruments (parti, Etat ou armée etc...) pour mieux asseoir son pouvoir. La lutte autour des idées et des conceptions et les divergences qui en résultaient atteignaient des contrastes exagérés très souvent par la passion que suscitait le pouvoir.

Le dénouement de cette crise tourna à l'avantage de B. Bella lorsque, après quelques tentatives pour alerter le parti, Khyder démissionna de ses fonctions le 17 avril 1963. Cette démission fut précipitée par la publication des décrets de mars et l'enthousiasme qu'ils soulevèrent chez les travailleurs et un grand nombre de militants.

Elle eut pour résultat également de grossir le rang des opposants et de désorganiser le F.L.N. (sphère dirigeante) conçu dans cette période comme un parti de masses à l'effectif de quelques 250 000 adhérents.

III. Crise de l'assemblée nationale

La deuxième crise eut pour cadre l'assemblée nationale présidée par F. Abbas qui, après avoir rejoint la révolution, connut une promotion vertigineuse comme président du premier G.P.R.A. Il devait laisser la place à Benkhedda et lors de la crise de 1962 il rejoignit le « groupe de Tlemcen ». Il fut ainsi désigné président de la première assemblée

nationale. Il prit sa fonction avec sérieux et ne tarda pas à considérer cette institution comme l'expression véritable de la « volonté du peuple ». Dans le climat des luttes intestines et des divisions il voulut en faire le centre de stabilité et des décisions les plus significatives du pays. Dans son esprit, l'assemblée devait contrôler l'action du gouvernement et jouer un rôle de premier plan, à l'instar des assemblées du système français de la Quatrième république.

Abbas se heurta à la conception du chef du gouvernement, Ben Bella, pour qui l'assemblée ne disposait pas de pouvoir en elle-même. Sa fonction consistait à appuyer le gouvernement dans la réalisation des tâches qu'il s'était définies. L'opposition se cristallisa sur le projet de constitution que F. Abbas voulait d'inspiration classique des constitutions occidentales, où l'assemblée nationale détient la souveraineté. Ben Bella fit préparer un projet de constitution par une commission du parti et le fit approuver par une assemblée de militants réunis au cinéma « Majestic ». C'est ce projet qui passa devant l'assemblée nationale constituante, à l'exclusion de tout autre projet, y compris celui de Abbas. Contre les critiques de ce dernier et d'autres députés parmi lesquels Aït Ahmed, Ben Bella opposa la préeminence du parti.

En donnant sa démission le 14 août 1963, Abbas déclarait : « ...on ne prostitue pas la constitution dans une salle de cinéma ». Puis il écrivait dans sa lettre de démission : « Humilier une assemblée souveraine qui a toujours apporté sa collaboration loyale et son appui au gouvernement est un geste extrêmement grave. Le parti, essaie-t-on de rétorquer – si parti il y a – avait son mot à dire. Or le bureau politique a eu plus que son mot à dire, puisqu'il est l'auteur même du projet. Quant aux

militants, ils ne pouvaient avoir la prétention d'être consultés avant les députés. Ce sont des citoyens comme les autres, ils auront à donner leur avis en même temps que le peuple, par voie de référendum... ». Il mit en garde les députés contre la politique du régime dont l'orientation le condamnera « par la nature des choses à évoluer vers des structures fascistes... ».

F. Abbas dont on avait par ailleurs découvert la présence étonnante à la tête de la révolution et dans le régime de Ben Bella, rejetait sous prétexte de non-précipitation toutes les mesures qui accentuaient le caractère socialiste de l'Algérie bien que lui-même se déclarât favorable au socialisme. La révolution ne convenait ni à son tempérament, ni à sa formation et encore moins à la tendance politique qu'il représentait dans le pays. Son départ eut lieu néanmoins dans des conditions paradoxales puisqu'il rejetait comme Ben Bella, quelques mois plus tôt, la primauté du parti (dans son différent avec Khyder). Bien que fondée sur des nécessités indéniables, cette « jonglerie » avec les institutions leur ôtait ce caractère de respect et de crédibilité aux yeux des masses (à terme et presque inconsciemment).

IV. Politique d'union nationale et unité révolutionnaire ; faux clivages

L'élimination de Khyder, de Abbas et de leurs amis signifiait alors un changement vers « l'unité révolutionnaire » et l'abandon de la politique « d'union nationale ». L'aile droite composant celle-ci se trouvait dépassée par l'institution de l'autogestion. Telle fut l'interprétation officielle avancée pour expliquer ces événements. En ce qui concerne le premier, elle ne paraît pas convaincante si l'on

considère la présence à des postes élevés dans le régime, des hommes pouvant être classés à la droite de Khyder.

Le clivage reposant sur l'adhésion au socialisme et à l'autogestion explique encore moins l'opposition puis l'arrestation de Boudiaf au moins de juin 1963, qui se proclamait plus radical que Ben Bella lui-même. (Boudiaf dirigeait le parti de la révolution socialiste, constitué le 20 septembre 1962).

Le cas de Ait Ahmed dont la position se situait à mi-chemin du G.P.R.A. et du groupe de Tlemcen et qui revendiquait la paternité de l'autogestion (lui aussi) serait incompréhensible sans la notion de lutte pour le pouvoir. Le régionalisme dont il fut accusé lui servait surtout de base politique et de force de pression. Après une série d'escarmouches et d'attaques contre Ben Bella et la dissolution par celui-ci du F.F.S. (Front des Forces Sociales) Ait Ahmed se retira avec Mohand Oul Hadj' à Tizi Ouzou. Au cours du meeting qui y fut organisé on appela la population à prendre les armes contre le régime « fasciste ». La violence des attaques stupéfia l'opinion algérienne, très sensibilisée par les risques de « régionalisme ». Pour dissiper l'inquiétude des Algériens, Ait Ahmed déclarait à la presse : « qu'il n'est pas question de faire sécession, ce n'est pas un territoire qui se rebelle, c'est une partie de la population algérienne qui reprend le mouvement révolutionnaire brisé par la crise de l'été 1962 ». Décidément les sauveurs de la révolution s'acharnaient par tous les moyens à la détruire, en utilisant même les particularismes locaux sur lesquels est bâtie toute communauté nationale. En fondant respectivement le P.R.S. et le F.F.S. Boudiaf et Ait Ahmed commirent une erreur fatale dont les conséquences furent déplorables pour la révolution et le pays.

Aussi fondées que pouvaient être les raisons de Ait Ahmed de s'opposer à Ben Bella, à sa politique et à ses méthodes, elles ne devaient pas l'amener à tenter de soulever la région de Kabylie à un moment où le pays était confronté à de dures épreuves. Les options socialistes qu'il jugeait « démagogiques » s'inscrivaient pourtant parmi les aspirations populaires.

L'attitude de Ait Ahmed et des éléments qu'il avait entraînés, tel Mohand Oul Hadj commandant de la 7ème région militaire, faillit provoquer l'irrépable sans la sagesse et la conscience de la majorité de la population et des militants de la région. L'affrontement armé et ses conséquences ne devaient pas se prolonger, grâce au sentiment patriotique qui s'était manifesté quand l'armée marocaine franchit les frontières algériennes. Mohand Oul Hadj descendit du « djebel » le premier avec ses amis, après un accord qui prévoyait la libération des détenus et l'arrêt des poursuites contre les insurgés qui abandonnaient la lutte armée.

Ait Ahmed se trouvait de plus en plus isolé, car la population s'interrogeait sur les mobiles et les objectifs réels pour continuer la lutte au moment où le pays subissait l'attaque armée d'un gouvernement voisin. La solidarité et l'unité nationale démontrées par le peuple algérien pendant ces péripéties réduisirent à néant les espoirs de Ait Ahmed de renverser le régime de Ben Bella. Il envisageait pourtant un compromis avec ce dernier en déclarant : « Je n'ai pas d'hostilité personnelle à l'égard de Ben Bella. Il n'est pas impensable de reprendre le dialogue avec lui. Mais il faut pour cela qu'il arrive à se débarrasser de Boumédienne. Boumédienne, c'est le fascisme, c'est la militarisation progressive de notre pays. Que Ben Bella le comprenne, qu'il l'élimine et, entre révolutionnaires, nous arriverons à nous entendre ».

Mais les jeux étaient faits. La situation lui devenait complètement défavorable. (Il fut pris le 17 octobre 64, condamné à mort le 12 avril 1965 et gracié immédiatement par Ben Bella).

Cette grave et pénible crise que vécut l'Algérie eut des conséquences morales et politiques négatives au sein de l'administration, de ses rouages, du parti et sur les structures en voie de consolidation du secteur socialiste.

La solidarité nationale, l'unité populaire recréées au plus haut niveau, ne suffisaient pas à renforcer organiquement le régime, et ce, malgré son immense effort. C'est grâce au sentiment populaire national que furent sauvegardées l'unité et l'intégrité du pays. Ce double conflit à l'intérieur du pays et à ses frontières de l'ouest, l'élan quasi unanime qu'il souleva au sein de la population n'eut pas l'effet de resserrer l'unité des forces sur lesquelles s'appuyait le régime.

V. Divergences avec le groupe de l'A.N.P. et justification des crises en chaîne

Bien au contraire, il provoqua une sorte d'escalade continue des dissensions entre le groupe de l'armée et Ben Bella.

Les crises en chaîne et l'érosion des forces issues de la révolution se prolongeaient depuis 1962, mûes par les luttes internes auto-destructrices.

L'élimination progressive des hommes et des tendances alliées ou opposées à Ben Bella laissa celui-ci face à face avec un groupe qui disposait de la seule force opérationnelle dans le pays. Aussi l'ancien président, chercha-t-il à limiter l'influence de Boumédienne et de ses amis.

L'accord avec Mohand Oul Hadj et par la suite avec le F.F.S. se fit à l'insu (officiel) de l'Armée, envoyée pour réprimer l'insurrection de Ait Ahmed. Des divergences profondes éclatèrent entre les deux hommes lors des opérations militaires aux frontières de l'ouest. La maladresse commise par Ben Bella, de nommer un chef d'Etat major (Zbiri) pour l'opposer au ministre de la défense nationale, en mission en U.R.S.S. ne contribua nullement au but recherché et se retourna contre le chef de l'Etat. L'affaire de l'armée commençait à se poser au grand jour (affaire qui allait se développer et connaitre son dénouement par le coup d'Etat du 19 juin 1965).

On expliquait officiellement ces crises par l'accélération du processus socialiste et de l'institution de l'autogestion. Ce processus entraînait logiquement le changement ou la disparition des forces en désaccord avec ces options et le regroupement des forces révolutionnaires qui s'engageaient pour ces dernières. Il s'agissait d'établir de nouveaux clivages au sein de la masse du F.L.N.-A.L.N. composée de « forces disparates sans idéologie précise ». Cette union nationale soudée dans la lutte pour la libération s'avérait inapte à servir d'impulsion et de cadre pour l'application du programme de Tripoli. Il fallait donc lui substituer la politique d'unité révolutionnaire. (En réalité, ce sont les crises entre dirigeants qui l'avait empêchée de se transformer en force d'impulsion socialiste).

Mais celle-ci ne parvenait pas à englober toutes les forces correspondantes dans le pays. En l'absence d'une définition claire, elle fut utilisée sous forme de slogans, d'arguments politiques circonstanciels et interprétés selon l'optique des différents groupes au sein du régime. La politique d'unité révolutionnaire

n'eut pas pour effet d'opérer l'unification et la structuration de ces forces.

La référence aux options socialistes et à l'autogestion, pour nécessaire qu'elle fût, ne suffisait pas à créer ou à recréer sur ces nouvelles bases une force politique organisée et donc opérationnelle. Elle ne réussit même pas à assurer une cohésion interne sinon de façade au régime. Elle laissait en marge des courants acquis au socialisme (groupe Boudiaf, Ait Ahmed entre autres) dont le clivage ne se situait pas à ce niveau, mais à celui de l'affectivité personnelle, de l'ambition de pouvoir, la forme des institutions ou les méthodes de gouvernement. Cela n'exclut, évidemment pas, la responsabilité de ces courants et leurs attitudes souvent irréalistes et négatives.

Sous cet aspect la politique d'unité révolutionnaire servit davantage comme moyen de pouvoir (aux hommes et aux groupes) qu'à rassembler les authentiques forces dégagées par la révolution. Elle fut surtout accaparée par des minorités dont les conceptions étroites ne pouvaient concerner qu'un aspect partiel des préoccupations du pays. Assez vague au point de vue idéologique cette politique se transforma en contradictions qui causèrent la faiblesse du régime.

Le régime de Ben Bella fut victime des schémas simplificateurs méconnaissant les forces sociologiques réelles et leur idéologie qui, pour n'être pas clairement exprimée, n'en était pas moins profonde.

VI. Lignes de l'évolution politique et tendances du régime

L'évolution politique se déroulait sur plusieurs plans, mais c'est sur le plan interne, celui de la

formation du pouvoir, qu'elle revêtait une importance décisive.

Parmi les lignes de cette évolution, on peut retenir les principales :

1 - Accélération du processus socialiste par l'institution de l'autogestion et les nationalisations,

2 - les crises consécutives et l'élimination des adversaires politiques en désaccord ou non avec l'option socialiste,

3 - l'organisation des institutions du pays et la formation du « pouvoir personnel »,

4 - le développement de nouvelles contradictions internes : armée – Etat – parti et luttes idéologiques,

Malgré les crises, les contradictions, l'action du régime atteignait une intensité extraordinaire. En un an environ le pays se relevait de ses ruines et s'organisait dans tous les domaines. La relance de l'économie, la lutte contre le chômage, la scolarisation, la reconstruction des villages détruits pendant la guerre, le ravitaillement en vivres de la population, retenaient en priorité les préoccupations du régime.

En même temps, le pays se dotait d'institutions mieux appropriées à ses besoins. Le 9 septembre 1963 le peuple approuvait par voie de référendum le projet de constitution et le 15 septembre, Ben Bella était élu Président de la République après avoir été désigné comme candidat par une assemblée du parti du F.L.N. Le gouvernement fut remanié au cours du même mois et rendu plus homogène pour l'accomplissement de la politique socialiste.

Désormais le président Ben Bella devenait le chef légal de l'Algérie et disposait d'un pouvoir très étendu. En plus des attributions normales d'un

pouvoir présidentiel il cumulait celles de la vie politique du pays, représentées par le F.L.N. parti unique sur lequel il avait la haute main. Ce dernier, comme il est précisé dans le programme de Tripoli et dans la constitution, « définit la politique de la nation et inspire l'action de l'Etat (art. 24) ». « La volonté du peuple est concrétisée par le parti et exprimée par l'assemblée nationale (art. 48) ». « Le parti concrétise la volonté du peuple parce qu'il reflète les aspirations profondes des masses (art. 25) ». Dans la pratique, le parti n'était pas organisé pour jouer pleinement ce rôle et ne pouvait constituer le contrepoids sérieux aux pouvoirs très étendus du président. Celui-ci détenait en fait toutes les attributions, comme celles de l'assemblée et du gouvernement. Les députés, les ministres, les responsables du parti étaient placés d'une manière ou d'une autre sous la dépendance de Ben Bella.

On peut s'étonner de la concentration et de la personnalisation aussi grandes du pouvoir, acceptées par l'ensemble du personnel « du système » et approuvées par la grande majorité de la population. (En dehors, évidemment, de ceux qui avaient exprimé leur refus soit par l'abstention, soit par l'opposition). Ce n'était pas une abdication de responsabilités, comme on serait tenté de le penser, du moins pour une partie des militants et de la population. Il semblait plutôt que le spectacle des crises, l'anarchie et la crainte du chaos, suscitèrent un véritable traumatisme chez les gens. Le pays éprouvait le besoin d'une autorité la moins contestable possible qui inspirât confiance au peuple et aux masses en particulier, et qui garantit la réalisation de leurs aspirations. L'éclatement des équipes dirigeantes (« collégiales ») successives, l'énorme tâche de reconstruction et d'édification du pays faisaient

sentir la nécessité d'un pouvoir capable de prendre des décisions rapides et de les appliquer sans entraves « formalistes ». La personnalité de Ben Bella, militant connu et engagé et jouissant d'une grande popularité, s'imposait pour animer le pays.

VII. Inconvénients et avantages du « pouvoir personnel limité »

Beaucoup pensèrent sincèrement, dans la situation où se trouvait le pays, que cette forme de pouvoir, à condition qu'elle ne fût pas déviée exagérément « vers le culte de la personnalité », était susceptible de répondre aux exigences de cette période. Comme toute formule politique, elle n'avait pas que des avantages. Elle avait permis en tout cas de régler un certain nombre de problèmes et assuré des résultats positifs qu'il serait injuste de sous-estimer. Elle aurait pu, en se perfectionnant et en « se démocratisant » devenir une formule originale et efficace. Mais à cause des confusions, elle dégénéra en une action individuelle sans effet profond sur les solutions des problèmes (1). Le principe du parti unique étant rigoureusement appliqué, toutes les autres organisations à caractère politique furent dissoutes. Les syndicats (U.G.T.A.) avaient tergiversé jusqu'en janvier 1963. L'intervention brutale du parti (Khyder) à leur premier congrès, chassa les anciens responsables et mit fin à l'indépendance qu'ils voulaient assurer à ce syndicat. Mais leur souci d'indépendance procédait bien plus de

(1) Le président ne se contentait pas de disposer légalement des principaux leviers de commande. Il concentrait, sans nécessité politique, toujours plus de pouvoir entre ses mains. Il parvenait ainsi à atrophier des institutions pourtant faites à sa mesure.

l'hostilité au nouveau régime et des attaches avec les opposants. Avec de nouveaux dirigeants, l'U.G.T.A. s'aligna sur le parti, appuya la politique de socialisation, sans toutefois perdre complètement ni ses réserves, ni une certaine optique analogue à celle des syndicats occidentaux.

Les résistances que pouvaient présenter les institutions aux décisions du pouvoir étaient négligeables. Ce dernier ne souffrait donc d'aucune entrave si ce n'est de ses propres imperfections. Cependant le processus de socialisation de plus en plus accéléré en dépit des crises et de la faiblesse des institutions s'affirmait par la nationalisation de toutes les terres appartenant aux étrangers. Cette mesure fut annoncée par Ben Bella au cours d'un grand meeting à Alger, le 1er octobre 1963 (au moment de l'insurrection de Ait Ahmed et à la veille de l'affrontement des frontières algéro-marocaines). Cette mesure inévitable et nécessaire fut prise sans aucune préparation. Néanmoins elle souleva un grand enthousiasme populaire, y compris chez les responsables du secteur agricole, auxquels elle posait les problèmes épineux de la prise en charge de plus de 1 million d'hectares nationalisés.

Mais les imperfections du régime, étaient alors largement compensées par la politique de socialisation accélérée et le mouvement en avant qu'il imprimait au pays.

Cependant l'autogestion encore embryonnaire ne constituait pas une panacée lorsque le contexte où elle s'appliquait demeurait marqué par les crises répétées du pouvoir politique et la faiblesse des institutions.

Elle subissait non en tant qu'option, mais dans la pratique, les fluctuations de ce contexte caractérisé par l'ambiance d'incertitude ainsi créée et par une capacité insuffisante de maîtriser les facteurs réels qui jouaient pour ou contre son développement harmonieux.

Chapitre II

EVOLUTION ET DIFFICULTES DU SECTEUR SOCIALISTE AGRICOLE AUTOGERE

I. Nationalisation, extension du secteur agricole et insuffisance de moyens

Comme depuis 1962, les évènements politiques interféraient directement sur l'évolution du secteur agricole et en accentuaient le caractère socialisé. Mais en même temps la gravité de ces événements accaparait l'attention du pouvoir et faisait passer au second plan le dégagement de tous les moyens à défaut desquels les options politiques risquaient de perdre une partie de leur efficacité.

Après les nationalisations d'octobre 1963, deuxième tranche de la révolution agraire, le secteur socialiste agricole s'étendait sur une superficie de 2 700 000 hectares environ (y compris les propriétés confisquées aux « collaborateurs et aux traîtres algériens »). Mais des dizaines de milliers d'hectares échappaient en fait à ce secteur. L'A.N.P., les particuliers, les communes en avaient pris possession soit pour y effectuer leur « expérience » ou pour augmenter les revenus communaux, soit tout simplement à des fins spéculatives. La multiplication de la superficie (près de deux fois) entrainait celle des problèmes de l'organisation et de la gestion dans la même proportion en l'espace de quelques jours.

Les organismes de support, les moyens en hommes, en financement, déjà nettement insuffisants avant les nationalisations, n'étaient pas immédiatement en mesure de doubler de volume pour prendre en charge les besoins des nouvelles fermes nationalisées. Toute l'abnégation des travailleurs, leur mobilisation et leur enthousiasme ne pouvaient surmonter l'absence ou l'insuffisance des facteurs essentiels à la production comme celui du financement. Les propriétaires français s'étant arrangés, dans la plupart des cas, pour vendre leurs récoltes, les fermes ne disposaient pas de liquidités. Non seulement l'Etat ne dégagea aucun crédit supplémentaire pour la marche de ces fermes, mais il n'avait pas encore organisé un crédit régulier pour financer les unités déjà mises en autogestion. Cette carence au moment crucial de l'extension du secteur socialiste agricole qui rendait presque impossible une gestion normale, eut des répercussions directes sur le déroulement de l'année agricole 1963-1964. Dans le document déjà cité, on relève le passage suivant ayant trait au crédit : « ...Ainsi le premier trimestre (du 1er novembre 1963 au 29 janvier 1964) s'est donc déroulé sans que l'O.N.R.A. dispose de crédits réguliers à l'exclusion d'une avance du Trésor de 66 millions de DA, perçue le 29 janvier 1964 ; ce qui nous a conduits à une improvisation préjudiciable à la bonne marche du secteur socialiste ». « ...A signaler également la période du 29 mai au 11 juillet 1964 au cours de laquelle aucun crédit n'a été mis à la disposition de l'O.N.R.A. ».

II. Politique de crédit inadaptée et ses répercussions

Cet exemple illustre parfaitement le défaut majeur du financement du secteur socialiste et la

cause principale des difficultés d'organisation de ce dernier. L'autogestion agricole comme toutes les activités économiques ne pouvait se développer sans politique de crédit adaptée à sa nature et à sa finalité.

Les impératifs des campagnes agricoles contraignaient l'organisme de tutelle aux expédients pour parer à la pénurie du crédit dans la période d'investissement la plus importante de l'année agricole. Les C.C.R.A. (1) (S.A.P.) étaient mis dans l'obligation d'utiliser tous les moyens disponibles : fonds céréales, matériel, équipement, produits de vente etc..., pour faire face aux besoins du secteur socialiste. Les inconvénients de ces irrégularités se répercutaient en chaîne sur toute l'année et faussaient toutes les prévisions, à l'échelle locale et centrale. Ils bouleversaient ainsi l'organisation rationnelle prévue sans pour autant constituer des solutions complètes aux besoins du secteur socialiste et des travailleurs. Ces derniers, mécontents de recevoir leurs avances (salaires) avec du retard et irrégulièrement, se retournaient contre les organismes de tutelle (O.N.R.A. – C.C.R.A.) qu'ils accusaient d'inefficacité. Ces critiques amenaient les C.C.R.A. à commettre d'autres irrégularités pour satisfaire les revendications légitimes des travailleurs et assurer la marche des unités d'exploitation. Devant la pénurie chronique du crédit, l'O.N.R.A. et les C.C.R.A. se trouvèrent parfois astreints par exemple à utiliser des crédits destinés aux petits fellahs, pour l'équipement, les labours ou les moissons, dans le secteur socialiste. Ils eurent également tendance à conserver le produit des ventes (intérieures) pour subvenir aux besoins impératifs du même secteur.

(1) Centres coopératifs de la réforme agraire.

Cette pratique imposée par les nécessités du moment appelait de la part des C.C.R.A. les régularisations en fin d'année lorsqu'ils recevaient les crédits de campagne destinés aux exploitations autogérées. Après avoir procédé aux régularisations (remboursement) pour être en situation comptable « normale » avec le contrôle financier, les C.C.R.A. se trouvaient démunis de fonds alors même qu'ils venaient de les recevoir, et ce malgré les instructions précises pour payer en priorité les travailleurs. Mais la crainte du contrôle financier (ministère des finances) agissait davantage sur les directeurs des C.C.R.A. dont la gestion financière était sérieusement réglementée. L'application d'une réglementation étatique inadéquate passait aux yeux des comités de gestion et des « non initiés » pour de la mauvaise volonté des organismes de tutelle.

III. Méthode de financement – origines de la centralisation

Pris entre les besoins du secteur autogéré et des services financiers inadaptés et tâtillons, les organismes de tutelle endossaient les conséquences de cette situation et subissaient les sarcasmes des uns et des autres. (Ce fait a échappé à la plupart des « analystes » ayant traité de l'autogestion). Le souci des services financiers de s'entourer de garanties était fort légitime dans son principe, mais il allait à l'encontre du but recherché lorsqu'il aboutissait à des restrictions systématiques de crédit incompatibles avec une exploitation normale d'un secteur qui constituait la clef de voûte de l'économie de l'Algérie et une option fondamentale du régime.

Les responsables financiers ne voyant que la gestion comptable des finances n'ont pas compris

que leur méthode de financement du secteur socialiste tendait à l'étouffement de ce dernier et constituait un frein à son développement. L'O.N.R.A. s'est toujours heurté à la préoccupation constante des services financiers et de la Banque centrale algérienne, d'obtenir les remboursements des avances consenties sans tenir compte des conditions réelles et des périodes de commercialisation. Mais le sommet de l'incompréhension fut atteint lorsqu'on commença à exiger de l'O.N.R.A. la justification par avance de l'utilisation du crédit pour une campagne à venir sans prendre en considération les aléas naturels qui pouvaient provoquer des variations des frais culturaux (par exemple augmentation du nombre des traitements du vignoble ou du nombre de travailleurs saisonniers, etc...).

Il ne s'agissait pas comme on pourrait le penser d'octroyer une somme globale de crédits à répartir entre les comités de gestion. Cet octroi se basait sur le plan de culture national, lui-même constitué par les plans de culture élaborés avec la participation et au niveau des comités de gestion. Ce plan était soumis à la commission des crédits composée des représentants de l'agriculture, des finances, d'autres organismes intéressés pour y être discuté et critiqué. Un véritable débat s'instaurait ; les points de vue des finances et de l'agriculture s'y opposaient régulièrement. On y arrivait jusqu'à contester les frais culturaux à l'hectare de telle ou telle culture pour tenter de les minorer par rapport à la période de 1962, alors que la plupart des produits d'approvisionnement atteignaient une hausse vertigineuse et que les frais de main d'œuvre avaient augmenté substantiellement (environ de 30 % de plus qu'au temps des colons). Et lorsqu'enfin on parvenait à un compromis (qui ne tenait évidemment pas compte

des normes techniques agricoles mais de la volonté des organismes financiers) sur la somme globale des crédits pour l'année, on divisait cette somme en tranches trimestrielles à débloquer aux moments des campagnes agricoles à peu près correspondantes. Il n'était pas rare que le déblocage des tranches de crédit s'effectuât en retard sur la campagne sur laquelle il était prévu : ce qui provoquait des perturbations sérieuses au niveau de la production. De plus les remboursements s'opéraient directement par la banque centrale où tous les produits des ventes devaient être obligatoirement versés au compte de l'O.N.R.A. Ces sommes servaient à amortir les avances consenties sans que cet organisme puisse en disposer d'aucune façon. Le dépôt du secteur socialiste, parfois en excédent sur les avances, ne bénéficiait d'aucun intérêt, tandis que le crédit supportait un taux d'intérêt de 5 % environ.

Cette centralisation exorbitante du financement empêchait d'organiser la comptabilité *à l'échelon des exploitations, de mettre en pratique l'autonomie financière de ces dernières.* La banque centrale exigeait une garantie globale du secteur socialiste sans faire de différences entre unités bénéficiaires ou déficitaires. C'est ainsi que, aussi bien l'O.N.R.A. que les C.C.R.A. ou les unités autogérées ne disposaient d'aucune initiative financière et se trouvaient assujetties au circuit rigide imposé par les « Finances ». Ce mode de crédit inadéquat et son recouvrement automatique par la vente de la production contraignaient les organismes de tutelle à violer parfois ce système dans des situations d'urgence. On sait le rôle fondamental que la politique et les modalités de financement jouent dans la marche des entreprises. Aussi peut-on s'étonner que les « promoteurs de l'autogestion » et de son développement

ne se soient pas souciés davantage d'éliminer ce carcan financier qui enserrait le secteur socialiste. Ils préféraient, par démagogie, s'attaquer aux organismes qui luttaient désespérement et sur des faits concrets pour l'organisation de ce secteur.

Ce mécanisme de financement contribua plus que tout autre, non seulement à la centralisation excessive mais rendit la tâche des organismes de tutelle pénible et ingrate auprès des travailleurs.

IV. Les propositions de réformes et la négligence de facteurs importants

Les responsables du secteur agricole tentèrent de persuader les autorités « compétentes » de procéder à la réforme de ce système. Les critiques qu'ils formulaient, toutes basées sur des réalités vécues ne furent pas entendues. Elles suscitèrent même des tensions et des hostilités avec les services du Ministère des finances. Ce qui eut quelquefois pour conséquence le ralentissement des opérations financières en guise de mesure de rétorsion sous des prétextes futiles (de représailles).

Ils proposèrent dès 1963 la création d'une caisse (ou d'une banque) nationale coopérative agricole dotée d'une large autonomie et placée sous la tutelle du ministère de l'agriculture. En partant des structures de crédit dispersées, il était parfaitement possible sans dépenses supplémentaires de construire un système de financement correct. Le seul obstacle à ce projet provenait d'une décision juridique et des attributions entre les Ministères de l'Agriculture et des Finances. D'après l'expérience du financement des campagnes passées, il s'avérait qu'une dotation ou un prêt de 40 à 50 milliards d'anciens francs suffisait au secteur socialiste agricole pour faire face à ses activités en complément de l'utilisation de ses

propres disponibilités en autofinancement. Plusieurs projets pour résoudre ce problème furent présentés à la Présidence mais aucun ne devait recevoir d'assentiment. Le congrès des travailleurs agricoles du secteur autogéré, réuni à la fin octobre 1963, réclama dans une motion la création d'une telle institution. Le pouvoir, pourtant extrêmement sensible aux aspirations des travailleurs ne prit aucune initiative concrète dans ce sens.

Ben Bella accaparé constamment par des questions aussi multiples que variées, mal informé par les « technocrates », les « spécialistes » et les « conseillers », ne semblait pas assez pénétré des facteurs qui pouvaient soit dynamiser l'autogestion soit l'entraver. Il est vrai que les facteurs les plus décisifs n'étaient pas toujours les plus apparents. Ils ne constituaient pas des thèmes faciles pour les discours, les articles de journaux et les critiques.

De telles conditions de financement auraient eu l'effet de paralyser les entreprises les mieux organisées. Les colons eux-mêmes bénéficiaient de crédits de campagne autrement plus favorables correspondant à leurs besoins et avec des conditions de remboursement très libérales. Le secteur socialiste lui, ne jouissait pas des facilités du système libéral et encore moins des modalités de crédit d'un système socialiste. L'absence d'un mode de financement adéquat au secteur socialiste agricole incombait en grande partie aux « technocrates financiers ». Dans leur esprit, le secteur socialiste devait répondre aux mêmes critères de rentabilité « qu'au temps des colons » bien que les facteurs qui assuraient l'efficience de ces derniers eussent complètement disparu ou changé de signification. Tout manquement par rapport à ces critères suscitait leur méfiance. Il provoquait davantage de rigidité dans leur con-

ception de l'octroi de crédits aux organismes autogérés pendant cette phase difficile de démarrage.

En général insensibles aux « options du pays » et à l'autogestion, ils montraient peu d'imagination pour inspirer une politique de crédit conforme au besoin du secteur socialiste. Ils se limitaient à une « gestion financière » capitaliste la moins intelligente, sans en évaluer les conséquences négatives sur l'édification et le développement de structures socialistes autogérées.

Avec cette optique il était vain de parler de l'autonomie des unités autogérées et, partant, de l'autonomie tout court, au sens des décrets de mars 1963. Cette autonomie, en plus des conditions d'organisation nécessaires, se trouvait étroitement liée aux modalités du financement. La même optique, comme on l'a vu plus haut, a eu pour résultat de restreindre le crédit au moment où le secteur socialiste passait du simple au double. (Nationalisation du premier octobre).

V. L'effort d'organisation du secteur socialiste

L'évolution de ce secteur en superficie s'opérait dans des conditions assez défavorables. Néanmoins la prise en charge s'effectua en limitant les effets négatifs au minimum. L'élection démocratique des organismes d'autogestion s'étendit à la dernière partie des nationalisations. Les structures des organismes de tutelle furent élargies aux nouvelles dimensions et leur personnel « éparpillé » en fonction des besoins nouveaux. Provisoirement, l'extension de l'aire d'activité réduisit l'efficacité des services qui étaient parvenus à jeter les bases de l'organisation de la première partie du secteur (biens vacants).

Mais cette faiblesse fut compensée par l'emploi plus unifié de tous les moyens du ministère de l'agriculture dirigé depuis le remaniement ministériel de septembre 1963 par le Directeur de l'O.N.R.A. Les services du Ministère réorganisés étaient orientés davantage vers la cohésion et l'action dans le secteur socialiste de concert avec les organismes de tutelle. C'est ainsi que progressivement, tout en se spécialisant, les structures du Ministère et de ces organismes formèrent un ensemble de plus en plus homogène. Leur action, sans être d'une efficacité parfaite, eut cependant de meilleurs résultats sur le terrain. Car le cloisonnement des services dans les administrations, l'absence de coordination réelle, l'insuffisance qualitatative et quantitative du personnel qualifié, constituaient autant de « goulots d'étranglement ». Les structures devaient être redéfinies périodiquement pour répondre aux missions, à l'évolution des fonctions et des facteurs humains et économiques. Instruments d'action d'une politique, elles sont sans cesse corrigées pour en réaliser au mieux les objectifs.

VI. La remise en état de marche du parc matériel

Dans le même souci et dès le mois de juillet 1963 l'attention des responsables se porta sur la situation du matériel agricole ou de ce qu'il en restait depuis 1962. L'« opération labours » qui avait connu un grand succès grâce à la mobilisation des tracteurs et à leur utilisation intensive laissa un matériel en mauvais état ; les pièces de rechange souvent introuvables coûtaient très cher, les ateliers de réparation désorganisés fonctionnaient mal ou pas du tout. Le volontariat des mécaniciens organisé par les syndicats ou le parti se traduisait par l'ani-

mation politique bien plus que par la solution, même partielle, des réparations à effectuer.

Un gros effort fut entrepris pour installer un réseau d'ateliers, la formation des conducteurs mécaniciens, des responsables de matériel dans ces ateliers et dans les fermes. Dans celles-ci ne pouvaient s'effectuer que les réparations simples ; les Unions du Matériel Agricole furent remises en marche, d'autres étaient créées à neuf avec la coopération étrangère. A la fin de 1963, trois U.M.A. pour les grandes réparations, fonctionnaient au niveau du département. En 1965, cet effort aboutit à l'existence de 13 U.M.A. aux départements, 95 ateliers aux arrondissements et plus de 500 au niveau des communes et des exploitations autogérées. L'absence de crédit, le manque de personnel qualifié et les difficultés d'approvisionnement en pièces détachées ne permettaient pas à ce réseau d'assurer des services sans reproche. Il y eut évidemment de nombreuses faiblesses qui étaient progressivement corrigées. Le point noir de ces ateliers fut le crédit ; les factures de réparations non payées s'accumulaient pendant des mois faute de disponibilités financières.

Le parc matériel insuffisant et en mauvais état put continuer tant bien que mal à servir mais au-dessous des normes techniques optimum. (Cf. tableau Rapport d'activité du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire en 1964). Sa centralisation, (critiquée) datait en fait de « l'opération labours » pendant laquelle les organismes d'Etat avait rassemblé tout le matériel disponible pour effectuer les travaux en commun. Un nombre important de fermes possédaient en propre leur matériel. Mais un autre problème se posait de toute urgence : le renouvellement de ce matériel vieilli, amorti depuis longtemps et dont le coût de réparation devenait onéreux.

Depuis 1962, l'achat d'engins agricoles ne fut pas négligé mais le rythme de remplacement exigé par le degré de vétusté du parc nécessitait des achats bien plus importants.

VII. Les circuits de commercialisation des produits agricoles

L'état du parc matériel, comme le crédit, avait des conséquences directes sur les campagnes agricoles et la production. Celle-ci, une fois arrivée à terme ne pouvait être valorisée sans structure de commercialisation convenable . Les réseaux qui assuraient ces opérations, disparus, la production de la campagne 1962-1963 se réalisa sans aucune organisation sérieuse. Comme cela a été remarqué, on ne parvint pas à le chiffrer. Les ventes effectuées par les comités de gestion, par l'administration, les S.A.P. ne furent pas à l'abri d'une nuée de commerçants plus ou moins improvisés lesquels s'employèrent à un véritable pillage des biens de la communauté. Malgré les sanctions, les spéculateurs ne furent découragés que par l'institution d'un nouveau circuit de commercialisation. Les bases en furent jetées sous la forme des Coopératives de la Réforme agraire, à partir de septembre 1963 (C.C.R.A.). Chaque unité d'exploitation autogérée s'affiliait à une C.O.R.A. à laquelle elle devait livrer tous ses produits compte tenu de son implantation géographique et de sa spécialisation. Les tâches des C.O.R.A., importantes et multiples répondaient à des impératifs de premières nécessité.

Elles servaient de structures pour réaliser progressivement l'association des producteurs à la destination du produit, à son conditionnement et à sa commercialisation. Elles assuraient en même temps

la jonction du secteur socialiste et des petits producteurs privés. Elles veillaient sur la qualité de la production et de la cueillette jusqu'au conditionnement. Leur principale fonction consistait dans la commercialisation extérieure. L'O.N.R.A. en nommait le directeur, mais le conseil d'administration se composait des délégués des unités autogérées. Leur démarrage rendu difficile par le recrutement de personnel compétent et surtout intégré se heurta également aux intérêts de « l'environnement ». Néanmoins, au fil des campagnes et de l'expérience, elles remplirent leur rôle.

Les C.O.R.A. constituèrent la première structure édifiée à partir du secteur socialiste et conçue pour répondre à ses besoins. Ce n'était pas un circuit sans reproche mais il pouvait se perfectionner et devenir un authentique moyen de coopération entre les unités du secteur socialiste. L'union nationale des C.O.R.A., (créée en 1965 sous l'égide du ministère de l'agriculture) devait alors prendre la pleine responsabilité de la commercialisation des produits agricoles. Cette fonction était dévolue initialement à l'Office National de la Commercialisation (dépendant de la présidence, puis du ministère des finances et qui s'occupait de l'importation et de l'exportation de la plupart des produits alimentaires de grande consommation). C'est à la suite de nombreuses réclamations des organismes des travailleurs et de la tutelle qu'elle fut confiée, par décret du 11 octobre 1964 à l'O.N.R.A. C'est bien celui-ci qui était chargé de mettre sur pied les structures de services nécessaires au secteur socialiste et de l'aider à s'autogérer effectivement. Cela n'était possible que dans la mesure où les activités économiques, en amont et en aval de ce secteur étaient réintégrées à celui-ci et harmonisées pour son fonctionnement.

L'Union Nationale des Coopératives devenait l'émanation du secteur socialiste doté désormais du circuit commercial extérieur (C.O.R.A.) et intérieur (coopérative d'écoulement, C.O.R.E.).

VIII. L'approvisionnement

Si la commercialisation ne passe à un organisme agricole qu'en octobre 1964, l'autre fonction aussi importante, l'approvisionnement en produits nécessaires au secteur socialiste incombait depuis le début (62-63) au ministère de l'agriculture. Dès sa création l'O.N.R.A. en prit la responsabilité. Les opérations d'approvisionnement soulevèrent des problèmes délicats étant donnés les intérêts mis en jeu. Les marchés comme partout sont âprement disputés et pas toujours par des moyens honnêtes. Les tentatives de corruption, les trafics d'influence, les tromperies sur les produits et les prix guettaient tout organisme traitant les marchés d'approvisionnement. Aussi était-il jugé préférable de ne pas disperser les centres d'achat et de continuer pour une période d'expérimentation de passer les marchés au niveau central. Mais les avantages certains de cette méthode : meilleurs prix, contrôle plus rigoureux, produits conformes grâce à un personnel qualifié et ne subissant aucune influence, se trouvaient réduits par la lourdeur et la lenteur de la répartition à l'échelle locale. Le système méritait les critiques et il fut assoupli. L'orientation nouvelle, à partir de 1964, faisait la distinction entre l'initiative des échelons locaux et les décisions de l'échelon central.

Les prérogatives des services centraux consistaient dans le choix des fournisseurs et la fixation des prix pour des quantités globales. Des réunions

périodiques entre les responsables des services des départements, des arrondissements et des C.C.R.A. déterminaient après consultation avec les comités de gestion les demandes et les normes techniques d'utilisation. Les fournisseurs devaient respecter ces normes et les délais de livraison. Les C.C.R.A. recevaient l'initiative de procéder aux achats ne nécessitant pas de centralisation (faibles quantités de produits, spécialités, urgences etc...).

La création des coopératives d'approvisionnement représentait l'idéal. L'association des producteurs à ces activités, comme pour la commercialisation, était le but à atteindre. Mais là encore la pénurie des moyens et notamment des cadres retardait la mise sur pied de ce réseau coopératif.

Ce système instauré et corrigé au fur et à mesure des expériences montra tout de même une certaine efficience et évita, en général, les malversations.

IX. La réorganisation des S.A.P. – Les C.C.R.A.

Afin de rendre les organismes supports du secteur socialiste mieux adaptés à la nature et aux besoins de celui-ci, les S.A.P. tant décriées subissaient une transformation. Elles s'érigeaient progressivement en Centres Coopératifs de la Réforme Agraire. En dehors des reproches dont elles étaient l'objet dans leurs activités après l'indépendance, les S.A.P. souffraient du péché originel. Elles avaient été créées par la colonisation à des fins politiques, essentiellement pour le secteur traditionnel. Mais ce sont surtout les notables locaux de la colonisation qui bénéficièrent de leurs services et notamment du crédit. C'est ce qui explique en partie le phénomène de répulsion que nourrissait la population à l'égard de ces organismes au lendemain de l'indépendance.

Au nombre de 92, les CCRA (originellement société indigène de la prévoyance, société agricole de prévoyance en 1962) ont constitué depuis juillet 1962 l'ossature de toutes les opérations agricoles. Avant l'indépendance, les S.A.P. étaient dirigées dans une proportion de 95 % par des directeurs européens, techniciens, experts comptables ou administrateurs des services civils. Elles ont subi au même titre que les exploitations agricoles et les institutions économiques de tout le pays l'hémorragie des cadres.

Ce vide fut comblé par des cadres algériens sans formation économique et administrative suffisante. La plupart des directeurs des S.A.P. installées entre la période de juillet 1962 et juillet 1963 avaient été choisis surtout en fonction de critères politiques. L'objectif primordial consistait à freiner la dilapidation du potentiel matériel et à assurer les services essentiels à l'agriculture.

A la même période, les ex-S.A.P. servirent d'instruments d'exécution à toutes les décisions du gouvernement, sans pour autant que leur mission dans le domaine de l'autogestion fut bien définie. Sans être préparées pour les nouvelles tâches et avec des moyens réduits, leurs interventions même positives ont été critiquées dans toutes les sphères. On avait tendance à confondre leur passé avec leur présent.

Cependant (mises à part leur origine et leur rôle avant l'indépendance) leur ossature administrative et comptable, bien étudiée et codifiée demeurait le seul outil de comptabilisation et d'action de l'agriculture pendant la période difficile. Au lieu d'en faire la cible des critiques négatives, il fallait s'attacher à les rendre aptes à assurer des services dans les nouvelles conditions. Leur réorganisation

technique et politique avait pour but de surmonter les difficultés d'ordre organique et structurel, d'élever le niveau de formation et surtout de convertir l'esprit du personnel dans le sens des options du pays. Les C.C.R.A. (centre coopératif de la réforme agraire) ont remplacé en fait tous les circuits publics et privés dans le domaine de l'approvisionnement, du crédit, de la motoculture et des interventions de l'Etat pour toute l'agriculture moderne et traditionnelle.

X. Rôle des C.C.R.A., les critiques et l'effort d'harmoniser les structures

Cet accroissement d'activités était hors de proportion avec les moyens des ex-S.A.P. encore plus réduits après l'indépendance. Il est indéniable que ce volume d'activités se traduisait par une certaine lenteur de la comptabilité et des services. Par contre toutes les opérations transitant par le C.C.R.A. étaient automatiquement comptabilisées et ne risquaient en aucun cas de se perdre, ce qui constituait un facteur positif de gestion.

L'organisation des C.C.R.A. en sections décentralisées, chacune avec une comptabilité spécifique obéissait cependant à un plan comptable appliqué à tous les organismes. Bien que compliqué, ce plan offrait l'avantage d'amener les C.C.R.A. à une gestion rationnelle parmi les meilleures pour la comptabilisation analytique. Et malgré leurs innombrables activités, ils remplissaient avec souplesse les fonctions techniques, l'approvisionnement, le crédit bancaire, la construction, la comptabilité unitaire, centre de gestion, équipement, services,etc... Le personnel et son recrutement posaient un problème ardu comme pour la plupart des organismes. Les direc-

teurs recrutés en 1962 au sein de l'A.L.N. et du parti, à la hâte, ne s'avérèrent pas tous bons gestionnaires. La sélection s'opérait sur le terrain et poussait un bon nombre vers d'autres secteurs moins difficiles. Les autres s'adaptaient à la nouvelle organisation. Devant cette pénurie de personnel qualifié on fit appel aux agents comptables et aux anciens cadres du paysannat. En regard de l'importance et de la complexité des problèmes de gestion des C.C.R.A., on tenait compte de plus en plus des capacités techniques du personnel constitué dans l'ensemble pour 80 à 85 % par d'authentiques militants de la libération nationale. Des stages et des séminaires fréquents furent organisés pour familiariser ce personnel avec les nouveaux problèmes et développer leurs connaissances techniques.

Les critiques qui identifiaient les C.C.R.A. aux ex-S.A.P. commettaient là une erreur car ces C.C.R.A. n'avaient plus rien de commun avec les anciens organismes tant du point de vue de la fonction, des méthodes, de l'organisation que des hommes. Il était naturel que les exigences contradictoires d'une bonne gestion, l'insuffisance des hommes et des moyens aient suscité des mécontentements. Ceux-ci furent parfois exagérés à dessein politique ou démagogique. Mais il n'en demeure pas moins que les C.C.R.A. aussi déficients qu'ils fussent jouèrent un rôle positif dans l'organisation du secteur socialiste. Il serait bon, pour apprécier ce rôle, de les comparer aux organismes analogues des autres secteurs (non agricoles).

La polyvalence des C.C.R.A., leur implantation à proximité des unités autogérées, en les plaçant en contact direct avec celles-ci les rendaient responsables de toutes les insuffisances devant les travailleurs. Le retard dans le réglement des avances des

rémunérations ou l'insuffisance du crédit de campagne, l'absence du résultat financier de la commercialisation, toutes ces défaillances furent imputées à la mauvaise gestion des C.C.R.A. lesquelles constituaient seulement un relais. Le mécontement justifié des travailleurs incitaient ces organismes à améliorer cette gestion. Mais il n'aurait jamais dû être exploité à des fins politiques pour opposer les travailleurs à ces organismes (comme d'ailleurs aux autres) dont la fonction et le rôle décidés par l'Etat furent dénaturés au point d'être présentés comme une conspiration contre l'autogestion. Il en était de même de l'action de l'O.N.R.A. dont le rôle d'organiser les fermes... décidé par décret présidentiel, fut constamment décrié (par certains milieux) comme une immixtion dans les affaires des travailleurs et un blocage de l'autogestion. Il était pourtant clair que ce système ne pouvait fonctionner du jour au lendemain à la perfection. De même on ne pouvait s'attendre à ce que les structures de services et de tutelle, organisées dans ces conditions et avec des moyens aussi réduits aient pu assurer dès le départ une gestion parfaite. Il était non moins clair que les obstacles auxquels se heurtaient le développement de l'autogestion dans ses aspects fondamentaux (le fonctionnement démocratique des organismes et l'efficience de la gestion économique) provenaient des facteurs sociologiques, culturels, politiques et structurels, propres (à cette époque) à l'état conjoncturel de l'Algérie. Et ces facteurs ne militaient pas en faveur d'une gestion sans défauts, au niveau des organismes de tutelle, des travailleurs et d'une manière générale à celui de l'Etat.

L'expérience en cours appelait un effort coordonné à tous les niveaux pour transformer ces mêmes facteurs et faire progresser par palliers successifs toutes les institutions du pays.

Parallèlement à l'évolution des structures de support du secteur socialiste agricole, les organismes autogérés en plein rodage et en dépit des difficultés, s'implantaient et devenaient une réalité de plus en plus affirmée. Les travailleurs conscients de leur nouvelle situation et des nouvelles responsabilités qu'elle impliquait, s'acquittaient dans l'ensemble avec satisfaction de leurs tâches habituelles. Le fonctionnement de leurs institutions posaient cependant bien des problèmes intérieurs et extérieurs. Mais ces problèmes inhérents au démarrage de l'expérience autogérée, étaient liés aux solutions des grands problèmes posés par la Révolution. Le cadre politique où se déroulait celle-ci était traversé par des courants et des contre-courants, suscitant des contradictions que le régime tentait de résoudre. C'est pour faire un bilan de cette expérience et l'inventaire de ces problèmes qu'il fut décidé de réunir un congrès des travailleurs de la terre.

Chapitre III

LE CONGRES DES TRAVAILLEURS DE LA TERRE (SECTEUR SOCIALISTE AGRICOLE)

I. Contexte, objet de la tenue du congrès, son orientation

Il n'est pas inutile d'évoquer la situation politique générale dans laquelle se tint le congrès. On a remarqué dans la partie qui traitait de l'évolution politique deux faits importants : l'insurrection du groupe Ait Ahmed en Kabylie et la guerre des frontières. Le ralliement de Mohand Oul Hadj et l'arrêt des hostilités n'avaient pas amené la fin de l'opposition plus ou moins cristallisée dans sa forme violente par les « maquis de Ait Ahmed ». Après l'arrestation de celui-ci en octobre 1964, ces maquis bien que réduits devaient encore survivre. Mais le fait nouveau apparu fut la dissension surgie entre les chefs de l'A.N.P. et le président Ben Bella. Ce différend après les autres difficultés menaçait la cohésion, sinon l'existence du pouvoir. Les problèmes politiques non encore résolus depuis 1962 rendaient la tenue d'un congrès du F.L.N. impérative. Aussi au moment où se préparait la réunion des travailleurs, l'idée de convoquer le congrès du F.L.N. s'était concrétisée par l'installation d'une commission préparatoire le 18 novembre 1963,

c'est-à-dire quelques semaines après la tenue du congrès des travailleurs de la terre (fin octobre). La crise de l'Armée allait susciter de nouveaux clivages, en accentuer les anciens au sein du pouvoir et développer les luttes de tendances. Ben Bella, tout en se préoccupant de la marche du secteur socialiste et de l'auto-gestion des travailleurs, se souciait de renforcer sa position politique pour affronter la crise qui se dessinait. La mobilisation des travailleurs et des militants du FLN, indispensable pour la réalisation des options socialistes répondait en même temps à la nécessité, pour Ben Bella de disposer d'une base politique puissante.

Les travailleurs de la terre (leurs délégués) au nombre de 2 500 environ se réunirent les 25, 26 et 27 octobre 1963 pour faire le point de la situation de l'autogestion sous l'égide du parti. Ben Bella, n'ayant pas assisté à l'ouverture du congrès, il fit lire un message faisant ressortir la situation précaire du secteur traditionnel et l'avantage relatif du secteur autogéré agricole : « Certains n'ont ni terre ni pierre mais uniquement du sable. Quelle est la loi qui dit que celui qui possède des terres fertiles dans la Mitidja, à Oran ou ailleurs doit vivre mieux que celui qui possède la terre dans la région des Aurès, de la Kabylie, au Sahara, non pas parce qu'il est incapable mais parce qu'il est à court de moyens ? Pendant notre révolution nous avons assisté à la solidarité du sang, aujourd'hui nous devons assister à une solidarité de la sueur ».

Ce rappel à la réalité mettait en garde contre la tendance à « l'ouvriérisme ». Il fut bien accueilli par les délégués qui exposèrent pendant les trois jours leurs revendications, leurs critiques et leurs suggestions. Ils montrèrent un sens aigu des réalités des

problèmes auxquels ils se trouvaient confrontés. En accord avec les responsables de l'agriculture ils formulèrent des propositions pour remédier aux insuffisances de la gestion. Les résolutions prises par les congressistes ne différaient pas fondamentalement des idées qui présidaient à l'orientation des services de tutelle.

II. Tentatives d'orientation du congrès

Mais des éléments de tendances « marxisantes » essayèrent d'orienter le congrès dans le sens de leur point de vue propre et contre les services de tutelle. Les militants composant ces services, bien qu'engagés entièrement pour le socialisme et l'autogestion s'opposaient fermement à la pénétration des sectes idéologiques, à leurs idées inadéquates et à leur prétention d'assurer la direction « théorique » par le truchement de l'autogestion et de ses difficultés. C'est pourquoi les critiques saines émises par les travailleurs furent montées « en épingle » par ces milieux pour discréditer l'action responsable des militants. Le congrès offrit l'occasion aux délégués de s'exprimer avec une totale liberté et les critiques ne génèrent nullement les responsables directs de la gestion bien au contraire, elles furent acceptées de bon cœur comme une contribution positive à l'amélioration des conditions du progrès du secteur socialiste. Par contre, les mêmes responsables montrèrent leur volonté de ne pas se laisser impressionner par la campagne de dénigrement et de déformation de leurs activités. Que le Président ait cherché une exploitation politique du congrès était chose compréhensible mais que des groupuscules suivent la même voie pour utiliser cette Assemblée à des fins

sectaires était difficilement tolérable (1). Car la révolution algérienne en optant pour le socialisme et l'autogestion n'a pas pour autant opté pour telle ou telle ligne du marxisme ou des tendances qui les représentaient. C'était là le fond du problème et l'origine des désaccords autour de l'autogestion. La faiblesse du parti unique et le caractère imprimé par Ben Bella au pouvoir, le concept de « l'union révolutionnaire » et celui de « gauche » engendraient une situation confuse et propice aux luttes internes.

C'est ainsi que ce congrès, né du souci de confronter les expériences, de relever les défauts à tous les niveaux de la gestion, d'en rechercher les solutions fut l'objet de l'exploitation politique. Mais les travailleurs, en posant les problèmes de la gestion sans déviation « ouvriériste », montrèrent aussi qu'ils pouvaient se passer de la tutelle idéologique en désaccord avec leurs croyances. Leur enthousiasme et leur sens pratique, exprimés à ce congrès (pourtant bien connus par ceux qui avaient lutté à leur côté depuis de longues années) étonnèrent les observateurs. Ce congrès marqua une date importante

(1) Dans la plupart des écrits relatant le déroulement de ce congrès, l'accent est mis sur les critiques souvent exagérées de quelques délégués qui intervenaient en toute liberté. Ces critiques étaient utilisées sans autre souci que celui d'arguments politiques. Mener une campagne systématique contre les responsables des organismes de tutelle constituait la tâche primordiale de certains milieux. Autant les interventions des délégués étaient saines, même lorsqu'elle prenaient un caractère outrancier, autant les intrigues des tiers étaient malsaines. Parmi les effets de ces intrigues, il faut noter l'empêchement du responsable de l'agriculture de s'adresser aux délégués. Il ne put le faire qu'après la levée de la séance finale sous les applaudissements de l'assemblée. Cet étrange comportement des « conseillers » du président visait à faire apparaître les responsables du secteur agricole, comme les ennemis des travailleurs et de l'autogestion.

dans le développement de l'autogestion dont Ben Bella disait : « ...une entreprise de longue haleine, une école âpre et dure dont la réalisation totale nécessitera plusieurs années ».

III. Volonté d'amélioration du secteur socialiste sans abandon des paysans pauvres

Le secteur socialiste qui rencontrait de grandes difficultés dues en grande partie à l'insuffisance des moyens et à son extension rapide reçut un nouveau souffle pour les surmonter et les plus satisfaits ne furent pas seulement les travailleurs mais les travailleurs des services de support de tutelle qui voyaient leurs propres difficultés discutées au cours d'un congrès. Si les responsables de l'agriculture voyaient leur gestion critiquée, leurs préoccupations étaient par contre soutenues par les travailleurs dans les quatre motions votées à l'unanimité à l'issue du congrès et concernant :

1 - le crédit agricole
2 - la commercialisation
3 - le matériel
4 - la rémunération et la répartition des revenus.

Dans son discours de clôture, Ben Bella promit fermement des « mesures immédiates pour faire appliquer totalement et sans réserve les décrets de mars » dans le sens des principaux points contenus dans ces résolutions. Il parla de structures de transformation des S.A.P. et de l'association des travailleurs lors des regroupements des fermes pour constituer de grandes unités. Il revint sur les déséquilibres de l'agriculture et sur la nécessité de les corriger et de supprimer la détérioration des terres dûe à une mauvaise exploitation et à l'érosion.

« Comment s'étonner », disait-il, « ...que dans ces territoires épuisés, l'immense majorité de nos paysans soient réduits à un niveau misérable, privés d'instruction, de soins... 8 millions de paysans sur 4 millions d'hectares de terres pauvres et arides voilà une situation à laquelle la science agronomique à elle seule ne peut trouver de solution ». Et pour désarmer les critiques sur l'abandon du secteur traditionnel il ajoutait : « ...La modernisation de l'agriculture dans ces régions défavorisées ne pourra jamais offrir du travail et un revenu à tous ces hommes ; il ne faut pas penser faire vivre plus de 2 millions de personnes sur ces territoires ». La solution qu'il préconisait était que « toute politique de développement et de progrès dans les zones agricoles pauvres et surpeuplées d'Algérie devra entreprendre simultanément une œuvre colossale de protection et de reconstitution des sols, et d'autre part, le transfert d'au moins 1 million de jeunes, entre 15 et 25 ans, du secteur agricole dans un autre secteur de production »... Les chantiers de travail, la mobilisation populaire, l'assistance technique des services publics, les ressources du fonds national de l'équilibre de l'emploi (prévu par le décret du 28 mars) et l'industrialisation constituaient la formule d'application de la politique de développement pour résoudre toutes les disparités en milieu rural. Le congrès des travailleurs du secteur socialiste ne faisait pas oublier la situation de la grande majorité de la population paysanne qui pouvait ressentir une certaine frustration. Les opposants et quelques responsables de l'Armée pourraient exploiter cette frustration par ailleurs bien légitime. Mais après les discours et l'enthousiasme du congrès, il restait les réalités de la gestion à aborder. Les résolutions portant sur des problèmes techniques n'avaient de

sens que si elles étaient appliquées. Les décisions et les moyens de leur application ne relevaient pas tous du ministère de l'agriculture et des organismes de tutelle.

IV. Les résolutions, leur application – Centres de décision et moyens

La résolution sur le crédit agricole de laquelle dépendait la mise en pratique à des degrés divers de toutes les autres résolutions ne pouvait être mise en pratique que par un décret présidentiel. Il ne fut jamais pris malgré les demandes renouvelées du Ministère de l'agriculture. Elle recommandait « la création d'une caisse nationale de crédit agricole sous l'autorité du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire ; cet organisme de crédit agricole serait administré par un conseil supérieur du crédit agricole présidé par le ministre de l'agriculture... La création des caisses locales...La caisse nationale... doit avoir des succursales à l'échelle de l'arrondissement et, le cas échéant, à l'échelle communale avec une décentralisation suffisante donnant les pouvoirs nécessaires aux représentants locaux administratifs de ces caisses, afin de permettre d'accorder au moment opportun, les crédits nécessaires aux comités de gestion ainsi qu'aux fellahs ».

Elle remettait en cause totalement la méthode et les circuits de crédit dont souffrait toute l'agriculture et le secteur socialiste en particulier. Sans changement de système de crédit, il n'était pas possible de réaliser les points essentiels de la résolution sur la rémunération et la répartition du revenu qui étaient : la participation des représentants des travailleurs du secteur autogéré aux délibérations de l'organisme qui sera chargé de fixer

la rémunération de base des différents emplois dans les fermes ; l'indexation des prestations à la collectivité nationale et du régime fiscal à l'étendue des domaines et à la nature des cultures ; la constitution d'un fonds national de réserve prélevé sur les revenus propres de l'ensemble des exploitations... pour faire face aux calamités naturelles ; la répartition entre les travailleurs permanents des reliquats du revenu de l'exploitation, une fois effectués les prélèvements prévus par les décrets de mars, au profit de l'Etat et du collectif des travailleurs.

Comment peut-on effectivement appliquer ces points dans le cadre du système de crédit en vigueur décrit précédemment et qui draine tous les produits des ventes à la B.C.A. comme garantie de remboursement des crédits avancés à tout le secteur socialiste ?

Les études prévues furent effectuées mais elles ne dépassèrent pas ce stade. On tenta par la suite de rendre l'O.N.R.A. responsable de cette lacune. Aucune délégation de « révolutionnaires-socialistes » autant que l'on sache n'a protesté auprès des autorités responsables de la non-exécution de la résolution des travailleurs. Pourtant, de l'application de cette résolution dépendait l'autonomie des unités autogérés comme le stipulaient les décrets de mars.

Par contre, la résolution sur le matériel offrait moins de difficultés sauf en ce qui concerne le renouvellement du matériel dont la répartition dépendait du recensement et des besoins de chaque ferme. Il faut seulement préciser que le matériel détenu par les C.C.R.A. servait pour l'intervention dans le secteur paysan. De toute manière la question du matériel faisait l'objet d'études permanentes de la part des services et une solution progressive et partielle y fut apportée.

En ce qui concerne la commercialisation, elle était du ressort d'organismes hors du secteur agricole. On sait que l'administration, l'O.N.A.C.O. et certains comités de gestion s'en chargeaient jusqu'au mois d'octobre 1964. Mais bien avant la réunion du congrès les stations de conditionnement remises en marche et organisées en C.O.R.A. sous l'égide de la « tutelle » s'occupaient de toutes les opérations à l'exception de la signature des contrats et de l'encaissement (O.N.A.C.O.). Cet organisme qui détenait les fonds des comités de gestion se crut autorisé d'utiliser cet argent pour son propre approvisionnement et ne put apurer entièrement les comptes avec l'O.N.R.A. jusqu'en 1966.

La résolution sur le commerce des produits agricoles contenait les recommandations suivantes : la création de coopératives d'écoulement et d'approvisionnement... ; la création de docks, l'organisation d'un circuit de commercialisation sur le marché intérieur pour l'aménagement du lieu de vente dans les grands marchés nationaux et locaux ; la participation des travailleurs à toutes les ventes locales y compris celles en adjudication ; la mise sur pied des organismes semi-coopératifs pour l'écoulement moyennant contrat... pour l'approvisionnement des exploitations. Les produits livrés seront facturés... aux comités de gestion et imputés... à leur compte.

« Participeront à la gestion de ces organismes des représentants des travailleurs des exploitations, des travailleurs des installations de conditionnement ou de transformation. Les directeurs de ces organismes seront nommés par l'Etat ; les petits paysans pourront utiliser ces organismes. Les comités de gestion doivent obligatoirement commercialiser leurs produits et s'approvisionner exclusivement par l'intermédiaire de ces organismes ; les comités de

gestion doivent être informés dans les meilleurs délais du résultat de la vente de leurs produits ; la liquidation des comptes entre les services administratifs et les exploitations agricoles en autogestion doit être effectuée au plus tard le 31 décembre 1963 ; l'O.N.R.A. doit prendre toutes les dispositions utiles pour doter chaque exploitation... d'un comptable ».

V. Les difficultés d'application sur le terrain et les progrès

Lorsque l'O.N.R.A. prit les dispositions pour la liquidation des comptes avec les services détenteurs de fonds des exploitations autogérées, il n'y eut que deux versements pour l'ensemble de l'Algérie, celui de Laghouat (vente de dattes) et de la préfecture de Medéa ! Les responsables de tutelle revinrent à maintes reprises à la charge mais ne réussirent jamais à obtenir ni les versements de ces fonds ni même des explications sur leur emploi. On ne prit pas les décisions nécessaires à l'application d'un point important de cette résolution. Les services de la tutelle durent supporter les sarcasmes de cette carence. On peut comprendre l'attitude des militants responsables des services de l'agriculture, excédés par les contradictions entre les proclamations et la réalité des faits. Aussi sans se laisser décourager ils s'attachèrent à mettre en pratique les recommandations du congrès qui étaient de leur compétence et à expliquer aux travailleurs les causes pour lesquelles les autres ne voyaient point d'application. Ils dénoncèrent surtout le comportement des éléments qui s'essayaient à une agitation stérile à partir de la « presse » et des « bureaux » sans responsabilités effectives et qui accordaient peu

d'attention aux véritables obstacles que rencontrait l'autogestion.

Cependant, après le congrès des travailleurs, l'amélioration de la gestion progressait dans tous les domaines. Les structures des principaux centres d'activité des travailleurs ou des organismes de support s'articulaient à travers toute l'étendue du pays. L'année 1964 voyait le secteur socialiste évoluer vers davantage de cohésion, un début de rationalisation de la gestion à tous les niveaux. Ce progrès qui se manifestait par une meilleure approche des opérations agricoles et l'assainissement progressif de la gestion ne rencontra pas l'approbation de certains milieux politiques. Ils l'interprétèrent comme « la main mise » des « fonctionnaires et des bureaucrates » sur l'autogestion des travailleurs.

Chapitre IV

RESULTATS PROVISOIRES DE L'EXPERIENCE ET PREMIERES REALISATIONS

I. Premières réalisations et essai de bilan

Le progrès tout relatif par rapport aux imperfections qui subsistaient et au travail immense à accomplir pour que l'autogestion atteignit sa maturité avait permis d'esquisser néanmoins un premier bilan. Ce n'était certes pas un bilan complet et précis mais une ébauche pour situer l'état du secteur socialiste avec des informations brutes, dans les grandes lignes. (Il s'agit de la première partie du secteur avant les nationalisations d'octobre 1963).

Consécutivement aux résolutions du congrès des travailleurs, les services de tutelle tentèrent de dresser les résultats des premières réalisations à l'issue d'une année d'application des décrets de mars. Cela entrait aussi dans le cadre des mesures prises au début afin de normaliser la situation et de dégager un profil de cette nouvelle forme de gestion, d'en étudier les insuffisances, d'y remédier et éventuellement de mettre en évidence le complément de revenu disponible à répartir entre les travailleurs. (rapport cité, activités du secteur socialiste).

Pour cela, il fallait disposer de chiffres précis sur les sommes engagées (les avances) et le produit

financier qui en avait été tiré en valeur de la production. Etant donnée la période de désorganisation qui avait précédé les décrets de mars 1963, il n'était pas possible de réunir ces deux données avec assez de précision. On recourut donc à l'estimation de la valeur globale de la production en fonction des deux facteurs connus :

Encaissement par les C.C.R.A. de la valeur des produits vendus, par les crédits de gestion, notamment des céréales et du maraîchage et d'une partie de la récolte des agrumes :

Soit une somme de	136 556 569,91DA
Valeur des stocks	236 869 184,59DA

Ceci représentait en effet une recette en perspective concernant :

Vins en cave : 4 400 000 hl estimés à 50 DA l'hl, soit 220 000 000 DA. La récolte d'agrumes soit : 80.000 t à 20 DA le quintal 16 000 000 DA soit une valeur totale de la production de : 373 425 754,70 DA.

Les fonds engagés dans les récoltes et ayant été comptabilisés par les organismes distributeurs étaient connus. Les avances consenties au secteur autogéré agricole du 1/10/62 au 31/12/63 représentaient 184 115 421,77 DA. Mais faute de crédits, ces sommes avaient été réinvesties dans les unités d'exploitation pour couvrir les frais culturaux.

La différence entre les deux sommes fait apparaître une disponibilité financière de 189 316 332,29 DA. Ce résultat ne constituait qu'une photographie imparfaite. Si toutes les données de base, valeur de la production, frais culturaux ayant permis de la déterminer étaient complètes, ce serait là un résultat exceptionnellement

favorable. Mais il convient de lui appliquer un certain coefficient pour les raisons suivantes :

— Les avances des C.C.R.A. aux comités de gestion ne coïncidaient pas réellement avec les investissements culturaux.

— La plupart des frais de gestion ne figuraient pas dans ce résultat car ils avaient été assurés gratuitement par les C.C.R.A. jusqu'en juin et même plus tard.

— Les assurances, les impôts, les services publics n'avaient pratiquement jamais été acquittés (à cette date) etc...

Il ne pouvait être question de tirer des conclusions définitives de ce résultat incomplet au risque de commettre de graves erreurs dans la gestion. Ces imperfections firent encore prendre davantage conscience de l'urgence de pousser l'effort d'organisation d'une comptabilité précise à tout les échelons et de l'établissement de statistiques de recensement généralisé.

Aussi les services ne manquèrent pas de voir l'importance de l'étude de méthodes de gestion plus rationnelles et notamment des normes de production afin d'améliorer les unités de production et de leur regroupement en unités optima. Le dialogue avec les comités de gestion, l'étude de l'analyse de ce résultat servirent à relever les erreurs et à perfectionner les méthodes de travail.

II. La distribution des primes d'encouragement aux travailleurs

Par ailleurs, la comptabilité simple instaurée au cours de l'année écoulée avait permis de connaître le nombre des unités d'exploitation finissant avec ou

sans disponibilités financières (comptables). Mais il n'était pas encore possible de savoir avec précision quelles étaient les causes réelles du résultat. Il fut tenu compte des conditions particulières de cette année et de la solidarité des travailleurs pour répartir des primes à tous les comités. Toutefois les travailleurs permanents ayant des disponibilités, au nombre de 47 886, reçurent 230 DA chacun. Les autres sans disponibilités, au nombre de 33 693, n'eurent que 110 DA chacun. Ce n'était pas là ce que stipulait le décret sur la rémunération, mais il fallait un encouragement aux travailleurs. Selon le principe de l'intéressement moral et matériel contenu dans ce décret, cette décision « étatique » ne préjugeait en rien du mode de répartition future qui devait être conforme à celui prévu par la législation. Elle relevait de l'urgence et de l'impossibilité pratique où se trouvaient les organismes de tutelle et de l'autogestion de procéder à la répartition normale.

D'autre part la somme totale dégagée pour les primes se situait bien en dessous de la somme disponible « du bilan » (14 720 010 DA sur 189 316 332,29 DA). En tout état de cause, elle ne constituait pas un prélèvement sur les deniers publics (comme on le pensait au ministère des finances) mais une avance sur l'avoir des comités de gestion.

Une autre mesure prise à cette époque supprimait les zones de salaires du S.M.A.G. 3 et 2 et l'alignement de leurs bénéficiaires sur la zone 1 (salaire journalier en 1962, zone 1 : 7,32 F ; zone 2 : 6,74 F ; zone 3 : 6,23 F au dessus de 18 ans) pour calculer la rémunération de base puisqu'il n'y avait plus de salariat. Mesure qui concernait aussi les travailleurs saisonniers du secteur autogéré et tous

les salariés agricoles. Quelques mois plus tard la rémunération selon la qualification de chaque travailleur fut introduite progressivement.

III. Problèmes concrets et prise de conscience pour la recherche de solutions

Une année après les décrets de mars, l'autogestion ne constituait ni l'idéal que voulaient certains, sans tenir compte des évidentes réalités du pays, ni une « anarchie » comme le prétendaient ses détracteurs, mais une expérience difficile en progression et pleine de virtualités.

A l'occasion de la campagne de vulgarisation des décrets en mars 1964 le ministre de l'agriculture déclarait : « ...Dans l'espace d'une année, l'expérience de l'autogestion s'est enrichie considérablement et ses problèmes sont devenus plus concrets. Ce qui nous permet, aujourd'hui, de lier l'effort toujours nécessaire d'explication et d'assimilation des décrets de mars, à une prise de conscience plus claire de certains problèmes qui n'ont pas encore trouvé leur solution... ». Hors les problèmes techniques de la gestion, les questions humaines et sociales sans la solution desquelles l'autogestion perdrait son sens, se posaient avec acuité. Les travailleurs saisonniers devaient être d'une manière ou d'une autre intégrés parmi les permanents. Pour ce faire, les exploitations autogérées surchargées en main-d'oeuvre ne suffisaient pas à les absorber sans reconversion des pratiques agricoles culturales dans le sens de l'intensification et de la diversification. Cette reconversion nécessitait de grands moyens et du temps.

IV. Orientation, effort pour l'autogestion effective et organisation

Aussi fut-il envisagé de les faire participer au partage du reliquat éventuel du revenu de l'exploitation, d'après un critère basé sur le nombre de leurs journées de travail.

La question de rémunération de base des travailleurs ainsi que celle des assurances sociales et de la réglementation des primes de rendement par poste et par équipe de travail préoccupaient ces travailleurs. Le ministre affirmait que : « ...Dans le cadre de l'autogestion une politique en matière de rémunération... et d'assurances sociales, claire et précise, absolument nécessaire pour stimuler l'effort productif des travailleurs est liée à une politique concernant la distribution du revenu des exploitations et entreprises en autogestion... Nous sommes parfaitement conscients que le développement de l'autogestion exige la participation effective des travailleurs dans tous les aspects de gestion de l'exploitation : plan de culture, commercialisation des produits, libres disposition du matériel agricole et de la partie du revenu qui reste après la défalcation des biens matériels et de la contribution globale.

Pour que le travailleur agricole s'adonne avec ardeur au travail productif, il a besoin d'un côté de se sentir moralement intéressé à la gestion de l'exploitation, et de l'autre matériellement intéressé par les progrès de la productivité de son travail individuel et de l'ensemble de son exploitation... Nous ne commettrons pas ici les erreurs envers la paysannerie faites ailleurs, en imposant une administration centraliste, autoritaire, de l'économie agricole et une rémunération du travail agricole sans rapport avec l'effort fourni par chacun et collectivement.

Nous savons qu'une telle politique ne peut que bloquer l'essor nécessaire et possible de notre agriculture..., avec toutes les conséquences économiques et sociales que cela comporterait. Nous sommes décidés, au contraire, à élargir constamment les domaines dans lesquels pourrait s'exercer l'initiative créatrice des travailleurs agricoles et les aider financièrement et techniquement à transformer leurs exploitations agricoles, en grandes unités économiques rentables pratiquant la culture intensive et diversifiée, moderne et jouissant de la liberté, dans le cadre des objectifs généraux, en matière d'agriculture du plan économique et national.

Nous faisons pleinement confiance à nos travailleurs, une fois placés dans les conditions morales et matérielles découlant du fonctionnement effectif de l'autogestion pour qu'ils n'épargnent pas leurs efforts vers le développement maximum de leurs exploitations, en utilisant par exemple le temps mort qui s'écoule entre les travaux agricoles... pour toutes sortes d'améliorations dans leurs exploitations et dans leur commune. Car effectivement c'est le cadre de l'autogestion le plus propice pour faire éclore l'immense potentialité créatrice de nos masses travailleuses ».

L'effort poursuivi pour l'application des décrets de mars et les résolutions du congrès des fellahs se doublait de l'action d'organisation technique de la gestion et de l'assainissement du secteur socialiste. La formation accélérée des chargés de gestion et du personnel comptable, sans apporter des solutions définitives permettait néanmoins de pourvoir aux postes vacants. Comités de gestion et organismes de tutelle se familiarisaient aux conditions nouvelles de travail. Mais cet effort ne pouvait surmonter tous les obstacles et dégager les solutions qui, pour la plu-

part, se situaient au niveau national, c'est-à-dire à la direction politique du pays. L'amélioration autonome du secteur socialiste ne s'effectuait pas en vase clos. Elle rencontrait les mêmes obstacles qui s'opposaient à la progression des autres secteurs d'activités du pays.

C'est dire combien il était urgent de tracer une voie plus claire, de redéfinir avec plus de précision les objectifs d'ensemble et d'améliorer rapidement le fonctionnement des institutions et les méthodes d'action.

CINQUIEME PARTIE

EVOLUTION DU CADRE POLITIQUE DE L'AUTOGESTION

Chapitre I

LE CONGRES DU FLN DU MOIS D'AVRIL 1964

Le Conseil National de la Révolution Algérienne, réuni à Tripoli en juin 1962 avait décidé de tenir une autre session en Algérie après la proclamation de l'indépendance, dans le but de préparer la convocation du congrès du FLN. La crise du G.P.R.A., la scission, la disparition du C.N.R.A. et la lutte pour le pouvoir rendirent cette décision caduque.

Ce n'est donc que le 18 novembre 1963 qu'une commission pour la préparation du congrès du F.L.N. fut installée par Ben Bella, et dans le but d'élaborer un projet de *programme idéologique* que commandait l'évolution de la situation. Le document de Tripoli se trouvait dépassé par l'ampleur des évènements et des problèmes tels que les crises, l'autogestion et les nationalisations. Il fallait donc élaborer un autre texte, sur la base du premier, qui puisse éclairer l'action à venir, rassembler les forces résolument socialistes et refaire l'unité de la révolution sur un programme. Car les militants du F.L.N. se montraient exigeants sur la nécessité de mettre fin aux déchirements et aux divisions provoquées le plus souvent par des groupes ou des personnes. Ils voulaient que le F.L.N. retrouve son rôle dirigeant et

serve de cadre aux réglements des conflits et aux solutions des grands problèmes posés au pays. En effet l'utilisation du sigle prestigieux du F.L.N. par les uns et par (les autres) ne signifiait pas que ce parti ait rempli depuis 1962 la fonction de direction. L'inspiration et le moteur de l'action principale, se situaient bien plus au niveau des groupes et des hommes qu'à celui de l'Etat tandis que la masse des militants servaient de force d'appoint. Dans l'opinion des militants, le congrès du F.L.N. normaliserait la vie politique, en recréant l'unité autour des options du pays.

Bien que des progrès substantiels aient été obtenus dans tous les domaines, la mise en place des institutions, l'extension du secteur socialiste (entre autres), le régime était menacé par des contradictions sérieuses. Les conséquences des conflits passés n'étaient pas toutes résorbées. L'affaire de l'Armée surgie lors de la guerre des frontières et de la « rébellion » du F.F.S. (Aït Ahmed), se transformait en crise latente entre les dirigeants de l'A.N.P. et le chef de l'Etat et du parti, Ben Bella.

L'improvisation, précieuse au cours de circonstances particulières, ne pouvait constituer une méthode de gestion permanente dans la phase que traversait le pays. Le succès même de la politique du régime et l'ampleur des problèmes, imposaient des méthodes plus affinées mais comptabibles avec le dynamisme et l'enthousiasme des masses. L'alternative n'était pas celle d'un style de mouvement sans réelles bases organiques, ou de celui de la « technocratie et de la bureaucratie ». Il y avait place pour un style plus efficace, plus révolutionnaire qui consistait en l'organisation et la transformation des forces sociales au sein d'institutions

démocratiques, le développement de l'esprit collectif, l'élévation de la conscience individuelle et collective des responsabilité pratiques, l'appréciation correcte des réalités, une éducation plus profonde des hommes. Ces quelques orientations s'imposaient impérativement pour assurer au pouvoir davantage d'emprise sur les évènements et une plus grande efficacité.

Le congrès du Parti était en mesure d'apporter des solutions et d'améliorer les rouages du pouvoir, mais il fut dominé en réalité, par la crise de l'Armée.

Les cinquante-deux membres qui composaient la commission préparatoire (du congrès) se répartissaient en délégués du F.L.N. (huit), représentants des organisations nationales (huit, répartis entre les jeunesses du F.L.N., syndicat, étudiants, organisation de femmes, Amicale des algériens en France) ; députés (dix-huit), fonctionnaires (trois), le directeur du Plan, le Préfet de Tizi Ouzou, le directeur de *Révolution Africaine*, et quatre autres membres dont un officier. L'armée y était représentée par le Ministre de la Défense et quatre ministres de son groupe.

Des opposants de l'Algérois et de la Kabylie occupaient une place assez importante, après qu'un accord eut lieu avec Ben Bella (1).

La commission élut un secrétariat de huit membres connus pour être proches de ce dernier. Ben Alla, président l'assemblée Nationale, membre du bureau politique et responsable de l'appareil du parti, dirigeait les travaux de ce secrétariat. Sur les

(1) D'autres opposants comme Boudiaf, boycottèrent le Congrès, Aït se trouvait au maquis, etc.

cinquante-deux membres de la commission, une minorité seulement prit part régulièrement aux activités. Les représentants de l'Armée se tinrent à l'écart pendant près de cinq mois que durèrent les séances. Cela dénotait la gravité du conflit et son développement inquétant à la veille de la tenue du congrès dont le but était de mettre fin aux crises cycliques. Le groupe Boumédienne comprenant sans doute l'intention de l'ancien président d'utiliser le congrès pour le neutraliser offrit sa démission à celui-ci qui la rejeta par crainte de l'effet fâcheux sur le même congrès et surtout pour le moral de l'Armée alors que les maquis du « F.F.S. » n'étaient pas encore réduits.

L'élaboration des textes se déroulait, comme en pareils cas, en groupe restreint sous la supervision directe de Ben Bella. Il tranchait lui-même les points litigieux de désaccords. Ces désaccords ne portaient pas sur les options claires du pays mais sur les implications idéologiques que voulaient leur donner les uns et les autres. Toutes les tendances se retrouvaient d'accord sur le plan du socialisme à base d'autogestion. Cet accord sur les énoncés des textes, s'il a rapproché les points de vue dans d'autres domaines, ne mit pas fin aux luttes entre ces mêmes tendances.

Aussi lorsque le document qui devait s'appeler la « Charte d'Alger » fut prêt, une campagne d'explication permit aux militants d'en prendre connaissance, de le discuter et d'en apprécier les points qui correspondaient à leurs aspirations. Chacun s'en fit une idée par rapport à ses convictions.

L'ouverture du congrès eut lieu le matin du 16 avril 1964, au cinéma « l'Afrique » (ancien Empire) en présence de 1 991 congressistes. On y retrou-

vait un grand nombre des anciens membres du C.N.R.A., du G.P.R.A. et des responsables de Willayat à l'exception de Khyder (ancien secrétaire du F.L.N.) de Abbas Ferhat, de Boudiaf (P.R.S.) de Bitat, de Ben Khedda (ancien président du G.P.R.A. et de Aït Ahmed (au maquis).

Ben Bella prononça un long discours d'ouverture qui commençait ainsi : « ...Le congrès tant attendu est enfin réuni. Depuis l'annonce de sa tenue, les militants, comme l'ensemble de notre peuple, ont retrouvé enthousiasme et espoir.

S'ils sentaient la nécessité d'un congrès, ils sentaient également que le choix du moment signifiait la possibilité, la certitude de surmonter les crises du passé.

Jusqu'à ce jour nous avons vécu surtout sur la lancée révolutionnaire de nos masses, sur leur spontanéité. Nos structures étaient dictées par des préoccupations, de circonstances et non élaborées d'une manière rationnelle. En ce sens, le présent congrès constitue un point de départ.

L'heure de la confrontation tant souhaitée est donc arrivée. Ce congrès est le premier débat large auquel participent un aussi grand nombre de responsables et militants. Bien mieux, par les moyens des réunions publiques organisées à travers le territoire national, c'est l'ensemble du peuple qui y a été associé. C'est là un fait unique dans l'histoire de la vie politique algérienne et rare dans le mouvement révolutionnaire universel.

Les débats précédents sont restés tributaires des conditions particulières dans lesquelles se déroulait la lutte. La guerre et la clandestinité faisaient que seul un groupe restreint de cadres pouvait y participer...

« ...Ce congrès est un congrès constitutif dont l'objet principal est de moraliser une situation. Ce serait manquer de bon sens, de réalisme que d'en attendre la solution de tous les problèmes du pays. C'est l'effort qui suivra le congrès qui décidera de tout... ».

Après avoir souligné la portée du congrès et ses limites il expliqua les raisons pour lesquelles la composition de ce congrès ne traduisait pas tout à fait les aspirations des militants à une « démocratie totale et intégrale , elles étaient dues au fractionnement et au cloisonnement qui ont existé dans le passé entre les différents secteurs de la révolution et l'absence d'un cadre organique homogène... ».

Prévenant les critiques contre le retard mis pour organiser le congrès (près de 2 ans) il affirmait : « ...Il y a un an à peine, ce congrès ne pouvait se tenir. Il fallait d'abord résorber les contradictions accumulées, prendre des mesures révolutionnaires pour permettre aux militants authentiques, par delà les malentendus passagers, de se retrouver... Accepter une confrontation dans la confusion, c'était accepter de sacrifier les intérêts du peuple, prendre le risque de voir proliférer sous le couvert de slogans attrayants, des tendances contradictoires inspirées par les intérêts de groupes nationaux ou d'agents de l'étranger, ainsi que par des ambitions personnelles... ».

« Aujourd'hui... au bout de quatre mois, des militants ayant vécu des situations et des expériences différentes ont commencé à parler un langage commun... Ils ont pu élaborer un programme dont nous pouvons légitimement être fiers.... Notre congrès doit, pour rester fidèle à l'esprit

constructif qui anime notre peuple, être serein. Il ne peut être question d'ouvrir tous les dossiers de la révolution... Encore une fois je le répéte, il s'agit avant tout de moraliser une situation, de créer, par l'enrichissement du programme de Tripoli, la mise en place *de structures démocratiques et l'élection* de responsables à tous les niveaux, les conditions de surmonter les antagonismes du passé ».

Le discours mettait en évidence l'action du régime, le succès de l'opération « labours », de l'autogestion agricole et industrielle, les diverses campagnes lancées dont celle du Fonds National de Solidarité, les opérations, « cireurs », « mendiants », etc. De même il traçait les objectifs de l'avenir contenus dans la charte et qui devaient être réalisés par le « peuple et pour le peuple ». Pas de révolution par « procuration » devait-il déclarer. Il n'y a pas d'« historiques ». Les seuls historiques sont ceux-là qui ont versé leur sang pour la libération.

Reprenant une expression utilisée contre lui, Ben Bella s'écriait : « Il n'y a qu'un seul héros, le peuple ! ».

A propos de l'Etat il devait déclarer : « C'est dans le feu des batailles que l'Etat nouveau mûrira et se perfectionnera. C'est dans la défense des intérêts des ouvriers et des paysans, dans la lutte contre les privilèges qu'il se forgera... il faut combattre sans répit la tendance de ceux (Boumedienne) qui affirment que la construction de l'Etat est un préalable à la révolution. Notre but essentiel doit être de diminuer au maximum la distance entre les gouvernements et les gouvernés, d'associer au maximum les citoyens et particulièrement les producteurs aux tâches de direction et de conception.

C'est évidemment le rôle du parti qui « se présente (aujourd'hui), grâce aux mesures révolutionnaires, prises par le pouvoir, sous un jour nouveau ». Si cette affirmation correspondait (en partie) à la réalité du parti, celui-ci devait être transformé et refondu pour être à la hauteur des « batailles politiques successives » et reflèter les aspirations des masses populaires.

D'ailleurs, lorsque Ben Bella déclare : « ...notre société a besoin d'un moteur », « c'est le parti unique, un parti conscient des intérêts des masses laborieuses » il ne fait que constater que ce parti de niveau supérieur n'existait pas encore (2). Et c'était là tout le drame de l'Algérie et en même temps du régime. Car il ne suffit pas d'édicter des généralités sur le fonctionnement du parti, d'introduire le centralisme démocratique et d'en limiter l'adhésion aux paysans et aux ouvriers pour avoir un parti d'avant-garde dans les conditions propres à l'Algérie d'alors. Il fallait sortir des sentiers battus et reconvertir avec intelligence les dizaines de milliers de militants et former un type de militant adapté à la nouvelle situation et aux valeurs idéologiques nationales. C'était la question la plus ardue à résoudre et en même temps la plus importante pour les congressistes . On s'en rendit compte lorsque l'orateur parla du caractère de l'Algérie, par le tonnerre d'applaudissements qu'il souleva dans l'assistance. Il souligna avec force que « nous sommes restés et nous resterons les héritiers de cette civilisation (arabo-musulmane). qui a été une source d'enrichis-

(2) Mais l'Algérie disposait alors de la plupart des éléments pour l'organiser. Les 400 000 militants et adhérents étaient encore mobilisables et l'esprit militant se trouvait encore à un haut niveau.

sement et un facteur de promotion humaine. En Algérie, l'Islam n'a pas été seulement une religion tolérante mais un ferment social libérateur... Il y a des journalistes, des hommes politiques et des pseudo-savants à la solde du colonialisme qui ont voulu inculquer à des générations entières d'algériens que l'Islam était un obstacle au progrès... « Notre révolution démontre depuis un an et demi que l'Islam a, sur cette terre, malgré les réactionnaires et les éléments rétrogrades soucieux de maintenir leurs privilèges, porté à leur plus haut niveau les principes de la solidarité humaine et de la justice... ».

« Nous irons de l'avant et, dans le respect de nos traditions arabo-musulmanes, nous construirons le socialisme... L'Islam loin d'être contraire à notre option, s'identifie dans l'esprit des masses, à l'égalité, et va donc dans le sens du socialisme ».

En effet il devenait nécessaire, pour dissiper tout malentendu de préciser cet aspect de l'Algérie, car l'opinion s'interrogeait sur le caractère du socialisme devant certaines manifestations de groupes « marxisants » et de leurs activités. Il faut bien le répéter, le clivage ne se situait pas au niveau du socialisme et de l'autogestion mais à celui des valeurs idéologiques. Il ne s'agissait pas non plus de maintenir à l'écart des militants se réclamant des divers courants marxistes. Le problème était de les introduire dans le système selon leur représentativité réelle.

Cette éventualité aurait eu pour conséquence une dictature, non pas du « prolétariat, mais de groupes de pression parvenus aux centres de décision à la suite de manœuvres que permettait un pouvoir aux prises avec des difficultés de toutes

sortes et des conflits permanents. Manœuvres et démagogies qui ne cessaient pourtant pas, bien au contraire, malgré les apaisements de Ben Bella (3).

Quant à l'autogestion, Ben Bella s'exprimait ainsi : « ...Il faut que chacun comprenne que cette forme de gestion a été conquise de haute lutte par les travailleurs et qu'elle a davantage fait pour le rayonnement de l'Algérie que toutes les déclarations et les discours sur la révolution et le socialisme. Indépendamment des critiques qu'on peut faire, et il en est de justifiées... l'autogestion est, et demeurera pour nous une option fondamentale... Mais l'autogestion n'a pas seulement des adversaires en dehors de l'entreprise, elle en a aussi à l'intérieur. Il nous faut lutter contre les comités de gestion ou les présidents de comités de gestion qui se mettent au dessus des travailleurs et agissent comme des nouveaux patrons, adoptent leur style de travail et refusent le contrôle de l'Assemblée ou du Conseil des travailleurs... Notre choix en faveur de l'autogestion ne doit pas nous faire oublier que dans certains cas, compte tenu des conditions économiques et sociales, le développement par le moyen de l'étatisation peut s'avérer nécessaire ».

Ces phénomènes déformant l'autogestion existaient effectivement. Et lorsque l'organisme de tutelle intervenait pour les faire disparaitre on lui faisait des procès d'intention, ou on ne le rendait

(3) Elles donnaient lieu à des attitudes contradictoires comme celle de ce militant qui soutenait avant le congrès la nécessité « de la dictature » dans les entreprises autogérées et qui une fois arrivé au Bureau politique et à la commission de l'orientation du parti devenait le défenseur acharné de l'autogestion et des « producteurs directs » contre la « bureaucratie ». Chacun doit évoluer, mais une conversion aussi subite avait de quoi rendre perplexe.

tout simplement responsable de ces situations engendrées par d'autres causes. Attitudes qui s'expliquent par la lutte menée par certains milieux pour des fins idéologiques contre des militants engagés dans l'édification du socialisme et la consolidation des organismes autogérées.

L'orateur annonça la deuxième réforme agraire en ces termes : « ...Nous devons la concevoir comme le moyen d'intégrer plus étroitement les petits paysans et les paysans sans terre à la vie économique et politique du pays. Il s'agit d'une étape qui permettra non seulement d'assurer une répartition plus équitable du revenu national et de développer la production, mais aussi d'accentuer le clivage entre les forces révolutionnaires et ce qu'on a nommé les forces obscures... Faire la révolution, c'est ne pas hésiter à s'attaquer aux positions privilégiées quels que soient ceux qui les détiennent...

Mais si la réforme agraire est indispensable, il ne faut pas s'imaginer que nous allons trouver là une solution à tous nos problèmes... La solution à tous nos problèmes, elle tient en un mot : la Production » (4).

---

(4) La seconde phase de la réforme agraire concernait les propriétaires algériens au nombre de 23 000 disposant de plus de 50 hectares parmi lesquelles, 8 500 possedaient plus de 100 hectares. Ces terres formaient une superficie de 4 500 000 hectares. Les 600 000 exploitations des petits fellahs se répartissaient sur une superficie de 7 millions d'hectares. On peut situer la répartition des terres par valeur et en gros en trois catégories : les meilleures terres appartenaient aux colons ; les terres moyennes aux 23 000 exploitants algériens dont une minorité disposait aussi de bonnes terres et les terres les plus mauvaises aux 600 000 petits fellahs. Plus de deux millions de paysans connaissaient le chômage ou le sous-emploi.

La réforme agraire s'imposait de ce fait et devait être réalisée le plus rapidement possible « dans la lancée révolutionnaire ». Le Minis-

Les représentants de l'A.N.P. siègeant au congrés, en uniforme, bien visibles, restèrent silencieux. Pas le moindre applaudissement quand Ben Bella parla de l'Armée et de son rôle dans la mobilisation populaire et la participation aux campagnes nationales : « L'Armée est, en effet, l'héritière de l'A.L.N. (qui) a drainé au cours de la guerre de libération nationale ce qu'il y avait de plus dynamique et de plus radical, dans notre société... Elle garde vivace en elle cet esprit de sacrifice qui est à l'opposé de la recherche du profit. L'origine sociale des djounouds en majorité paysans pauvres les sensibilise particulièrement au mouvement des masses et aux objectifs socialistes du parti ».

Dans toutes les batailles engagées pour l'affirmation d'une orientation, elle a été aux premières lignes...

« Les tâches gigantesques qui nous attendent ne peuvent être menées sans sa participation active. Si, sur le front de la lutte contre les ennemis du socialisme, elle donne chaque jour le meilleur d'elle-même, sur le front de la reconstruction, elle agira d'une manière identique. Que le fusil et la pioche soient le symbole de notre armée au service du peuple ».

Cette harangue laissa les militaires présents au congrès complétement « froids » ; un froid que beaucoup de militants ressentirent, le cœur serré, comme de mauvais augure. Ils se demandaient égale-

---

tère de l'Agriculture avait préparé un projet technique à la demande du parti et du gouvernement. Malgré les difficultés de tous ordres ce projet était réalisable à partir de 1964. Sa non-mise en application a eu pour cause la crise de l'armée.

ment, si telle était l'Armée, sur quelles causes reposait le conflit, désormais éclatant.

Après le discours du Président, les débats qui ont duré cinq jours, permirent à quelque soixante délégués d'intervenir. Des critiques (suscitées ou spontanées ?) furent adressées à l'Armée « qui avait tendance à constituer un « Etat dans l'Etat ». D'autres comme le délégué du Parti de la Willayat de Tizi Ouzou, se félicitaient des rapports entre le Parti et l'Armée, mais ils furent rares ceux qui ne tombèrent pas dans le conformisme.

La plupart des délégués tout en apportant leur adhésion totale à la charte d'Alger, leur soutien à Ben Bella et « à la collégialité de direction » affirmaient avec force le caractère arabo-musulman de l'option socialiste de l'Algérie.

Le problème de l'épuration, celle de l'Armée notamment, fut l'objet des débats. Les représentants de l'A.N.P. (plusieurs dizaines) restaient impassibles devant les attaques. On pouvait s'interroger sur l'opportunité de la méthode qui consistait, d'une part, à faire le panégyrique de l'Armée et de l'autre de tenter de mobiliser les congressistes contre ses représentants au congrés. Cette démarche qui visait à dénoncer les dangers d'une Armée indépendante du Parti et de l'Etat, risquait de renforcer l'esprit de corps des militaires. Certains congressistes répugnaient à prendre parti sans connaître les causes véritables du conflit qui opposait le groupe de l'Armée à Ben Bella. Ils estimaient qu'un problème de cette nature aurait dû être discuté au Bureau Politique, sinon au Comité central du F.L.N. ou alors être exposé plus franchement au Congrès.

Une atmosphère de suspicion régnait dans certaines couches des congressistes. Des pressions

s'exerçaient sur les militants qui voulaient garder leur liberté de jugement et leur indépendance politique vis-à-vis des groupes.

Le Ministre de la Défense Nationale laissant passer l'orage ne prit la parole qu'à la veille de la clôture du congrès, avant l'élection des organismes dirigeants (le comité central et le secrétaire général). Il se réclama du Parti et du militantisme au même titre que les autres congressistes. Mais la question de l'épuration l'intéressait directement. Dans son discours, il aborda le problème avec habileté en posant la question de savoir qui devait épurer ? et poursuivit : « Le reproche qui m'est adressé est de conserver au sein de l'Armée des cadres que vous condamnez parce qu'ils ont fait partie de l'Armée française. Je déclare qu'ils ont rejoint la révolution plus ou moins tardivement comme la plupart des algériens. Ils sont techniciens et indispensables à notre Armée. Faut-il utiliser ces techniciens algériens ou faire appel à des étrangers pour la défense nationale ?

« Mais le Congrès est souverain. J'appliquerai les décisions. Ordonnez-moi d'exclure ces officiers ! Ils seront exclus ! ».

Les congressistes placés devant leurs responsabilités ne relevèrent pas le défi. Après l'intervention de Boumédienne, Ben Bella monta à la tribune pour dire : « Je le dis franchement au frère Boumédienne. Il sera tout avec le Parti et rien sans lui ». Cette déclaration n'apportait aucune réponse précise à la question posée par le Ministre de la Défense. Personne ne sut si les officiers allaient être renvoyés ou maintenus à leurs postes. Mais ce n'est pas au congrès que le problème de l'Armée allait

trouver sa solution. Si Ben Bella, élu par le congrès secrétaire général du Parti, fut ainsi plébiscité par les congressistes, le Ministre de la Défense ne sortit pas diminué de ce congrès. Au contraire, il renforça sa position dans l'Armée.

Le congrès devait également régler l'« affaire Khyder » ancien secrétaire du F.L.N. jusqu'aux premiers mois de l'année 1963 où il démissionna à la suite du conflit avec Ben Bella sur le rôle du Parti et la forme du socialisme. Jugeant le congrès « préfabriqué », il n'accepta pas de faire partie des séances plénières. La commission qui devait entendre le compte-rendu de sa gestion refusa à son tour de le recevoir. Ce cas également, faute d'avoir été réglé à temps, s'était développé en opposition extérieure au régime, au moment où celui-ci connaissait de grandes épreuves.

En dépit de ces « bavures » la réunion du congrès eut un grand succès. Elle permit au Parti et surtout à Ben Bella de voir sa gestion approuvée et son pouvoir légitimé. Le parti s'était doté des instruments idéologiques et théoriques pour engager la bataille du socialisme avec plus d'efficacité. En réalité ce n'était pas là ce qui lui manquait le plus. Ce Parti, il fallait le créer ou le recréer complétement. Après l'élection des membres du comité central, du secrétaire général, cette tâche, la plus difficile, restait à accomplir. D'elle dépendait l'avenir du Régime construit au milieu d'énormes difficultés et qui comptait à son actif de nombreuses réalisations, malgré ses défauts. Le régime renforcé et légitimé, Ben Bella disposant d'un pouvoir presque sans limite (son élection par le congrès et non par le comité central en faisait un personnage d'un

poids politique plus important que celui de toutes les instances issues du congrès), il était permis d'espérer que le pouvoir allait désormais s'amender et s'exercer à bon escient en respectant le fonctionnement normal des instances. Les épreuves qui l'attendaient, que ce soit sur le plan économique, social ou politique, ne pouvaient être surmontées qu'à ces conditions.

Chapitre II

SITUATION APRES LE CONGRES

L'unanimité dégagée au cours du congrès, autour de la Charte d'Alger, cachait les profondes fissures et des clivages , ce qui apparut déjà quand il avait fallu choisir les membres du comité central. Chaque groupe ou personnalité présentait sa liste, en premier lieu Boumédienne luttant jusqu'à l'extrême limite pour imposer la sienne au complet. Ce dosage dictée par la situation et les concessions faites aux groupes de pression n'eut pas pour résultat un choix toujours judicieux des meilleurs militants. Un certain nombre de ces derniers, étrangers aux groupes de pression, n'accédèrent pas au comité central. Celui-ci, une fois composé, reflétait l'image des tractations, des compromis et des contradictions qui avaient présidé à sa naissance.

Par contre, le Bureau Politique paraissait plus équilibré, entre les « Ben Bellistes » « inconditionnels », le groupe de Boumédienne et quelques éléments assez indépendants des deux groupes. Ce clivage, la prépondérance du Secrétaire général et son style de travail personnel eurent pour effet de limiter le rôle de cet organisme. Les décisions essentielles étaient souvent prises dans les « coulisses », notamment celles qui concernaient l'Armée. Ainsi se créaient deux pôles d'influence au sein du

Bureau politique : le secrétaire général et le ministre de la défense. Quelques-uns d'entre les membres du BP, s'étaient vu acculés par cette dualité de pouvoir à limiter leurs activités davantage au cadre de leurs attributions (secteur de gestion) qu'à la participation à l'exercice effectif du pouvoir.

Sur le plan de l'organisation générale, que ce soit du Parti ou de l'Etat, le congrès et la charte d'Alger n'apportèrent pas d'amélioration notable. On peut même affirmer à la lumière des événements ultérieurs, qu'ils contribuèrent à l'aggraver. L'euphorie du congrès une fois dissipée, on continua les mêmes jeux, les mêmes méthodes et la même tendance à la concentration du pouvoir, celui du président et celui du groupe de l'Armée. Ben Bella ne put comprendre que la seule manière de réintégrer cette dernière dans le système, était d'organiser le Parti, de le dynamiser à tous les niveaux, d'en éliminer les clivages et les luttes stériles, de recréer l'unité révolutionnaire, d'en faire un véritable instrument de combat inspirant confiance à toutes les forces dégagées par le congrès.

Il croyait au contraire, pouvoir dépasser ces contradictions par son habileté politique. Aussi s'était-il lancé dans des opérations pour gagner tel ou tel courant, telle ou telle personne afin de contrebalancer l'influence du groupe de l'Armée. Celui-ci profitant de certains conflits internes (inhérents à toute organisation) non réglés par les instances ad hoc s'organisait activement. Cependant le Secrétaire Général du Parti ne parvenait pas à dynamiser ces mêmes instances, ni à leur assigner des tâches précises afin d'éviter les confusions. Il ne sut pas mettre en place une direction politique ayant du « poids », capable d'entreprendre l'édification d'une organisation puissante.

Il laissa la direction centrale du Parti se diluer entre les commissions spécialisées, comme celle de l'orientation qui agissait en toute indépendance et qui s'évertuait à propager des théories sans rapport avec l'enjeu de la situation. Au lieu du rassemblement des forces politiques acquises aux « options » et au régime, on assistait à la division de ces forces en « clans » cherchant en priorité, à se « valoriser » ou à étendre leur influence aux dépens du Parti lui-même.

Ces lacunes servaient les buts de ceux qui n'avaient pas intérêt à voir s'organiser un Parti fort et homogène composé de militants capables de prendre leurs responsabilités, non pas par la simple agitation, mais pour une action coordonnée, en profondeur, dans tous les domaines. Ce qui exigeait un choix de responsables au sens propre du mot, convaincus des options socialistes et rompus, par une longue expérience aux méthodes d'organisation.

Le secrétaire général emporté par son abnégation et ses convictions, était enclin à préférer régler lui-même tous les problèmes des plus grands jusqu'aux plus petits. Cet effort ne pouvait être maintenu en permanence sans aboutir à la dispersion de l'énergie, à la fatigue, à la perte de vue des centres essentiels d'action et à la mauvaise qualité des décisions (1).

(1) Se plaindre, comme il le faisait, d'être obligé de se trouver partout « pour que ça marche » dénote tout simplement, comme le lui fit remarquer un jour, un membre du Bureau politique, « une absence d'organisation où chacun devait être mis en condition d'accomplir sa tâche. Le rôle du responsable, n'est pas de faire le travail des autres mais de les amener à le faire surtout en son absence .

L'action personnelle et la sous-estimation de l'organisation ont donc amené Ben Bella à manquer l'occasion offerte par le congrés d'édifier un système efficace et cohérent et une direction authentiquement révolutionnaire. Son comportement s'expliquait par la complexité de la situation dont la responsabilité incombait à des degrés divers, à tous ceux qui participaient au pouvoir et qui détenaient des postes d'autorité.

Au cours de l'année 1964, il tenta de redresser la situation, en durcissant le régime contre tous les opposants qui ne désarmaient pas. A Alger, à Oran des auteurs d'attentats armés furent arrêtés et fusillés. Des grands moyens furent employés contre les « maquis » du F.F.S., pourtant sans grande consistance, entraînant des excès de part et d'autre.

Le colonel Châbani, membre du Bureau politique et lié à Khyder (ancien secrétaire du F.N.L.), se révoltait à Boussâada. Arrêté par l'Armée, il passait en cour martiale pour être condamné à mort le 3 septembre 1964. Il fut exécuté le lendemain sans que le Bureau politique en ait été informé.

Ferhat Abbas et A. Farés (respectivement, ancien président de l'Assemblée nationale, et de l'Exécutif provisoire) étaient assignés à résidence surveillée dans le Sud de l'Algérie.

Parallélement l'opinion commençait à manifester une certaine lassitude, les difficultés augmentaient tant sur le plan politique qu'économique. Les cadres « gestionnaires » les plus engagés ressentaient le désenchantement et la fatigue. Les « intellectuels révolutionnaires » redoublaient d'agitation stérile et faisaient la révolution sur le papier, à coups de slogans sans portée sur les évènements en cours. Ils s'acharnaient contre les éléments qui consentaient le maximum d'efforts pour consolider les bases du

régime, par l'amélioration de l'organisation des secteurs économiques et en suivant une politique procédant de la ligne des masses

Le pouvoir, pour les raisons citées, ne parvenait pas à assurer à l'Unité révolutionnaire l'homogénéité indispensable à sa survie.

Le Président engagé dans une lutte capitale contre ses adversaires opposants et en même temps contre le groupe de l'Armée accordait davantage d'importance à l'adhésion des masses aux options du régime qu'à des structures solides indispensables en pareille situation pour la survie de ce régime. Les responsables qui, tout en étant d'accord avec lui sur l'ensemble des orientations et qui en contestaient les méthodes et les maladresses, rencontraient de sa part l'incompréhension, voire même une certaine méfiance. La situation portait à considérer toute manifestation d'opinion indépendante sur un point donné comme signe de contestation ; ce qui laissait le champ libre aux conformistes et aux « inconditionnels » dont le souci majeur était de se montrer à leur avantage. De cet état de chose découlait nécessairement une appréciation erronée sur les hommes, appréciation entrainant parfois des conséquences fâcheuses pour l'intérêt du pays. Témoin, la création de la Milice, (réunion du comité central du mois de juin 1964) dont la direction fut confiée au commandant Guenez, opportuniste notoire, manipulé par le groupe de l'Armée. Dans l'esprit de Ben Bella, la Milice constituait la sécurité du régime et faisait contre-poids au groupe de Boumédienne, tout en veillant à la représsion des oppositions armées.

Des élections eurent lieu le 20 septembre 1964 pour renouveler l'Assemblée nationale. D'anciens opposants purent en faire partie, toujours dans la perspective de diminuer l'influence du groupe de

l'Armée. Deux ministres (l'intérieur et le tourisme) représentant celui-ci, démissionnaient du gouvernement. Le Président avait décidé de rattacher les Préfets aux services de la Présidence afin de « court-circuiter » le Ministre de l'intérieur. Le Ministre du tourisme se retira à la suite de différents avec les comités de gestion du secteur hôtelier qui obtinrent gain de cause auprès de Ben Bella. Mais ce n'était là qu'un prétexte, les hostilités ayant été déjà engagées contre le groupe de l'Armée. Le Ministre de l'Orientation (Chérif Belkacem) vit son Ministère amputé de l'Information et du Service de la Jeunesse.

Le remaniement ministériel de décembre 1964, élimina les derniers modérés (Boumendjel, Ministre des travaux publics ; Tewkik El Madani, Ministre des Habous quittent le gouvernement). A cette époque Ben Bella cumulait les responsabilités de secrétaire général du Parti, de Président de la République, de Chef de gouvernement, de Ministre de l'intérieur, des Finances, et de l'Information. Cette concentration de pouvoir au lieu de lui permettre de régler les problèmes n'a fait que les aggraver. Il s'ensuivit une certaine confusion politique qui facilita la tâche de ceux qui se préparaient à l'inévitable épreuve de force. L'atmosphère ainsi engendrée ne pouvait profiter qu'à ses adversaires et aux opportunistes de tous bords plus « Ben Bellistes que Ben Bella lui-même ». L'action d'un certain « gauchisme anarchisant » finit par désorienter les militants les plus lucides.

Le conflit avec le groupe de l'Armée s'inscrivait ainsi dans le cycle des crises que le pays a vécues depuis l'indépendance. Aucune force ne semblait capable de mettre fin à ce processus de destruction. L'édification du pays, la solution de ses problèmes sociaux et économiques, la consolidation des me-

sures socialistes et de l'autogestion, exigeaient un minimum de stabilité dans le mouvement révolutionnaire. Comment construire sérieusement et solidement dans ce climat de crises permanentes, de relâchements inhérents aux moments des conflits aigüs ? dans cette confusion entre l'agitation désordonnée et une véritable mobilisation organisée des masses ?

A partir de cette situation les options socialistes et l'autogestion ne suffisaient plus pour servir de critères à l'unité et à la lutte révolutionnaire. Des divergences graves apparaissaient à ce sujet entre Ben Bella et certains de ses collaborateurs. Cependant ces désaccords portaient sur le style de l'action et la conception du pouvoir. Les adversaires politiques de ces collaborateurs avaient la partie belle de déclencher contre eux des opérations d'« intimidation » sous forme de critiques par voie de presse. Ces responsables n'avaient d'autres choix que la docilité ou la résistance, les deux attitudes étaient fonction du caractère des hommes et du rapport de forces. Ces méthodes provoquaient des « sous-conflits » préjudiciables au fonctionnement du système. Il va de soi que pareille situation est de nature à rendre floue la ligne de démarcation entre amis et adversaires.

Pendant cette période, Ben Bella se rendait bien compte de la tendance à la destabilisation du régime. Il cherchait à exercer son contrôle sur les mécanismes du pouvoir sans y parvenir. Il croyait de bonne politique d'amplifier l'importance des groupes « marxisants » (certains membres du parti communiste et les quelques anciens du B.N.A.S.S.) dont l'audience politique dans le pays était nulle. Cette prétendue « gauche du F.L.N. » se prenant au jeu sectaire et partisan, pratiquait en guise de « critique

révolutionnaire », le dénigrement systématique à l'encontre des responsables qui manifestaient leur indépendance et qui se conformaient strictement aux options et aux décisions officielles du pays. Cela provoquait de véritables campagnes de dénigrement. L'objet de ces critiques n'était jamais exposé au sein des instances du pays que ce soit au conseil des ministres ou au Bureau politique. Ce doublement des pouvoirs par un pouvoir anonyme et irresponsable causait un dommage irréparable au système. Il provoquait par voie de conséquence des rispostes d'autodéfense.

Le conflit entre Ben Bella et Boumédienne a eu pour effet la recherche de la clientèle pour les deux camps et la valorisation des groupes et des personnes qui représentaient peu de choses en eux-mêmes. L'affaiblissement du système en profondeur laissait la voie ouverte à la lutte effrénée des tendances. Les moins représentatives n'étaient pas les moins actives, elles mettaient à profit toutes les occasions pour tenter de se renforcer.

Cette situation fut illustrée par l'exemple fâcheux de la création de la Fédération des travailleurs de la Terre en décembre 1964, en plein conflit avec le groupe de l'Armée.

Dans ce climat les ministères et les organismes « gestionnaires » devenaient les « boucs-émissaires » désignés aux critiques et à la démagogie. Le ministère de l'Agriculture et les organismes de tutelle en butte dès le début, à l'hostilité de certains éléments « trotskistes » et autres se trouvaient sans cesse sous l'effet des attaques de ces milieux pour les raisons indiquées.

Chapitre III

LE CONGRES CONSTITUTIF DE LA FEDERATION DES TRAVAILLEURS DE LA TERRE

L'organisation du syndicat des travailleurs de la terre se situait dans ce contexte. C'était l'occasion pour ces courants de « placer » leurs éléments étrangers aux travailleurs de l'agriculture autogérée. L'U.G.T.A. où ils s'étaient infiltrés n'avait aucune implantation sérieuse parmi les travailleurs agricoles. La manœuvre consistait à s'opposer à la participation au congrès du personnel des organismes de support et de l'O.N.R.A. Par contre les cadres des entreprises industrielles (U.G.T.A.) se proposaient « d'encadrer » les travailleurs. C'est ainsi que les membres d'autres corporations professionnelles étaient jugés plus aptes à représenter les travailleurs du secteur autogéré agricole. Quant aux chargés de gestion, aux animateurs et aux commissaires à la réforme agraire tous militants du parti et engagés dans les divers stades de la production et qui se battaient pour l'autogestion sur le terrain, on les considérait comme fonctionnaires et étrangers aux travailleurs. Cette division des travailleurs et des fonctionnaires aurait eu pour effet de créer un antagonisme très grave pour le fonctionnement déjà difficile du secteur autogéré. Elle constituait une opération politique pour permettre à ces courants de contrôler la commission exécutive et le bureau

fédéral et de disposer des travailleurs comme masse de manœuvre. Au cours des pré-congrès régionaux on a pu constater que, parfois plus des 2/3 des congressistes n'étaient pas des travailleurs agricoles.

Le ministre de l'agriculture, président de la commission d'organisation du Parti, exposa ces faits et le but de l'opération au responsable du Parti Ben Alla. Il lui expliqua la nécessité de prendre ses responsabilités puisque le congrès s'organisait sous l'égide du Parti et qu'il ne saurait tolérer, en tant que militant, l'intrusion d'éléments étrangers à l'agriculture dans l'organisation de ce congrès (1). Si aucune décision n'était prise il laisserait agir les militants des services de l'agriculture. Mais aucune décision ne fut prise. Les militants de l'O.N.R.A. intervinrent pour exiger que seuls les travailleurs de l'agriculture assistent aux congrès et ce, sans aucune distinction de postes. Malgré l'agitation et les pressions, les travailleurs élirent librement et sans distinction, les hommes qu'ils jugeaient dignes de les représenter au congrès national. Certains syndicalistes qui n'avaient jamais connu ce qu'était le travail, prétendaient donner des leçons aux travail-

(1) Pour situer le débat il faut préciser que les principaux dirigeants du ministère et de l'O.N.R.A. se considéraient comme des militants engagés et concernés par tous les problèmes du pays ; et notamment les questions idéologiques. Ils se plaçaient dans la ligne algérienne que confirmèrent par ailleurs les congressistes : le socialisme et l'autogestion dans le cadre des *valeurs nationales*. Ils constituaient un obstacle aux buts des courants qui voyaient dans le peuple algérien et particulièrement dans les travailleurs une « pâte à modeler » dans leur moule idéologique. Pour cette raison, ils exploitaient les faiblesses de gestion au niveau du ministère de la tutelle et de l'autogestion faiblesses de loin moins importantes que celles de tous les autres secteurs du pays et tentaient de dresser contre eux les travailleurs.

leurs qu'ils considéraient comme rétrogrades parce qu'ils bâtissaient des mosquées et faisaient apprendre le Coran à leurs enfants. Il a été souvent demandé aux soi-disant « marxistes » d'accepter d'exposer leurs thèses et leur idéologie aux masses populaires au cours d'un débat contradictoire. Mais ils préféraient l'intrigue, les coulisses et la confusion.

Le congrès se déroula à Ben Aknoun (sur les hauteurs d'Alger) du 25 au 27 décembre 1964. Plus de 700 délégués étaient réunis pour créer leur fédération syndicale, parmi lesquels quelques 40 délégués représentant les structures étatiques ou para-étatiques, du chargé de gestion, de l'animateur jusqu'au commissaire à la réforme agraire. Le congrès fut assiégé durant tout son déroulement « par des dizaines d'éléments de toutes les gammes » de la gauche « marxisante ». Ils tentèrent par tous les moyens d'influencer les congressistes et d'imposer leurs délégués. Ils firent appel à Ben Bella qui essaya d'infléchir les membres du congrès contre les responsables de l'agriculture en leur rendant visite. Voyant cela, le responsable de l'agriculture en fit de même. La situation fut tendue à l'extrême. (C'était navrant et triste à la fois).

Malgré tout le poids du Président et des dizaines d'agents électoraux les congressistes portèrent au bureau fédéral et à la commission exécutive, des hommes qui travaillaient dans le même secteur qu'eux et qui partageaient les mêmes soucis et les mêmes peines. Ils refusèrent de servir les desseins de la politique qui consistaient à récuser tout élément n'embrassant pas aveuglément leur « marxisme » mais qui, néanmoins militaient pour la réalisation des options socialistes du pays, comme « ennemi de classe », petit-bourgeois, etc. Cette politique qui

risquait de cloisonner le peuple algérien en catégories antagonistes, procédait d'une fausse conception de la lutte des classes, avait pour résultat d'opposer les travailleurs aux militants et aux petits techniciens unis par la nature même de leurs activités et qu'aucun intérêt de « classe » ne séparait. L'action des responsables de l'agriculture s'était exercée inlassablement pour créer une véritable symbiose idéologique entre toutes les catégories du secteur agricole, faciliter la consolidation du secteur socialiste et amorcer le développement intégré de toute l'agriculture dans le cadre de la réforme agraire. Pour un tel objectif l'unité et la solidarité agissante de toutes les énergies étaient indispensables. Les différenciations sociales poussées à l'excès auraient eu pour résultat de briser l'élan national, que nécessitait à ce stade l'édification du pays. Les forces anti-socialistes par intérêt étaient bien connues. Elles étaient peu importantes et en voie de neutralisation. Mais à cause de cette confusion et d'un manque de structuration du régime, les masses populaires devenaient de plus en plus un pion dans une stratégie politique qui ne correspondait ni à leurs aspirations nationales ni à leurs intérêts véritables. Bien que sentant la nécessité des transformations elles voulaient en être les acteurs et les effectuer conformément à leurs valeurs, leur convictions et à leurs aspirations.

C'était là l'enjeu de cet affrontement regrettable provoqué par des contradictions dont on aurait pu faire l'économie au moment où le régime se trouvait menacé par d'autres dangers autrement plus graves. Les éléments qui essayèrent en vain de s'implanter dans l'autogestion et qui tentèrent l'opération F.N.T.T. subirent une seconde défaite dans une bataille qu'ils avaient malencontreusement

déclenchée. Leurs attaques et leurs ressentiments n'en prirent que plus de rancœur. La F.N.T.T. fut déclarée « réactionnaire » et instrument du ministère de l'agriculture. En réalité, elle ne l'était pas plus que le fût l'U.G.T.A. par rapport au Parti ou à la Présidence.

L'affaire de la F.N.T.T. montrait un aspect des luttes, des erreurs et de la confusion qui régnaient au sein du régime et qui contribuèrent à son affaiblissement. Le groupe de l'Armée n'aurait jamais osé tenter son coup de force s'il ne savait le régime miné par des contradictions que le même groupe avait du reste contribué à aggraver.

D'autre secteurs souffraient de ces luttes intestines qui envenimaient les rapports entre les hommes et les structures. Les causes en étaient connues ; elles provenaient soit des situations réelles d'erreurs de gestion, dans ce cas les solutions devaient être cherchées en commun ; soit des divergences idéologiques et politiques et il appartenait au Parti de les trancher en connaissance de cause et selon ses orientations fondamentales. Faute de solutions, elles continuaient d'empoisonner la vie politique et de créer des difficultés supplémentaires aux responsables.

Un responsable était ainsi amené par cet état de choses à se défendre en dehors des instances dans les luttes marginales. Ces instances n'offraient pas assez de garantie pour les réglements équitables des litiges. Si au niveau des responsables la foi dans les institutions (révolutionnaires) diminuait, il fallait s'attendre à ce que le même phénomène se produisit également au niveau du peuple.

D'autre part, ce climat politique influait inévitablement sur la gestion et le fonctionnement des institutions de base. Toute entreprise se ressentait

directement ou non des conséquences d'une pareille situation, par la baisse du « tonus » et le relâchement dans les activités. Ce qui se traduisait dans l'ensemble par moins d'efficacité dans la gestion des affaires du pays.

Il est étonnant qu'un homme intelligent et intégre comme Ben Bella, riche d'une expérience à la tête de l'Algérie depuis trois ans, n'ait pu prendre conscience du fait, que les méthodes politiques qu'il appliquait ou qu'il tolérait (pour certains), allaient à l'encontre de ses propres intérêts de pouvoir, de son régime et des intérêts du pays. Incarnant souvent les aspirations populaires et disposant d'un grand crédit moral auprès du peuple il était mieux placé que quiconque, (en s'inspirant des réalités nationales), pour faire passer les options socialistes et l'autogestion dans les meilleures conditions. Si certains le contestaient en tant qu'homme, ils formaient une minorité. La majorité de la population et des militants se reconnaissaient en lui. Mais au fil du temps, ils découvraient « des failles ». Néanmoins ils les mettaient au compte de la complexité des problèmes à résoudre et de la situation chaotique héritée en 1962. Beaucoup espéraient des « rectifications » qui ne venaient pas. Le « pouvoir personnel » en tant que tel, n'était pas mal vu, à condition qu'il servit à doter le pays d'institutions solides et qu'il mobilisât les masses, les deux choses n'étant pas incompatibles. Certainement fatigué par une activité débordante, il fit preuve d'un manque de lucidité au moment critique que traversait le régime. Sa méthode d'action ne lui permit pas de mobiliser efficacement ses plus fermes appuis.

Chapitre IV

LA « CRISE DE L'ARMEE » ET SON DEVELOPPEMENT

La fin de l'année 1964 se caractérisait donc par l'aggravation de la crise du régime, un malaise au sein des institutions, de l'équipe dirigeante et la lassitude des masses. Le groupe de l'Armée procédait discrétement à une action de propagande exploitant tous les « faux pas » de Ben Bella et en même temps tous les aspects négatifs inévitables dans un pays en pleine expérience.

Tous les efforts du groupe visaient un seul but : renforcer ses moyens pour conserver le pouvoir, même au détriment de la stabilité du régime. Dans cette perspective, il se trouvait le mieux armé ; il diposait de l'instrument technique nécessaire, il n'avait pas à supporter les inconvénients de la gestion et les « retombées » des erreurs. Bien qu'approuvant les options du congrès, il se maintenait à l'écart des secteurs qui ne concernaient pas directement l'Armée. Se sentant visé par Ben Bella, il cherchait par contre à élargir ses relations politiques à l'intérieur et à l'extérieur du système.

Au point de vue moral, il se considérait victime de l'ingratitude de Ben Bella. Il avait contribué largement à son accession au pouvoir en 1962, et à la défense de ce dernier contre l'opposition armée. Car il ne faut pas perdre de vue que l'accord qui a

dû lier ce groupe et Ben Bella n'était pas celui d'une armée « classique » et d'un pouvoir politique, mais celui de deux groupes issus de la révolution dont les vues et les intérêts politiques (immédiats) coïncidaient. Boumédienne pouvait prétendre au pouvoir au même titre que Khyder ou Ben Bella. Mais l'absence de popularité auprès des masses le handicapait sérieusement. Par contre il s'appuyait sur une force réelle et décisive dans la lutte pour le Pouvoir. L'accord réalisé sur ces bases ne pouvait se maintenir qu'autant que les intérêts convergeaient, ou par leur dépassement, en vue de la réalisation d'objectifs nationaux après accord sur les moyens institutionnels, les étapes et les méthodes pour les atteindre. Si cette condition n'était pas remplie, l'entente ne pouvait se résoudre qu'au niveau de la tactique et ne durer que sur la base de l'équilibre « de puissance » des parties contractantes. (Avec tous les inconvénients des arrières-pensées et des calculs qu'une telle situation ne pouvait manquer d'engendrer).

La première atteinte portée à cet accord fut la déclaration de l'ancien secrétaire du F.L.N., Khyder, à la fin de 1962, enjoignant à l'Armée « de réintégrer les casernes ». Cette attitude de la part du responsable du Parti dirigeant devait confirmer ou provoquer au sein de l'Armée une réaction psychologique d'auto-défense et une méfiance vis-à-vis des « politiciens ». Méfiance qui, il ne faut pas l'oublier, a marqué la formation des premiers éléments de la révolution en 1954 et qui n'a pas cessé de se manifester tout le long de la lutte armée. Il s'agissait non de dévaloriser le fait politique en lui-même, mais d'éliminer les jeux politiques stériles. Qu'on se souvienne de la controverse sur « le politique et le militaire » du congrès de la Soumman et des démêlés de l'Etat-Major avec le G.P.R.A. en 1962.

Sans entrer dans la question de savoir à quel niveau l'Armée de Boumédienne constituait l'incarnation de l'A.L.N., on peut affirmer néanmoins que par sa composition humaine elle se sentait comme telle. Le groupe qui en a pris la tête a pu ainsi, lors du conflit avec Ben Bella, exploiter cette frustration. La tension devenant de plus en plus grande, un glissement s'est effectué chez certains vers un esprit « militariste », une tendance à l'accentuation de l'esprit de corps et à la prépondérance de la « technicité » militaire. Au fur et à mesure du développement du conflit, l'état d'esprit de l'Armée se différenciait de celui de la majorité des militants pour échapper à l'influence du Parti (1) et du Président. Ses dirigeants y propageaient des idées qui renforçaient cette indépendance et prenaient, pour cela, le contrepied des positions de Ben Bella en les critiquant. Ainsi, ils fortifiaient les courants technocratiques et rétrogrades au sein de l'A.N.P. qui acquéraient des privilèges moraux et matériels et se coupaient des masses. Ne se faisant aucune illusion sur l'attitude de ces dernières, leur action consistait à les neutraliser et à ne leur accorder aucune confiance. L'incapacité de Ben Bella à admettre l'impératif d'une organisation solide du Parti, de rompre avec les méthodes d'actions individualisées à l'excès, leur facilitait cette entreprise. Il leur suffisait de s'organiser et d'exploiter ces carences, et, s'ils étaient acculés à l'action d'agir à bon escient. Ils savaient désormais qu'entre Ben Bella et les masses qu'il mobilisait, il n'y avait aucune force de nature à les gêner. La conception du gouvernement

(1) Critique du Parti.

par la « spontanéité des masses » ne laissait pas place pour des structures fortes capables d'action.

Les cadres du pays, fatigués par la longue série des crises se préoccupaient de leurs tâches quotidiennes. Le conflit se situait au plus haut niveau entre le Président et le vice-président du conseil, qui détenaient les deux pouvoirs réels, le civil et le « militaire ».

Au niveau du Bureau Politique et du Gouvernement le manque d'harmonie et les divergences gênaient l'action de ces organes et sapaient leur cohésion. Le groupe de l'Armée, au contraire, consolidait la sienne.

La localisation du conflit au sommet et l'atmosphère de conspiration dans laquelle il se développait, en dissimulaient à l'opinion, la gravité et l'étendue. Aussi la situation paraissait normale, d'autant que les rapports entre les deux principaux protagonistes ne connaissaient pas de rupture apparente.

Congrès de l'U.G.T.A.

C'est ainsi que vers la fin du mois de mars 1965, l'U.G.T.A. convoquait son second congrès, élisait une nouvelle direction et votait des motions. Le congrès renouvelait son adhésion à l'autogestion et appelait les travailleurs à la « défense du secteur socialiste (en priorité) qui doit partir de la stricte application des décrets de mars 1963 et la constitution des conseils communaux d'animation de l'autogestion ». Il reprenait les thèmes courants sur les « insuffisances techniques et la non- application des décisions des congrès » de l'autogestion agricole et industrielle. Les congressistes ne semblaient pas se préoccuper des dimen-

sions de la crise mais de l'élaboration des textes révolutionnaires. On verra que l'U.G.T.A. n'eut aucune réaction digne d'être notée pour manifester son esprit révolutionnaire et défendre le secteur autogéré ou l'homme qui a permis à ses militants « d'avant-garde » de se poser comme la « gauche du régime » et les censeurs de l'application du socialisme.

Bien d'autres activités marquantes contribuaient ainsi à voiler les dessous du conflit jusqu'à la dernière semaine de mai 1965. (Comme la préparation de la conférence des pays afro-asiatiques).

Mais la décision de Ben Bella de relever le ministre des affaires étrangères (et aussi membre du Bureau Politique) de ses fonctions allait précipiter les événements. Le conflit atteignait un autre degré dans l'escalade et s'étalait au grand jour.

Le ministre des affaires étrangères alertait ses amis. Boumédienne qui se trouvait au Caire pour représenter l'Algérie à la conférence des chefs de gouvernements arabes (dossier palestinien) revint précipitamment à Alger.

Chaque camp tentait de justifier sa position. Ben Bella expliquait aux membres du Bureau Politique (individuellement), la nécessité de mettre fin à la dualité du pouvoir civil et militaire avant la conférence des pays afro-asiatiques et à la menace que faisait peser l'Armée sur les institutions du pays. En tant que chef de l'Etat, lui seul était responsable devant l'Assemblée nationale de ses actes. Ses attributions l'autorisaient à « désigner et à révoquer les ministres. N'étant pas satisfait du « service » du ministre des affaires étrangères, il était en droit de le destituer pour créer un secrétariat d'Etat à la Présidence. La majorité des membres du Bureau Politique montraient leur réserve ou

leur désaccord sur une décision inopportune à la veille de la conférence. D'autre part, le Bureau Politique ne s'est jamais vu proposer l'étude du problème de l'Armée et ses membres (la plupart) ne pouvaient avaliser une décision sans en connaître officiellement les véritables motivations.

Mais depuis longtemps le conflit ne se situait plus au niveau des institutions légales que ni le Président, ni le groupe de l'Armée ne respectaient réellement. Le Parti, l'Etat, en tant que tels, n'avaient pas été à l'origine des initiatives qui conduisaient le régime à l'impasse. Le fait accompli des uns et des autres vidait les institutions de leurs attributions. En dehors des deux groupes (Ben Bella – Boumédienne), les autres responsables, habitués à se voir maintenus à l'écart des grandes décisions réagissaient donc diversement et chacun, en fonction de sa propre optique et non en tant que « collectif » dirigeant.

Quelques jours avant le 19 juin, la session du comité central (la deuxième depuis sa création) devait étudier les problèmes économiques. Elle fut l'occasion de débats, de critiques, de luttes d'influence sans pour autant examiner les crises qui couvaient dangeureusement. Au cours de la même séance, la plupart des membres du comité central et du Bureau Politique prirent connaissance par la voie de la presse (2) d'un « accord » conclu entre le F.L.N. et le F.F.S. Ce n'était pas l'accord en lui-même, (que chacun désirait pour mettre fin à cette pénible affaire de Kabylie) qui causait la surprise ou l'indignation, mais les circonstances et les méthodes qui ont présidé à sa conclusion. Les

(2) L'Alger Républicain.

instances du Parti (à l'exception de quelques personnes), se trouvaient dans une ignorance complète. Leurs membres qu'on s'acharnait à mobiliser contre les opposants, au moment où l'on préparait de nouvelles ententes, étaient désemparés. Quelques-uns d'entre eux, n'hésitèrent pas à dénoncer vigoureusement ces pratiques qui sapaient le moral du Parti. (Réunion des Commissaires nationaux).

En effet les militants et les responsables ne comprenaient pas, mal informés qu'ils étaient, la signification de toutes ces manœuvres, les méthodes du Président, l'alliance avec le F.F.S., le conflit avec Boumédienne, l'attitude « de certains marxistes ». Cela engendrait une confusion extrême dans les esprits à quelques jours du coup de force du groupe de l'Armée.

C'est pourquoi la réaction populaire fut inexistante le 19 juin. (Les manifestations d'Alger, de Bône et d'Oran ne réunissaient qu'une partie infime des forces populaires que mobilisaient Ben Bella). Bien que l'effet de surprise ait pu jouer le premier jour, il ne suffisait pas à expliquer l'inertie des jours suivants et la répression n'aurait pu endiguer des dizaines de milliers de manifestants à travers toute l'Algérie (3).

Beaucoup d'observateurs décontenancés par cette absence de réaction ont cru voir là l'ingratitude des masses ou la lâcheté des militants et des responsables qui ont « abandonné le président ». Ce n'était pas aussi simple ; les gens et les masses ne se mobilisent pas, sans organisation et sans incitation.

(3) En réalité, l'hypertrophie du pouvoir personnel entraînait l'atrophie des institutions et notamment du Parti et la paralysie des militants.

En plus du climat d'incertitude qui régnait à la veille du 19 juin, les leviers de commande du pouvoir concentrés et centralisés par Ben Bella ne fonctionnaient plus en l'absence de ce dernier. Le Parti, comme on l'a vu, subissait les conséquences d'une dégradation politique qui le mettait hors d'état de réagir devant un événement de cette importance. L'U.G.T.A. qui venait pourtant de tenir son congrès (mars) et de voter des motions très engagées pour la défense du socialisme et de l'autogestion et d'élire librement une direction dynamique s'avéra incapable de passer aux actes.

Les groupes qui se dénommaient la « gauche » du régime et qui, au nom de Ben Bella menaient la vie dure aux « bureaucrates » et aux « fonctionnaires », pourfendaient la réaction, se réclamaient de l'adhésion des masses, faisaient une démonstration magistrale de leur impuissance à mobiliser ces dernières. L'événement les remit à leur juste place : des groupuscules sans représentativité réelle et sans capacité d'action lorsqu'ils sont réduits à eux-mêmes. Leur stratégie a consisté à se servir du prestige d'un homme « qui incarnait les aspirations des masses », sans s'intégrer réellement à celles-ci. Ben Bella destitué, tous ces groupes (restreints) dont le sectarisme idéologique les tenaient éloignés des forces militantes, du pays, perdirent leur base d'action et leur signification.

Le groupe de l'Armée connaissait avec précision les clivages politiques et idéologiques, l'importance des forces en présence, leur état moral et leur orientation. C'est pourquoi il s'était assigné comme objectif l'élimination de Ben Bella, clef de voûte du régime.

La dernière tentative entreprise par quelques membres du Bureau Politique pour résoudre légale-

ment le conflit échoua par la faute de ce groupe. Après avoir donné son accord pour soumettre le conflit à l'instance du Parti, ce groupe passa à l'action la veille de la réunion de cet organisme. Malgré le fait que le Président eut déclaré accepter cette procédure et toute décision qui en résulterait, cette médiation n'avait pas grande chance de réussir. L'absence de confiance était totale et les médiateurs ne disposaient d'aucune force qui aurait pu constituer la garantie d'une éventuelle solution. L'issue du conflit dépassait les bonnes volontés et dépendait de la force des armes.

En feignant de se ranger à la solution des médiateurs du Bureau Politique, le groupe de l'Armée utilisa une ruse pour tromper la vigilance de Ben Bella et la bonne foi des responsables soucieux d'éviter la cassure du système. Il prétendit par la suite avoir pris connaissance d'un plan d'élimination du groupe de l'Armée et d'autres responsables que Ben Bella devait exécuter après avoir gagné du temps et fait semblant d'accepter un arrangement.

Dans ce climat d'incertitude, la réalité n'était saisissable qu'aux acteurs réels des événements. Toujours est-il que le conflit entre le groupe de l'Armée et Ben Bella avait éliminé de la scène toutes les forces qui auraient pu empêcher le conflit de parvenir à ce dénouement tragique.

La destitution du Président fut interprétée par certains milieux politiques comme le résultat de l'action des forces de droite et de la bourgeoisie. Bien que cette interprétation s'appuyât sur le fait que l'accentuation du caractère socialiste du régime soulevait inévitablement une opposition de droite, elle ne correspondait pas seule à la réalité. Celle-ci ressortissait en premier lieu de la lutte pour le Pouvoir. Les deux parties confrontées au cours de

cette crise ne différaient pas fondamentalement sur les grandes options sinon par des comportements subjectifs et les tactiques employées pour les masquer. Certes les forces de droite, inquiètes, ne voyaient pas avec défaveur la fin du régime de Ben Bella. Le groupe de l'Armée ou certaines de ses composantes espéraient ainsi mettre fin à l'expérience socialiste. Mais l'Armée dans son ensemble si elle n'était pas d'accord avec le style du Président, n'en était pas pour autant réactionnaire. Elle contenait d'importantes forces potentielles « socialistes ». Il restait à savoir lesquelles de ces forces allaient imposer leurs vues. Boumédienne assurait que le 19 juin ne constituait pas un « changement d'orientation politique » mais une « rectification, l'exclusion d'un homme déviationniste ». Apparemment les options du pays n'allaient pas subir de transformation radicale, mais une correction. De toute manière, c'est aux actes seuls qu'il appartenait de démontrer si le nouveau régime tiendrait ses promesses. Son attitude devant l'autogestion, le Parti, et le fonctionnement correct et démocratique des instances constituaient autant de critères pour mesurer la nature de l'action du régime issu du coup d'Etat du 19 juin, de même que les forces sur lesquelles il s'appuyerait pour « réaliser le réajustement » et le sens de ces dernières.

Attitude des responsables face au nouveau pouvoir

Un choix difficile s'imposait aux quelques responsables qui tout en étant en désaccord avec les méthodes de direction de Ben Bella, avaient été tenus à l'écart des décisions qui ont amené l'événement, et se trouvèrent placés devant le fait accompli.

Certains, avec des motivations diverses, prirent le parti de continuer leurs activités dans le cadre du nouveau régime selon leurs convictions et leurs engagements (4).

C'est ainsi que le ministre de l'agriculture décida, non sans réserve, de faire partie de la nouvelle équipe dans le but de défendre des options et contribuer à l'amélioration (éventuelle) promise par le groupe de l'Armée.

Le sens de son engagement apparaît dans la déclaration faite au cours de la table ronde organisée par la R.T.A. vers la fin du mois depuis 1965, dont voici quelques extraits :

> « En réalité les événements du 19 juin, étaient inscrits dans la nature des choses, car le déviationnisme constaté auparavant ne pouvait aboutir qu'à ce résultat.
> Beaucoup de militants responsables avaient constaté que la personnalisation de tous les organismes du pays, étouffait progressivement le mouvement révolutionnaire et donnait un caractère individuel au travail collectif. Ceci a été parmi les causes essentielles de la crise... dénouée par la fin d'une époque.
> Ce dénouement est naturel en réalité, car la révolution algérienne, avant comme après 1954, a toujours trouvé en elle-même des forces révolutionnaires lui permettant de vaincre le déviationnisme...
> L'homme révolutionnaire doit... poursuivre la lutte et militer pour le triomphe des principes et non être au service d'individus, même s'il paraissait parfois que certaines personnes incarnaient ces principes.
> En fait, le but est de déployer le maximum d'efforts pour que ces principes soient séparés des individus, de façon à permettre l'instauration dans ce pays d'une

(4) Ce fut le cas de Hadj Smaih, Zerdani (gauche du F.L.N.), Boumaza et Mahsas.

liberté véritable et d'une démocratie véritable ; de façon à permettre à l'homme de s'épanouir et au mouvement de se développer pleinement ; de façon aussi que les individus jouent un rôle de gestionnaires (d'animateurs) et non pas un rôle de dictateurs, freinant ainsi la révolution et étouffant le mouvement en l'insérant dans un cadre très étroit...

Nous savons que la révolution a une immense force de défense de ses acquis, (l'indépendance nationale et l'orientation socialiste)... Tous les militants, à quelque niveau où ils se trouvent veillent sur ces acquis... La méthode de gestion basée sur des slogans et non sur une organisation rationnelle du pouvoir aboutit à une contradiction flagrante avec la révolution : Le pouvoir personnel.

C'est pour cela que nous devons créer aujourd'hui des conditions nouvelles, une organisation nouvelle, une marche nouvelle. Les contradictions qui existaient n'ont pas toutes disparues. L'Unité révolutionnaire est le véritable capital, le capital essentiel...

Rien ne sera réalisé (de positif) dans ce pays s'il n'y a pas d'unité révolutionnaire. Elle seule peut permettre la création d'une société nouvelle, d'une société socialiste au profit des couches laborieuses.

La révolution n'est pas le fruit d'individus, mais bien le fruit d'un travail collectif...

...Nous nous engageons devant tous les militants révolutionnaires et devant le peuple, à poursuivre la lutte comme avant et avec toutes nos forces de façon que le centralisme démocratique, la prééminence du Parti, l'autogestion et toutes les mesures qui caractérisent le socialisme en Algérie, socialisme placé dans un cadre arabo-islamique, soient effectifs ».

L'attitude des militants qui ont accepté de continuer leurs activités après le 19 juin obéissait à des considérations multiples. Si l'opportunisme, comme dans toutes les crises, motiva le compor-

tement de certains, ce ne fut pas le cas de tous. D'aucuns, acculés par les événements, sans moyens d'action, ont vu dans cet engagement la seule voie pour défendre les acquis de la révolution.

L'état d'esprit, la pensée et l'orientation de ces responsables contrastaient avec la politique du groupe de l'Armée, notamment sur le rôle du Parti, les institutions, la démocratie, l'Unité révolutionnaire et l'autogestion. C'est sur ces mêmes points qu'ils se heurtèrent, dès les premiers mois, aux conceptions de ce groupe.

La nature du nouveau pouvoir

Le nouveau pouvoir privé du soutien populaire, s'érigea en caste préoccupée exclusivement par la conservation du pouvoir, sans autre perspective sérieuse que la condamnation de l'ancien président. La crainte que lui inspirait encore ce dernier, l'amena à tenter de nier les nombreuses réalisations positives ou à les déformer sans réussir en fait les améliorations que tout le monde attendait aussi bien sur le plan de la gestion que sur celui de l'exercice démocratique du pouvoir. Au lieu de s'attacher à mettre en place des structures aptes à mobiliser les forces révolutionnaires, il s'acharna au contraire à leur destruction soit par la répression soit par l'intimidation ou la corruption. Son anti-benbellisme viscéral lui faisait voir dans chaque militant non-conformiste ou défendant ses idées un Ben belliste « camouflé » et par conséquent un adversaire à abattre par tous les moyens.

Cette politique souleva des oppositions non seulement au sein des « politiques » mais au sein de l'Armée. Ce qui devait provoquer la démission des politiques et la tentative de renversement de Boumé-

dienne par une fraction de l'Armée qui lui reprochait d'avoir trahi l'engagement du 19 juin et d'instaurer le « pouvoir personnel ».

Cependant l'apparition de la nature du nouveau régime ne fut pas une surprise pour les politiques qui savaient au départ les tendances du groupe à établir un pouvoir de cette sorte. Néanmoins ils tentèrent avec de faibles chances de l'infléchir dans le sens d'une véritable rectification des erreurs du précédent régime. Mais la démobilisation des masses accentuée sciemment par le groupe et la dispersion des « forces révolutionnaires » rendaient ces tentatives vaines.

L'opinion qui prévalait au lendemain du 19 juin, dans la plupart des milieux algériens et étrangers, était celle de la fin de l'expérience socialiste algérienne et particulièrement de l'autogestion. Malgré les assurances du régime, les travailleurs éprouvaient une grande inquiètude quant à l'avenir de celle-ci. Il se trouvait effectivement des courants au sein du nouveau régime qui préconisaient la suppression de cette expérience et son remplacement par la « libéralisation » de l'économie, c'est-à-dire par l'extension du secteur privé « plus capable d'entreprendre le développement économique ». N'osant pas attaquer de front le secteur socialiste, ils déchenclèrent une vaste campagne de critiques pour démontrer « son anarchie » ses « dilapidations », son « inefficacité », en un mot son manque total de rentabilité (sic). Ils reprirent à peu de choses près l'arsenal des arguments qu'utilisaient d'autres « groupes » mais pour d'autres fins. Ils s'attaquaient au « manque de conscience » des travailleurs mais surtout, ce qui était plus facile, aux organismes de tutelle qui protégeaient encore l'autogestion. Ceux-ci faisaient l'unanimité des critiques

(au sein du groupe) d'autant plus que leurs dirigeants avaient montré leur combativité contre les atteintes au secteur socialiste. Ils se trouvaient de plus en plus suspectés de Ben Bellisme, et de constituer des structures où des forces non contrôlées directement par le groupe de l'Armée étaient considérées comme un danger pour ce dernier.

En fait, il s'agissait pour le groupe d'établir sa domination sur tous les secteurs vitaux du pays sous le prétexte d'y apporter des réformes. C'est ainsi que la prise en main du Parti pour sa restructuration (qui n'en finissait pas) a eu pour résultat sa mise en léthargie. Celle des organisations de masse, comme l'U.G.T.A., la J.F.L.N., l'U.N.F.A. a eu le même résultat et depuis ces organisations sont en perpétuelle restructuration .

Le secteur socialiste industriel où l'autogestion n'était appliquée que dans 400 entreprises avec 12 000 travailleurs environ, ne possédait pas de tutelle spécifique. Il dépendait directement de l'administration préfectorale et de la direction du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa pénétration n'offrait aucune difficulté, et ne rencontra aucune résistance sérieuse. L'autogestion y disparut lentement et sans grand bruit.

Le secteur socialiste agricole par contre, plus étendu, pourvu d'un réseau d'organismes de support interne, n'était pas facile à pénétrer et à démanteler. On contourna la difficulté en restituant des domaines à leurs propriétaires algériens, en créant des coopératives d'anciens moudjahidi et en s'attaquant aux organismes du secteur socialiste. L'emploi des termes de « décentralisation », et d'étouffement de l'autogestion par l'O.N.R.A., par un régime qui poussait la centralisation à outrance jusqu'à supprimer toute expression politique et à réduire tout le

pays à un clan restreint constituait une simple manœuvre. Elle avait pour but de mettre en difficulté les dirigeants de l'Agriculture en reprenant les critiques des « gauchistes ». Cette conjonction avait de quoi surprendre les non-initiés et pouvait accréditer l'idée répandue de l'existence d'une volonté délibérée chez les services du M.A.R.A. et de l'O.N.R.A., de vider l'autogestion de son contenu et d'être ainsi responsables de tous les maux du secteur agricole.

Mais celui-ci, depuis sa naissance a subi les contre-coups des luttes politiques, des perturbations introduites par les crises et ce genre d'arguments démagogiques tout au long de son évolution.

CONCLUSION

L'expérience algérienne de l'autogestion agricole ne peut être jugée à sa valeur réelle que si tous les facteurs positifs et négatifs qui ont concouru à son déroulement sont pris en considération. C'est ce que nous avons tenté de faire.

En effet, étudier le fonctionnement des organismes autogérés sans tenir compte de la politique coloniale dans ses effets sur l'état de l'agriculture et de la paysannerie, c'est omettre l'un des facteurs déterminants de cette expérience. La politique coloniale a eu pour résultat d'organiser un secteur moderne avec l'emploi d'une technologie avancée. En même temps elle acculait la paysannerie à « l'exploitation traditionnelle » et à la paupérisation.

Les travailleurs dans les fermes (des colons) connaissaient bien les activités agricoles de base mais leur qualification professionnelle ne dépassait pas ce niveau. Ils ne pouvaient donc du jour au lendemain se substituer aux techniciens (les colons et leur personnel et celui de l'administration) et assurer avec le même savoir et au même degré d'efficacité la gestion des exploitations. Dans une telle situation, la formule de l'autogestion, comme tout autre système, se trouvait désarmée. Mais son avantage, dans

l'immédiat, était de susciter des motivations, un engagement et la mobilisation des travailleurs conscients de leur nouvelle responsabilité. Cet avantage, aussi important qu'il soit, s'avère insuffisant pour compenser les « handicaps » techniques. Dès lors, les objectifs s'en trouvent limités de même que les résultats.

Et cela dans le cas supposé où le passage de la colonisation à l'indépendance ait pu avoir lieu sans bouleversements. Or, l'accession à l'indépendance s'est effectuée dans les conditions les moins propices à la prise en charge des affaires du pays.

La lutte de libération sous toutes ses formes (échelonnée sur près de huit ans) a, dans l'ensemble, transformé le comportement du peuple algérien et élevé sa conscience politique. Elle a développé la formation de forces sociales nouvelles en mobilisant les masses populaires dans le combat. Le haut niveau d'organisation exigé par les conditions de lutte a entrainé, sur le terrain, la promotion de milliers de cadres politico-militaires. Ce potentiel précieux résultat des immenses sacrifices, compensait largement l'insuffisance de « la formation doctrinale ». Il était apte à constituer, dans la première étape de la libération, l'ossature de l'organisation du pays, à condition que la « direction nationale » fut en mesure de préserver son unité et jouer son rôle.

Mais les contradictions accumulées tout au cours de la lutte et ouvertes par la crise du G.P.R.A. (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) au moment de l'indépendance, ont annulé dans une certaine mesure cet avantage.

La désintégration de la direction politique et la dispersion des forces qui s'ensuivit, diminuèrent la capacité d'organisation du pays. Elles eurent des

répercussions sur le niveau de gestion des exploitations et des entreprises vacantes. Cela pesa également sur la formation du pouvoir issu de la crise, ainsi contraint de pratiquer des solutions hâtives de compromis et de lutter, dès sa naissance, sur plusieurs fronts à la fois.

La situation engendrée par la guerre et l'exode massif des Européens exigeait, au contraire, la mobilisation de toutes les énergies.

Certes, cette période de mouvement contenait des aspects positifs. Mais la lutte pour le pouvoir et son corollaire, les crises successives, restreignaient les chances d'une meilleure réalisation des options du pays. Elles introduisaient dans les institutions des germes de contradictions qui affaiblissaient la base du régime.

Aussi, les structures nationales, insuffisamment consolidées ne répondaient que partiellement aux nécessités. Le soutien et l'aide que devaient apporter ces structures à l'action des masses (notamment les comités de gestion) accusaient quelque défaillance.

Une pareille situation ne manquait pas de susciter des controverses politiques et idéologiques, des insuffisances dans la gestion que n'hésitaient pas à exploiter les adversaires du régime pour des fins partisanes.

Malgré les efforts de ce dernier et tout le mérite de Ben Bella pour redresser la situation, une certaine confusion régnait dans le pays. Pouvait-il en être autrement ?

Quoi qu'il en soit, le socialisme, l'autogestion, aspirations des masses populaires, souffraient de ce climat et du manque d'organisation. L'interaction de tous ces facteurs (l'héritage colonial, les conditions d'accession à l'indépendance, les crises de pouvoir, les controverses politiques et idéologiques

ouvertes) rendait l'action malaisée. Elle se traduisait par des divergences sur l'application des décrets de mars et l'organisation du secteur socialiste. Ce qui avait pour effet de masquer certains aspects importants de l'expérience, comme par exemple, les moyens techniques indispensables à toute forme de gestion.

La mise en place de l'autogestion et son développement ne constituaient pas une « opération » isolée du contexte général. Celui-ci interférait directement ou indirectement sur le déroulement de l'expérience et à tous les niveaux. Le succès de cette dernière dépendait finalement de l'ensemble des éléments en interaction sur le plan national. La capacité des travailleurs, leur niveau politique, leur savoir technique et leur idéologie, n'étaient pas sensiblement différents de ceux de l'environnement humain. Toute l'abnégation dont ils ont fait preuve risquait de rencontrer des obstacles sérieux si ce dernier n'est pas transformé dans le sens de l'autogestion et ne concourt pas à son épanouissement. En l'absence de cette volonté et aussi de la capacité de transformation, c'est l'environnement qui règne ou qui déforme l'autogestion.

Est-ce à dire que la transformation ne s'effectuait point ? Nous pensons que celle-ci avait effectivement lieu mais que son rythme était inférieur à celui de l'évolution du secteur socialiste autogéré (agricole).

Une volonté de transformation de toute la société se heurte à de grands obstacles, d'autant plus qu'on choisit une voie originale (elle-même découlait d'une situation révolutionnaire originale). Le choix de cette voie n'est pas arbitraire, car les modèles offerts ne constituent pas, à notre sens, des solutions miracles. (L'autogestion en Yougoslavie,

malgré des similitudes, est différente de celle de l'Algérie du point de vue des conditions historiques, idéologiques et structurelles de son application). L'intérêt consiste dans la recherche d'une voie autonome révolutionnaire de transformation de la société à partir de sa dynamique interne et des valeurs positives de sa civilisation.

La question est de savoir si cette expérience a apporté dans la réalité, des éléments de réponse positifs ou négatifs à cette question cruciale.

Comme il ressort de cette étude, nous répondons par l'affirmative, au vu des premiers résultats globaux humains et matériels de cette expérience. Compte tenu de la période limitée et des conditions dans lesquelles elle s'est déroulée, elle a ouvert des perspectives sérieuses. Cependant cette affirmation n'est point définitive. De nombreux problèmes restent à résoudre. Ils sont liés à l'autonomie et au fonctionnement démocratique des organismes de base et de la coordination de leurs activités avec toutes les structures du pays animées par les mêmes principes de l'autogestion.

Car transformer la société signifie susciter le développement des forces capables de la mettre en position de résoudre ses problèmes vitaux avec la plus grande efficience. Dans ce but il est indispensable de concevoir en même temps les institutions comme instruments à la disposition des hommes afin qu'ils puissent édifier leur avenir dans la dignité. L'esprit démocratique de l'autogestion apparaît comme le meilleur stimulant pour atteindre cet objectif, aspiration de tous les hommes.

Cependant l'ambition de réaliser un idéal doit être ajustée aux possibilités objectives du milieu. La mise en pratique d'une théorie ou de principes passe forcément par une phase de début, d'essais, d'er-

reurs, d'échecs et de réussites. C'est une œuvre en devenir et un effort de longue haleine. Apprécier cette expérience selon des critères purement théoriques ou en comparaison de ce qu'elle aurait pu être dans une société hautement développée, c'est courir le risque des transpositions faciles. Cette manière de procéder conduit à négliger les réalités complexes de l'expérience et à émettre des jugements hâtifs quant à ses résultats.

Comme nous l'avons exposé dans ce texte, la plupart de ces jugements découlent d'une telle attitude.

On a parlé d'échec économique, de déficit financier, ou de non application des principes de l'autogestion. La démocratie, l'initiative, l'autonomie de gestion des travailleurs auraient été étouffées par les fonctionnaires de l'Etat et des organismes de tutelle.

Ces jugements paraissent excessifs lorsqu'on sait les conditions dans lesquelles eut lieu cette expérience. Sans atteindre de hautes performances, et contrairement à ces affirmations, l'autogestion agricole ne fut pas déficitaire (1). Des documents officiels (élaborés à partir de 1965 et non publiés) l'attestent indéniablement. Le manque à gagner, car il y avait un manque à gagner, s'explique par les bouleversements survenus et un certain nombre de facteurs que nous avons relatés.

De même, on ne saurait parler d'étouffement plus ou moins délibéré des organismes de l'autogestion. Certes des difficultés importantes ont surgi dans la pratique, des dépassements de part et d'autre (tutelle et travailleurs) eurent lieu. Des incompréhensions, des maladresses furent nombreuses. Mais cela ne permet pas de conclure à l'échec ou à l'absence de l'autogestion. En réalité, le niveau de

(1) voir annexe

cette dernière, bien qu'en progression constante, trouvait ses limites dans les facteurs humains, politiques, culturels et économiques du pays, à cette époque.

Néanmoins les travailleurs comme les « fonctionnaires » se familiarisaient avec l'autogestion. Ils faisaient l'apprentissage de son fonctionnement et luttaient pour en corriger les imperfections. Comme d'ailleurs le régime, confronté à de nombreux problèmes de l'après-guerre et de la colonisation, s'efforçait de les résoudre au milieu des contradictions mais non sans succès.

Par le choix délibéré de l'approche critique des problèmes soulevés, nous avons tenté d'expliquer les faits négatifs rencontrés au cours de cette période et les difficultés soulevées tant au niveau du secteur socialiste agricole qu'à celui des structures nationales. Nous aurions pu tout aussi bien, faire ressortir les aspects positifs qui sont nombreux et qui ont imprimé à l'Algérie un caractère irréversible dans maints domaines.

Si on devait comparer les résultats de ces deux périodes (trois années environ, pour la première et dix années pour la seconde), l'avantage, compte tenu des deux situations, irait certainement à la première. Le régime en place a tenté jusqu'à présent, de nier les résultats positifs de l'expérience précédente et de valoriser par là-même ses propres réalisations. Mais celles-ci (et bien d'autres) étaient contenues dans la politique de l'ancien régime (Charte d'Alger). Ces déformations des faits historiques ne suffisent pourtant pas à masquer les aspects négatifs de la situation actuelle que connaissent tous les Algériens.

Malgré ses insuffisances, le Régime de Ben Bella avait réussi à créer, au-delà des options socia-

listes, un espoir pour l'émergence des masses sur la scène historique et, partant, la perspective de libération de l'homme et de son énergie créatrice. L'attachement à l'autogestion signifiait avant tout, le développement de l'esprit démocratique, fondement de toute révolution authentique. Bien que ce projet généreux n'ait pu trouver toutes les conditions de sa réalisation, il demeure historiquement plus valable que toutes les options (socialistes) et autres constructions matérielles qui tendent à réduire tout un peuple à la marginalité historique et à la démission politique.

Si on peut, à juste titre, critiquer tel ou tel aspect de l'ancien régime et ses contradictions, on est en droit de démentir les allégations et les prétentions du régime actuel quant à ses réussites. En effet, les aspects négatifs, sur le plan de la gestion, de l'orientation idéologique et politique, les contradictions du régime de Boumedienne sont si inquiétants qu'ils risquent d'hypothéquer l'avenir du pays.

Au lieu de mettre à profit l'expérience de ce peuple et de ses valeureux enfants, le régime actuel s'acharne par tous les moyens à dénaturer son histoire contemporaine continuant ainsi la politique bien connue de l'aliénation.

Nous ne croyons pas, quant à nous – et sans esprit de parti-pris – que ce soit là une politique de continuité révolutionnaire.

ANNEXE

Note sur le financement du secteur autogéré*

Engagements vis-à-vis de la Banque Centrale d'Algérie et du Trésor (avances à court terme) – Recettes et commercialisation (valeurs)

La présente note a pour but de faire un inventaire de toutes les ressources mises à la disposition du Secteur Autogéré sous forme d'avances à « court terme » et de faire le point des recettes qui constituent la garantie des sommes avancées.

Cependant si on a pris l'habitude de ne considérer que « l'encaisse » des espèces en numéraire, il convient de faire ressortir également l'évaluation des « Stocks » (récoltes) qui constituent une partie importante de la « Production », et d'autre part un avoir non négligeable sous forme de « Produits divers » (engrais, etc...) qui doivent figurer à l'actif de ce secteur important.

La présentation qui suit fait ressortir pour chaque campagne considérée, en face des avances reçues des Etablissements Financiers, la contre-partie en recettes et stocks divers.

De même, l'écoulement de certains produits tel le vin, fera l'objet d'une analyse spécifique pour bien expliquer que si la B.C.A. n'a pas pu constater à certaines périodes un

(*) République algérienne démocratique et populaire, Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, Office National de la Réforme Agraire, (réf. S/D.F. N. 18 206, Alger.

I. Campagne 1963/64

Les opérations ci-après présentées, ont fait l'objet d'un pointage rigoureux avec la B.C.A. qui a fourni elle-même les chiffres avances.

Avances B.C.A.	Dates	Imputations B.C.A. sur recettes O.N.R.A.	Affectations et origines des imputations
20 000 000 DA 45 000 000 DA 60 ooo 000 DA 30 000 000 DA 40 000 000 DA 20 000 000 DA	23/3/64 1/4/64 14/4/64 7/5/64 29/5/64 11/7/64	135 225 259 DA	Remboursements enregistrés au 31/12 Versements ONACA : 64 000 000 DA. Marché Intérieur : 17 822 895,5 DA. Fruits et légumes : 53 388 628,5 DA. Olives : 13 735 DA. 135 225 259 DA.
40 000 000 DA 2 000 000 DA 40 000 000 DA 38 000 000 DA 50 000 000 DA 20 000 000 DA	20/7/64 31/7/64 31/7/64 15/8/64 18/9/64 1/10/64	141 272 710 DA 144 348 453 DA 88 984 130 DA	Vins Encaissements au 31/5/65 Vins Encaissements au 27/10/65 Céréales – Montant versé par la CACAM et OAIC après avoir retenu l'amortissement des effets 1962/63 soit : 42 783 656 DA
Approvisionnements 117 912 279	Mars à oct. 64	13 081 727 DA	Marché Intérieur – Recettes diverses
522 912 279		522 912 279	

niveau de remboursements conforme à son échéancier, cela n'est dû qu'à des conditions d'écoulement que l'on peut difficilement transgresser lorsqu'on est tributaire de marchés étrangers qui échappent totalement à notre contrôle.

Cependant, il n'a jamais été nié que le Marché Intérieur doit faire l'objet d'une étude très attentive, et a besoin d'être sérieusement réorganisé. Mais dans ce domaine également, il reste évident que les remèdes ne peuvent dépendre en totalité de l'Agriculture qui est elle-même tributaire d'un état de fait qu'elle n'a pas contribué à créer.

(Cf. tableau p. 268)

Résultats théoriques de la campagne 63/64 et conclusions

a) Il convient tout d'abord de souligner que la méthode de la B.C.A. en matière d'imputations sur nos recettes et d'affectations des sommes nous a menés au 31 octobre 1965 pour obtenir enfin l'apurement des avances de cette campagne.

b) Plusieurs constatations nécessitent les mises au point suivantes :

1) *Les céréales* ont rapporté en commercialisation non pas la somme de 88 984 130 DA. mais le montant ci-après :

	88 984 130,00 DA
(Amortissement effets campagne 62/63 CACAM OAIC – B.C.A.)	42 783 656,30 DA
soit	131 767 786,30 DA

2) *Les autres versements de l'ONACO* – (Autres que celui porté au tableau ci-dessus), au titre de la commercialisation des produits de cette campagne après avoir été bloqués durant près d'une année au compte de cet organisme ont été virés à partir de juillet 1965, au compte de l'O.N.R.A.

La B.C.A. en a affecté une partie à la campagne 1963/64 et l'autre partie à la campagne 1964/65. Cette méthode ne manquera pas de fausser les résultats de la campagne 1963/64 même si la B.C.A. estime qu'on les retrouve dans les affectations de la campagne suivante.

On peut néanmoins reprendre la récapitulation des sommes versées par l'O.N.A.C.O. de la façon suivante :

a) Versement Juillet 1964 (B.C.A.)		64.000.000,00 DA
b) Affectations sur compte O.N.A.C.O. chez la B.C.A. aux divers comptes O.N.R.A. (Juillet 1965)		
Cpte Agrumes - Maraichages	31.830.968,88	
Cptes vins	17.960.153,28	
	49.791.122,16	49.791.122,16
c) Chèque remis à l'O.N.R.A. (Août 65) pour solde (versé au compte Agrumes)		12.778.467,30

3) *La créance sur l'O.N.A.C.O.* soit 26.167.675,89 DA (à la date du 21/5/66) devrait être affectée à cette campagne. Mais comme elle repose sur ûn contentieux (pour partie en voie de règlement – ex-Affaire Harrach Djillali et autres) et qu'elle n'a pas encore été recouvrée, la B.C.A. a simplement estimé que théoriquement, en matière comptable intérieure à l'Agriculture on pouvait la considérer comme un résultat de la campagne 1963/64.

4) Pratiquement on peut dire aujourd'hui qu'il n'y a plus de problème de *Stocks vins* afférent à cette campagne et qu'il y a lieu de le situer dans le cadre de la campagne 1964, 65.

5) **Dette due au Trésor** (Crédit de campagne à court terme accordé en 1964).

Montant de l'Avance	Remboursements par les tiers détenteurs des recettes (1)	Imputations et origine
66 000 000 DA	43 394,01 73 656,60	Versements aux recettes des contributions Recette Laghouat
	2 970,0C 16 400,00	Ventes dattes Recette – Médéa Versement Préfecture
66 000 000 DA	* 136 420,61	

(*) La lettre de Monsieur le Trésorier Général de l'Algérie du 1er Octobre 1965, répondant à la nôtre en date du 11 Août de la même année, nous a indiqué le montant des 2 seules recettes des contributions ayant enregistré des versements sur ventes de produits agricoles.

Cependant le Trésorier Général termine sa lettre ainsi :

« Je crois devoir signaler qu'en ce qui concerne les autres comptables, il semblerait qu'ils aient imputé les recettes de ce genre, au compte générique 320 bis intitulé « Produits des bien vacants » qui ne peut en aucun cas être débité par mes soins. »

Cette réponse ne saurait donc entraîner l'acceptation par l'ONRA de cette dette, tant que les Finances n'auront pas répondu d'une manière plus précise à notre lettre. Le crédit en question ne pouvant être remboursé qu'au moyen des recettes quel que soit le compte du Trésor qui les abrite.

En outre, des cas précis ont été portés à la connaissance du Ministère de l'Agriculture tels « L'Aratro », complexe créé pour gérer la Cave du Domaine ex-BORGEAUD et qui a commercialisé d'importantes quantités de vins, ou la créance de l'O.N.A.C.O., dont le compte de commercialisation est précisé ci-après. ...

II. Campagne 1964/65

Avances BCA	Dates	Recettes imputables BCA sur compte ONRA et valeurs réalisables	Affectations et origines des imputations
Virement à la CC des SAP	du 1/11/64	620 688 525,28	– Affectations par prélèvement sur les recettes, après apurement dette 63/64
673 736 000 DA	au 30/9/65	182 316 191,60	– Imputation sur le compte céréales. résultat commercialisation récolte 1965
Approvisionnements : 177 332 611 DA	du 1/11/64	10 000 000,00	– Prélèvement paiement impôts sur recettes
	au 30/9/65	1) 813 004 716,88	– Total des espèces encaissées par la BCA au 30/9/66
Impôt : 10 000 000 DA	juillet 65	2) 24 810 696,00	– Recettes en compte à la CC des SAP dont 10 000 000 DA destinés aux impots
Crédit complémentaire (Vendanges) 50 000 000 DA	**Août 65**	3) **Valeurs**	

Crédit destiné au Secteur Privé : 20 000 000 DA	Novembre 65	199 471 104,00 61 703 222,46 11 096 516,20 19 860 682,96 1 947 798,65 P.M. 4) 26 167 675,89 5) 13 847 148,00	a) stock vins, récolte 65 valeur warrant b) stock autres récoltes (exploitations) c) Engrais divers id. d) Stock Produits antiparasitaires id e) Stock Carburants id. f) Stock divers id. – Créance ONACO – OAIC somme prélevée sur recette céréales pour semences à régulariser
Totaux : 931 068 611		1 171 909 561,04	

Situation vins : L'analyse de l'évolution de la commercialisation de ce produit s'impose en raison du rôle prépondérant qu'il joue et l'incidence qu'il a sur l'ensemble du problème du financement. La valeur warrant des stocks a été calculée à partir de données réelles, reproduites ci-après :
Situation des stocks : Telle qu'elle ressort du Bilan arrêté de la Campagne 1964/65.

Date de Départ	Stocks HLS Récolte 1965	Stocks HLS Récolte 1966	Valeur Warrant en DA/Totale	Valeur Prix Réel en DA/Totale
30/10/66	5 540 864	5 000 000 HLS	379 471 104	632 451 840
Base de calcul	Moyenne 12 Warrant à 300 degrés Prix réel 5 00			

Conclusions : Compte tenu de tout ce qui précède, il est clair que dans de pareilles conditions, on ne puisse se hasarder à dégager des résultats valables. Cependant il est permis de souligner les éléments positifs de la façon suivante :

– Toutes les avances de la B.C.A. ont été remboursées.

– Des effets Céréales de la campagne 1962/63 ont été amortis sur les recettes de cette campagne.

– Un contentieux entre l'O.N.A.C.O. et ses acheteurs fait l'objet d'un apurement qui demandera encore du temps.

– Dans le cas d'excédent de recettes, il est certain qu'il a servi à la B.C.A. à amortir par anticipation des engagements de la campagne 1964/65.

(Cf. tableau pp. 272-273)

II. Commercialisation au 30 octobre 1966

a) En valeur : Situation O.N.A.C.O. (25/11/64)		81 960 153,28
Commercialisation O.N.R.A. (31/12/64)		8 360 951,45
Vins campagne 1963.64 Commercialisation du 1/1/65 au 31/12/65 y compris mûtés et mistelles	403 766 669,60 DA	
Campagne 1964/65 commercialisation du 1/1/66 au 30.10/66		381 692 364,83
chèques à encaissement		6 262 954,63
effets en portefeuille		29 871 757,80
Total commercialisé		911 914 851,59

Le cas de la « COAVIA » assimilable à la Société sus-visée qui a pris en charge une partie de l'aviculture départementale.

...

Le montant ci-dessus représente les sommes encaissées par la B.C.A. et portées au compte de l'O.N.R.A. au 30/10/66. Mais si l'on prend le chiffre d'affaires réalisé sur le plan de la commercialisation représenté par les contrats en cours d'exécution, le chiffre à prendre en considération, dépasserait les 100 milliards d'A.F.

b) *Du point de vue quantitatif :*

O.N.A.C.O. **Campagne 63/64**

Volume négocié	Volume retiré	Montant réalisé
3 068 200 HLS	2 300 451 HLS	116 881 520,29 DA

Montant versé

30/6/64	Au compte O.N.R.A. N. 32	64 000 000,00 DA
30/6/64	Au compte O.N.R.A. N. 580	2 137 429,79 DA
	Au compte O.N.R.A. N. 580	15 822 723,49 DA
		81 960 153,28 DA

Solde campagne 63/64
Commercialisé par O.N.R.A. du 5/11/64 au 31/12/64

Volume négocié	Volume retiré (M.F.)	et H.Z.F.	Total retiré
856 760 HLS	551 828,93 HL	287 109,33	839 938,26

Enfin, il est indéniable, et de notoriété publique que beaucoup d'organismes et de tiers détenteurs particuliers, détenaient des avoirs appartenant à l'Autogestion. Ce qui a motivé l'avis de presse engageant impérativement tous les redevables d'avoir à se déssaisir de ces sommes. C'est pourquoi le Ministère de l'Agriculture a adressé la lettre ci-dessus citée pour connaître le montant ainsi réalisé.

Campagne 64/65

A) Commercialisation du 1/1/65 au 31/12/65

Volume négocié	Volume retiré	marché français	Hors zone franc
7 656 377 HLS	6 212 119,91 HL	5 919 140 HLS	292 979,91 HL

B) Commercialisation du 1/1/66 au 30/10/66 (Récolte 65)

Volume négocié	Volume retiré	Marché français	Hors zone franc
8 259 900 HLS	7 558 178 HLS	7 331 993 HLS	226 185 HL

C) Récolte 1966, pour mémoire (en stock)

Evaluation approximative = 5.000 000 d'HLS minimum

N.B. Tous les chiffres sus-indiqués comprennent les « mutés » et « Mistelles »

D) Evolution des Stocks, situation au 31 janvier 1966

Report stocks récoltes antérieures	1 895 265 HLS
Report stocks Récolte 1965	14 500 000 -
	16 395 625 -
Prestations viniques, (à déduire)	1 160 000 -
	15 235 265 -
Total des volumes négociés (Z.F. et H.Z.F.)	9 694 401 HLS
I/ *Stocks quantitatifs théoriques*	5 540 864 -

II/ *Récolte 1966 = Estimation = 5 000 000 HLS*

(Cf. tableau pp. 278-279)

Procédure de crédit et de remboursement des avances

Le décret N. 63-160 du 25 avril 1963 a institué un comité des crédits et avances, chargé de répartir les crédits mis à la disposition des exploitations autogérées.

La composition était la suivante :

- 1 représentant des Finances.
- 1 " de la B.C.A.
- 1 " de la Caisse Centrale des S.A.P.
- 1 " de l'O.N.R.A.
- 1 " de la C.A.C.A.M.

Les crédits et avances étaient donc mis à la disposition de l'O.N.R.A. par la B.C.A., suivant la convention passée entre ces 2 établissements. Le comité sus-visé répartissait les crédits par l'intermédiaire de la Caisse Centrale des S.A.P. qui était chargée de les faire parvenir aux S.A.P. qui servaient de support financier aux unités de Production.

Cette procédure était valable jusqu'à la promulgation de l'arrêté ministériel du 5 mai 1965, qui a institué une commission des crédits siégeant en même temps que le comité ci-dessus et unifiant les établissements centraux de Crédit Agricole.

Cette décision devait être suivie par la création d'une Banque Nationale Agricole, à partir de la fusion de ces établissements (C.A.C.A.M. CC des S.A.P. et C.P.A.).

En conséquence, cette commission qui a assuré les attributions de Crédit, et siégeant à la Caisse Centrale des S.A.P., était composée de la façon suivante :

- 1 représentant du parti
- 1 " de la commission des A.E. (Assemblée Nationale)
- 1 " du Ministère de l'Agriculture
- 2 " du Secteur Agricole Autogéré
- 1 " du Secteur Agricole Privé
- 1 " de la F.N.T.T.
- 1 " du Ministre des Finances
- 1 " de la B.C.A.
- 1 " de l'O.N.R.A.
- 1 " de la C.P.A.
- 1 " de la C.C. des S.A.P.
- 1 " de la C.A.C.A.M.
- 1 " de la Production Agricole (M.A.R.A.)

Avances B.C.A.	Dates	Avoirs & prévisions de recettes en 66	Origines & imputations
Virements CC des S.A.P. 4ème trimestre 65		179 657 828,37	– Amortissements à la B.C.A. sur comptes ONRA au 30 sept. 1966
		2) Prévisions	
70 000 000 DA	18/10/65	300 000 000 DA	– Vins, récolte 1966 valeur pour 5 000 000 d'HLS
100 000 000 DA	22/12/65		
Approvisionnement :		100 000 000 DA	– Céréales (1966)
20 000 000 DA	27/10/65	80 000 000 DA	– Agrumes : reliquat et campagne nouvelle
18 000 000 DA	16/12/65		
– Utilisation B.C.A.			
12 000 000 DA	31/12/65	50 000 000 DA	– Maraichages M/I+ M/E
220 000 000 DA			
– 1er trimestre 1966		50 000 000 DA	– Autres fruits et diverses recettes (Dattes, Olives, cultures industrielles, fourrages, etc...)
60 000 000 DA	6/1/66		
60 000 000 DA	8/2/66		
– Approvisionnements :			
5 000 000 DA	19/1/66		
25 000 000 DA	31/1/66		
25 000 000 DA	8/2/66		
65 000 000 DA	3/3/66		
10 000 000 DA	3/3/66		
– Factures Frêt (BCA)			
10 000 000 DA			
240 000 000 DA			
240 000 000 DA			

– 2ème trimestre 1966 1) 70 000 000 DA 2) 80 000 000 DA – Approvisionnements : 20 000 000 DA – Virements CC des SAP 55 000 000 DA 15 000 000 DA 240 000 000 DA 3ème trimestre 1966 70 000 000 DA 50 000 000 DA – Approvisionnements : 20 000 000 DA 45 000 000 DA Intérêts BCA et 15 000 000 DA opérations diverses	 29/4/66 18/5/66 26/5/66 23/6/66 12/7/66 8/8/66 8/8/66 5/9/66	5) Valeurs réalisables : (Bilans 1965/66) en préparation	– Stocks autres récoltes – Stocks Engrais divers – Stocks produits antiparasitaires Divers autres stocks.
200 000 000 DA			(1) Année agricole exceptionnelle en raison de la sécheresse qui a atteint toutes les cultures. Il est encore trop tôt pour estimer le niveau de recettes de cette campagne. Cependant il est certain que les vins couvriront le complèment sur avances BCA avec la récolte 1965.
Total : 900 000 000		759 657 828,37	

Quant au remboursement des avances, il se fait selon un processus très simple; l'O.N.R.A. a pris toutes les dispositions nécessaires afin que toute recette de quelque nature et provenance, soit canalisée sur des comptes ouverts à la B.C.A. Cette dernière enregistre chaque versement quotidien (Marché extérieur et Intérieur) et procède automatiquement à l'apurement progressif des dettes contractées).

IV. Impayés (arriérés de charges)

Sans préjuger des conditions de financement de la campagne 1963/64 et de la somme d'impayés au 30 septembre 1965, lors de la campagne 1964/65 le plan de financement se présentait de la façon suivante :

Frais culturaux demandés par l'O.N.R.A.		Plan de financement B.C.A.
1 054 499 000 DA		797 061 000 DA
	Crédit complémentaire (Août 1965)	50 000 000 DA
1 054 499 000 DA		847 061 000 DA
Soit une différence de	207 438 000 DA	

Lors des discussions de ce plan de financement, l'O.N.R.A. avait déjà attiré l'attention des représentants des finances, du plan et de la B.C.A. en précisant que la campagne était entamée avec deux mois de salaires et charges en retard, qui allaient s'ajouter à l'écart sus-visé (équivalent à la dotation d'un trimestre) et émettait les plus expresses réserves.

Aussi bien, dès le mois de juillet 1965, l'O.N.R.A. pouvait tout juste faire face à une partie du retard des paiements, avait utilisé la totalité des crédits inscrits au Plan du Financement, et se voyait obligé de demander un crédit complémentaire pour pouvoir au moins financer une partie des frais de vendanges.

Cette situation était devenue tellement grave que les négociations des 4 et 10 octobre 1965, se déroulèrent dans des conditions extrêmement pénibles pour l'Agriculture. L'arbitrage rendu en définitif, fixait l'enveloppe globale pour la campagne 1965/66 à 90 milliards d'AF, et demandait un inventaire des impayés au 30/9/65.

Le tableau ci-après donne une physionomie exacte de ce problème dont la solution devenait impérative.

Cet inventaire reflétait la situation ci-après :

(Cf. tableau p. 282)

D'autre part, les cotisations aux assurances sociales (les 2 branches) figurent pour un montant de : 36 682 211,59 DA.

Les carburants représentent un passif de 8 525 654,03 et l'E.G.A. : 2 337 570,96.

Les taxes d'irrigation qui se montent à 19 966 953,81 comprennent des redevances afférentes à la période de préindépendance du pays et sont en train de faire l'objet d'un apurement partiel.

Enfin, les factures à des particuliers représentaient un montant de : 36 064 635,83 tandis que la rubrique impôts : 3 350 752,80 est à exclure de ce cadre puisqu'elle constitue un problème particulier et dont le montant est plus important que ce chiffre.

En effet, sur les 50 000 000 DA prévus pour les années 1963/64/65, 20 000 000 DA ont été versés à l'Administration des Impôts et 10 000 000 DA sont bloqués à la Caisse Centrale des S.A.P. en attendant d'avoir la ventilation correspondante aux 2 premiers versements de 1 milliard d'A.F. chacun (juin et juillet 1965).

En conséquence, il apparait clairement qu'en dégageant un minimum de ressources, tout en établissant un ordre prioritaire il sera aisé de parvenir à un règlement de ce problème d'arriérés qui touche un grand nombre de petits fournisseurs et entrepreneurs de travaux dont la situation précaire a fini par créer un malaise social.

Récapitulation des arriérés au 30/9/65		Règlements effectués par la C.C. et les S.A.P.	
Salaires ouvriers Agricoles P et S	88 272 863,58 DA	Avances en dépassement au 30/9/65	27 740 000,00
		Salaires ouvriers saisonniers	39 678 475,00
		Salaires ouvriers permanents	46 368 000,00
Autres charges facturées restant à régler	183 349 752,92	Réparation factures UMA	1 250 000,00
		Assurances Sociales	1 085 000
		UCVO et irrigations	1 680 000,00
		Carburants et lubrifiants	30 000,00
			117 832 475,55
Fonds avancés par la Caisse centrale des SAP au moyen de mobilisation des comptes spéciaux	27 740 000,00 DA	Reste dû (*)	181 530 140,95
	299 362 616,50 DA		299 362 616,50

(*) Les quelques 18 milliards qui restent à apurer doivent être analysés par rubriques car il est intéressant de savoir qu'ils comprennent tout d'abord : les travaux du Parc Matériel SAP pour les labours – moissons – battages – transports – interventions des UMA et avances des sections, et qui figurent pour un montant de : 76 421 973,90 DA.

V. Dotation du IIème trimestre 1966 (Blocage des fonds)

Au mois d'avril et contre toute attente, alors que l'O.N.R.A. venait de procéder normalement à la création de 10 effets pour un montant global de 10 milliards d'A.F. en application du plan de financement, une mesure de blocage intervenait.

A la suite de consultations avec la direction de la B.C.A. promesse fut faite à l'O.N.R.A. que le déblocage des fonds se ferait simultanément avec le virement d'une somme de 15 737 805,37 représentant le volant des recettes détenu par la Caisse Centrale des S.A.P.

Cet ordre de virement fut passé en écriture le 18/4/1966 et affecté par la B.C.A. au compte de l'O.N.R.A.

La promesse de déblocage faite par la B.C.A. ne fut pas tenue, et la Commission des Crédits, ainsi que la Caisse Centrale des S.A.P. se trouvèrent devant des conditions impossibles à satisfaire. En effet il fut exigé la production des états de salaires afférents à la période du 1er avril au 30 juin.

Or tout le monde sait qu'un état de salaires ne peut être fourni qu'au terme de la période de travail effectuée par l'ouvrier, et au moyen de pointage des journées de travail accomplies. Par conséquent, il était exigé par anticipation des documents qui ne peuvent être fournis qu'à postériori, et *qui servent de justification aux sommes attribuées.*

Cette procédure était adoptée *dès le mois d'octobre 1965 par la Commission des Crédits,* siégeant en même temps que le Comité des Crédits et Avances, dont la B.C.A. est membre es-qualité. La B.C.A. avait d'ores et déjà exigé l'établissement de budgets prévisionnels par chacun des C.C.R.A., qui avaient fourni ces renseignement pour *chaque comité de gestion,* sans préjuger de ceux fournis également par l'O.N.R.A. à son représentant.

Par ailleurs et préalablement aux attributions et répartitions faites par la commission, chaque C.C.R.A., était tenu de produire les justifications d'emploi des crédits qui lui avaient été attribués précédemment.

En conséquence, il semble bien difficile *de reprocher aux agents comptables d'Algérie,* dépendant du Ministère des Finances, de n'avoir pas rendu compte régulièrement de l'affectation des crédits mis à leur disposition.

On sait par ailleurs dans quelle conditions furent débloqués les 7 milliards d'A.F. le 29 avril 1966 alors que les travailleurs devaient être payés avant le 1er mai.

Le 2ème ordre de virement remis par l'O.N.R.A. de 3 milliards d'A.F.,° restait donc toujours en instance à la B.C.A., et à la suite de pressions de toutes sortes et de bien des difficultés, on consentait *le 17 mai 1966* à libérer une autre tranche de 8 milliards d'A.F. Tel était le point de financement, qui n'est en quelque sorte que la réédition des difficultés rencontrées chaque année.

Conclusion

Toutes les situations exposées antérieurement ont fait ressortir que si nos vins avaient été commercialisés en leur temps, et sans que le Secteur Autogéré ait jamais bénéficié d'une mise de fonds initiale, (la part d'auto-financement étant extrêmement importante en Agriculture) à l'instar de n'importe quelle entreprise, ce secteur n'utiliserait pas plus de 300 à 400 millions de DA au maximum d'engagements de crédit par rapport à ses possibilités de remboursement.

En outre, il n'est plus à démontrer que le Secteur Agricole autogéré n'a encore jamais bénéficié depuis 1962, d'un « véritable crédit » assorti de ses échéances normales.

Il n'a reçu en fait que des avances exigibles et amorties au fur et à mesure des recettes, ne laissant à l'emprunteur aucune possibilité normale d'investissement.

A titre indicatif, si l'on prend la campagne 1964/65, soit au moyen du warrant-vins, ou de l'écoulement normal des vins et autres produits, tout le surplus de recette dégagé va *apurer les crédits de la campagne 1965/66, par anticipation.*

Dès lors, où se situe la notion de « crédit de campagne » lorsqu'on sait que l'investissement consenti pour une production est remboursable au moyen du « produit écoulé »

et au terme surtout du cycle de cette production. En outre, pourquoi la pratique « du warrant » est-elle universelle, si ce n'est pour permettre l'écoulement d'un produit sans encourir de risques inhérents aux engagements financiers que l'on a contractés.

La récapitulation des engagements en face des recettes, compte tenu de ce qui précède, prouve que la B.C.A. n'a jamais *accordé un crédit de 90 milliards au sens propre du terme* « crédit » de campagne.

(Cf. tableau pp. 286-287)

Enfin, il convient de bien préciser que le système en application ne permet à aucun des Organismes du circuit : Comités de Gestion C.C.R.A., Caisse Centrale des C.C.R.A., O.N.R.A., de disposer d'une recette quelconque, tous les produits était canalisés sur les comptes ouverts à la B.C.A.

C'est pourquoi, après les 2 versements de 1 milliard d'A.F. d'impôts, et le blocage d'un 3ème versement de même montant à la Caisse Centrale des S.A.P., *il serait souhaitable que soient préparées les imputations aux unités de production de ces sommes* versées à l'échelon central. D'autre part, l'établissement de cette ventilation pourra être suivi des dispositions prises pour la prestation de rôles individuels d'impositions. A ces mesures pourront être associés tous les organismes intéressés ce qui permettra le règlement rapide de ce problème.

Il est bien évident que les oppositions et les prélèvements d'office avec blocage des comptes O.N.R.A. et des C.C.R.A. ainsi que l'absence de ventilation des 30 millions de DA versés, toutes ces mesures ne font que compliquer la situation existante sans aucun profit.

Récapitulation

Campagne	Volume global des engagements		Recettes amortissements des crédits & prévisions	
1963/1964	Avance de la BCA (DA)	522 912 279	Amortissements sur comptes ONRA (Avances remboursées)	522 912 279
1964/1965			Affectations par prélèvement sur recettes après apurement dette 1963/64 au 30/9/66	620 688 425,28
			Imputation sur compte céréales Résultat commercialisation Récolte 1965	182 316 191,60
			Prélèvement sur recettes (Imp)	10 000 000,00
			1) Total encaisst. par BCA 30/9	813 004 716,88
			2) Recettes en compte à la CC SAP dont 10 000 000 DA pour impôt	24 810 696,00
			3) Valeur divers stocks (expl.) Bilans 1964/65	94 608 220,27
			4) Stocks vins récolte 1965 valeur-warrant	199 471 104,00
			5) Créance O.N.A.C.O.	26 167 675,89

			6) Prélèvement OAIC sur recettes céréales pour semences à régulariser	13 847 148,00
	Avances BCA	931 068 611		1 171 909 561,04
1965/1966	Année exceptionnelle en raison de la sécheresse.		1) Amortissements sur divers comptes ONRA (BCA) 2) Prévisions recettes : a) Céréales, récolte 1966 b) Vins, récolte 1966 (5 000 000 HLS) c) Agrumes d) Maraichages (M.I.+ M.E.) e) Autres fruits et divers f) Divers stocks (expl.)	179 657 828,37 100 000 000,00 300 000 000,00 80 000 000,00 50 000 000,00 50 000 000,00 P.M.
	Avances BCA	900 000 000		759 657 828,37
	Totaux pour les trois campagnes	2 353 980 890		2 454 479 668,41

DOCUMENT

Rapport d'activité du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire en 1964

(Cf. page 181)

Effectif du Parc Matériel du Secteur Socialiste autogéré agricole

Tracteurs à roues	9,372
Tracteurs à chevilles	5,720
Moisonneuses batteuses	2,475

Acquisitions de Matériel en 1964 :

900 tracteurs à roues de 55 C.V.
100 tracteurs à roues de 40 C.V.
184 tracteurs à chenilles de 60 C.V.
112 moissonneuses-batteuses
940 charrues diverses
300 cultivateurs lourds diezel
840 pulvérisateurs à disque et à spirale
490 herses
20 rotavators
176 pulvérisateurs tractés
500 pulvérisateur à dos
150 poudreuses portées
300 poudreuses à dos
20 cardons 7 tonnes

et un grand nombre de pièces détachées diverses.

Réparations du matériel. Il faut constater que le Parc de tracteurs est d'un âge moyen élevé, avec plus de 40 % des tracteurs à roues et 50 % des tracteurs à chenilles de plus de 5 ans.

Dans un parc normal en nombre constant, la proportion de tracteurs de plus de 5 ans ne devait pas dépasser 35 % par les tracteurs à roues et 40 % par les tracteurs à chenilles.

En outre la présence de 14 % de tracteurs à roues de plus de 8 ans et 25 % de tracteurs à chenilles de plus de 12 ans est tout à fait anormale et ce matériel devrait être entièrement réformé.

Activité du M.A.R.A. en 1964
Effectif des cadres techniques algériens et coopération en 1964

(Cf. page 264)

Corps et grades	Effectifs Budgétaires Théoriques	Effectifs réels				Total
		Algériens		Coopération		
		1/1/64	31/1264	1/1/64	31/12/64	
Administrateurs civils	20	7	10	3	10	20
Ingénieurs des services agricoles	109	19	34	36	53	87
Ingénieurs des travaux agricoles	225	16	46	30	36	82
Agents techniques des travaux agricoles	255	196	178	11	9	187
Chefs de laboratoires et techniciens	15	1	1	3	5	6
Vétérinaires (docteurs)	66	1	4	42	44	48
Agents techniques des services vétérinaires	183	70	99	3	1	100
Professeurs enseignement supérieur, maitres de conférence	19	1	1	7	10	11
Chefs de travaux et assistants	24	1	1	4	11	12
Professeurs enseignement 2ème degré chefs de pratique chargés de cours	68	11	15	9	11	26
Directeurs, maîtres et chargés de recherche	12	1	1	4	3	4
Assistants de recherche	10	2	2	1	2	4
Chefs de station techniciens de recherche	9	1	1	0	0	1
Ingénieurs en chef du Génie Rural-hyd.	9	0	0	7	7	7
Ingénieurs du Génie Rural	14		1	11	13	14
Ingénieurs des travaux ruraux	61	1	11	5	14	25
Adjoints techniques	77	7	17	24	19	36
Conducteurs de chantiers	116	45	45	18	11	56
Agents dessinateurs	71	19	36	1	3	39
Conservateurs des Eaux et Forêts	14	1	1	3	2	3
Ingénieurs	32	5	8	6	4	12
Ingénieurs des travaux des Eaux et Forêts	84	26	50	3	1	51
Agents techniques des Eaux et Forêts	1 204	435	569	11	9	578
	2 705					1 409

TABLE DES MATIERES

Introduction 7

Première Partie
Colonisation, paysannerie et Révolution

Chapitre I : **L'agriculture algérienne : caractéristiques générales. Colonisation et sort de la paysannerie** . . 17
1. Déséquilibre sectoriel 17
2. Disparité des revenus et prospérité des colons . . 18
3. Les causes structurelles des inégalités entre le secteur « moderne » et le secteur « traditionnel » : données statistiques 20
4. Les deux minorités privilégiées : européenne et musulmane et le sort de la paysannerie 24
5. La résistance traditionnelle de la paysannerie et son rôle dans la révolution 26
6. Un mouvement révolutionnaire authentique . . . 27

Chapitre II : **Acession de l'Algérie à l'indépendance nationale : caractéristiques de la nouvelle situation** . 29
1. L'indépendance, la paralysie des activités et l'exode des Européens 29
2. Insuffisance de l'encadrement algérien et difficultés de la prise en charge 30
3. Crises de pouvoir 32
4. Le Congrès de la SOUMMAM 34
5. Les négociations exacerbent la lutte pour le pouvoir 34
6. Le Congrès de Tripoli 36
7. La scission et la formation du pouvoir de « Tlemcen » et ses conséquences 37

Chapitre III : **Attitude et initiative de la « base » ; effort de redressement du nouveau pouvoir** 39
1. Initiatives populaires et mouvement des travailleurs dans les entreprises 39
2. Les obstacles, les convoitises sur les biens vacants 41
3. Attitude des masses et tentatives de « récupération » 42
4. Effort de redressement, pouvoir et mobilisation des masses 44
5. Résultat et enseignement de cette expérience .. 45
6. Les difficultés du nouveau pouvoir. Les crises en chaîne 47

Deuxième Partie
Orientations du pays, mises en place institutionnelles et réglementaires

Chapitre I : **Des grandes orientations du programme de Tripoli** 53
1. Principes d'orientation socialiste 53
2. La réforme agraire 54
3. Cadre de développement 55
4. Orientation socialiste et action du pouvoir 56
5. Principales lignes de force de l'orientation 57

Chapitre II : **Premières mises en place réglementaires et institutionnelles** 59
1. L'exécutif provisoire et le vide institutionnel ... 59
2. La première institution : Assemblée nationale constituante (25 sept. 1962) 60
3. Les mesures urgentes 61
4. Les mesures réglementaires 61

5. Initiative du gouvernement pour protéger les biens vacants (BNBV) 63
6. Les deux décrets : volonté de rupture avec le provisoire et normalisation des Biens Vacants . . . 64
7. Les limites de l'action 65

Chapitre III : **Socialisme, Autogestion, spécificités et clivages des forces politiques** 69
1. Socialisme démocratique et autogestion 69
2. Milieu d'application et spécificité 71
3. Clivage des forces politiques 72
4. Formes de direction et mouvement des masses . 75
5. Remarques sur les faiblesses du régime 77
6. Une désaliénation incomplète 78

Chapitre IV : **Lutte révolutionnaire de libération, option socialiste et rôle des idéologies** 81
1. Conditions objectives et subjectives de l'option socialiste 81
2. Les courants de gauche et la spécificité 82
3. Le sectarisme idéologique 84
4. L'attitude « égocentriste » 85
5. La lutte de classe 87
6. La direction et le processus de lutte 88
7. L'indépendance idéologique et la voie autonome 93
8. La véritable gauche et les attitudes gauchistes . . 96
9. Les divergences idéologiques et l'autogestion . . . 97

Troisième Partie
« Légalisation » de l'autogestion, spontanéité décrets de mars 1963, organisation du secteur socialiste

Chapitre I : **Spontanéité, Travailleurs et Autogestion** 103
1. L'initiative des travailleurs et la spontanéité . . . 103

2. Différence de contexte 105
3. Rôle des forces populaires organisées, travailleurs et lutte de classe 106
4. L'autogestion comme option de la majorité populaire et sa condition 108
5. Autogestion, conception de l'Etat et centralisme 109
6. Conscience de classe des travailleurs et devoir patriotique 111
7. Autogestion, centre de visées et des luttes 112

Chapitre II : **Les décrets de mars 1963 instituant l'autogestion** 115
1. L'élaboration des décrets et le BNBV 115
2. Le décret N. 63-88 du 18 mars réglementant les biens vacants 117
3. Le décret N. 63-95 du 22 mars organisant l'autogestion 118
4. Le décret N. 63-98 du 28 mars 1963 sur les règles de la répartition du revenu 121
5. Remarques sur le contenu des décrets 123

Chapitre III : **Contexte de la mise en application des décrets** 127
1. Les conditions d'application et le pouvoir 127
2. Secteur socialiste, base politique et « tutelle » .. 128
3. Situation et gestion du secteur socialiste 130
4. Création de l'O.N.R.A. Sa mission et l'organisation du secteur socialiste 132
5. Conception et orientation de l'O.N.R.A. 133
6. Les oppositions rencontrées par l'O.N.R.A. 136

Chapitre IV : **L'Office national de la réforme agraire et la mise en pratique des décrets** 139
1. La circulaire du 29 avril 1963 139
2. L'élection démocratique des organismes de l'autogestion 141

3. Fonctionnement des organismes autogérés et action d'assainissement 144
4. Organisation de la gestion et difficultés techniques 146
5. La nouvelle phase : harmonisation et consolidation des structures 148
6. Nécessité de centralisation à un certain niveau et controverses 149
7. Des risques de déformation prévus et combattus 150
8. Difficultés d'approche : ONRA-BNASS 151

Quatrième Partie
Contexte général de l'évolution de l'expérience et ses premiers résultats

Chapitre I : **Evolution politique depuis les premiers mois de 1963 – Les conflits, les nouveaux clivages et les tendances du pouvoir** 155
1. Les effets de la crise de 1962 et la nouvelle contradiction 155
2. Conflit Parti-Etat 156
3. Crise de l'Assemblée nationale 158
4. Politique d'union nationale et unité révolutionnaire : faux clivages 160
5. Divergences avec le groupe de l'A.N.P. et justification des crises en chaîne 163
6. Lignes de l'évolution politique et tendances du régime 165
7. Inconvénients et avantages du « pouvoir personnel limité » 168

Chapitre II : **Evolution et difficultés du secteur socialiste agricole autogéré** 171
1. Nationalisation, extension du secteur agricole et insuffisance de moyens 171

2. Politique de crédit inadaptée et ses répercussions 172
3. Méthode de financement – Origines de la centralisation 174
4. Les propositions de réformes et la négligence de facteurs importants 177
5. L'effort d'organisation du secteur socialiste 179
6. La remise en état de marche du parc matériel .. 180
7. Les circuits de commercialisation des produits agricoles 182
8. L'approvisionnement 184
9. La réorganisation des S.A.P. 185
10. Rôle des C.C.R.A. Les critiques et l'effort d'harmonisation des structures 187

Chapitre III : **Le congrès des travailleurs de la terre (Secteur socialiste agricole)** 191
1. Contexte, objet de la tenue du congrès ; son orientation 191
2. Tentatives d'orientation du congrès 193
3. Volonté d'amélioration du secteur socialiste sans abandon des paysans pauvres 195
4. Les résolutions, leur application – Centres de décision et moyens 197
5. Les difficultés d'application sur le terrain et les progrès 200

Chapitre IV : **Résultats provisoires de l'expérience et premières réalisations** 203
1. Premières réalisations et essai de bilan 203
2. La distribution des primes d'encouragement aux travailleurs 205
3. Problèmes concrets et prise de conscience pour la recherche de solutions 207
4. Orientation, effort pour l'autogestion effective et organisation 208

Cinquième Partie
Evolution du cadre politique de l'autogestion

Chapitre I : **Le Congrès du FLN du mois d'avril 1964** 213

Chapitre II : **Situation après le Congrès** 229

Chapitre III : **Le congrès constitutif de la Fédération des Travailleurs de la Terre** 237

Chapitre IV : **La « Crise de l'Armée » et son développement** 243

Conclusion 259

Annexe 267